

Théâtre français publié par C. Schütz. Textausgaben.

9. Adrienne Lecouvreur par Scribe et Legouvé.
 10. Meirond et Compagnie par Bayard et Delorme.
 11. Le Curé de Pomponne par Bayard.
 12. Les Grenouilles qui demandent un Roi par Clairville, Cordier et de Beauplan. — La Foire aux Idées No. 1 par Leuven et Brunswick.
- XI^e Série.
 1. Le Comte Hermann par Dumas.
 2. François le Champi par Sand.
 3. Le Misanthrope par Molière.
 4. La Foire aux Idées No. 2 et 3 par Leuven et Brunswick.
 5. Pègè et Portier par Bayard et Varner.
 6. Toussaint Louverture par Lamartine.
 7. Irène par Scribe et Lockroy.
 8. Trois Rois trois Dames par Gozlan.
- XII^e Série.
 1. Les Contes de la Reine de Navarre par Scribe et Legouvé.
 2. Claudis par Sand.
 3. Gabrielle par Augier.
 4. Bataille de Dames par Scribe et Legouvé.
 5. Zaïre par Voltaire.
 6. Molière par Sand.
 7. Mercadet par de Balzac.
 8. Marie Stuart par Lebrun.
- XIII^e Série.
 1. Mademoiselle de la Seiglière par Sandeau.
 2. Horace par Corneille.
 3. Diane par Augier.
 4. Les Robes blanches par Gozlan.
 5. Le Démon du foyer par Sand.
 6. Si Dieu le veut... par Bayard et de Biévillé.
 7. Le Mariage de Victorine p. Sand.
 8. Le Menteur par Corneille.
- XIV^e Série.
 1. L'Honneur et l'Argent p. Ponsard.
 2. Lady Tartuffe p. M^{me} de Girardin.
 3. Philiberte par Augier.
 4. Laure et Delphine par Bayard et Potron.
 5. Iphigénie par Racine.
6. Le Pressoir par Sand.
 7. Diane de Lys par Dumas fils.
 8. Britannicus par Racine.
- XV^e Série.
 1. La Pierre de touche par Augier et Sandeau.
 2. Le Gendre de M. Poirier par Augier et Sandeau.
 3. Esther par Racine.
 4. Mon Étoile par Scribe. — La Joie fait peur Par M^{me} de Girardin.
 5. Les Femmes savantes p. Molière.
 6. La Czarine par Scribe.
 7. Andronaque par Racine.
 8. Ceinture dorée par Augier.
- XVI^e Série.
 1. Les Plaideurs par Racine.
 2. Maître Favilla par Sand.
 3. Cinq par Corneille.
 4. La Bourse par Ponsard.
 5. Un Jeu de la fortune p. Picard.
 6. Les enfants d'Edouard par Dehaigne.
 7. Le Joueur par Regnard.
 8. Les Doigts de fée par Scribe et Legouvé.
- XVII^e Série.
 1. Polyucte par Corneille.
 2. Jeanne d'Arc par Stern.
 3. Mithridate par Racine.
 4. Le Testament de César Girodot par Belot et Villetard.
 5. Les Précieuses ridicules par Molière.
 6. Trois Proverbes dramatiques: Les Interprétations. — Le Mendiant par Léciercq. Il faut qu'une Porte soit ouverte ou fermée par de Musset.
 7. Le Légataire universel par Regnard.
 8. Mérope par Voltaire.
- XVIII^e Série.
 1. L'École des Vieillards par Dehaigne.
 2. Le Tartuffe par Molière.
 3. La Belle-mère et le Gendre par Samsen.
 4. Luxe et Indigence par d'Espagny.
 5. Athalia par Racine.
 6. Hernani par
 7. La Métromane.
 8. L'École des M.

Sammlung
französischer und englischer Schriftsteller

für den Schul- und Privatgebrauch.

Ausgaben Velhagen & Klasing.

THÉÂTRE FRANÇAIS.

I. Folge. 7. Lieferung. Ausg. A.

L'AVARE

PAR

MOLIÈRE.

BIELEFELD und LEIPZIG.
VELHAGEN & KLASING.

Preis gebunden 60 Pf.

80
ML
7a

Ankündigung.

Velhagen & Klasing's

Sammlung Deutscher Schulausgaben

unter Mitwirkung der Herren

Dr. Beer, Oberlehrer am Thomassgymnasium in Leipzig; Dr. Böttcher, ord. Lehrer am Lessing-Gymnasium in Berlin; Dr. R. Borbergger in Stadtilza; Dr. Carel, Oberlehrer an der Sophienschule in Berlin; Dr. Franz, ord. Lehrer am Friedrich-Wilhelmsgymnasium in Köln; Dr. Heinemann, Oberlehrer am Königl. Gymnasium in Leipzig; Dr. Jmetmann, Professor am Joachimsthal'schen Gymnasium in Berlin; Prof. Franz Kern, Direktor des Köllnischen Gymnasiums in Berlin; Dr. Klee, Oberlehrer am Gymnasium in Bausen; Dr. Kegerloß, Direktor des Gymnasiums in Salzwehel; Dr. Löschhorn, Oberlehrer am Königl. Lehrerinnenseminar und der Augustaschule in Berlin; Dr. Otto Lyon, Oberlehrer am Annen-Realgymnasium in Dresden; Dr. Matthias, Direktor des Gymnasiums in Düsseldorf; Dr. Michaëlis, Oberlehrer an der Charlottenschule in Berlin; Prof. Dr. W. Nöldke, Direktor der städtischen höheren Mädchenschule in Leipzig; Dr. Nooht, Direktor der Klosterschule des Johanneums in Hamburg; Dr. Palm, Oberlehrer an der Margaretenchule in Berlin; Prof. Dr. Rauch, Herzogl. Oberschulrat in Gotha; Prof. Dr. von Sallwürdt, Großherzogl. Sächsischer Oberschulrat in Karlsruhe; G. Schöppa, Direktor des Königl. Lehrerseminars in Delitzsch; Prof. Dr. Thorbecke, Direktor der höheren Mädchenschule und Dozent an der Universität in Heidelberg; Dr. Violet in Berlin; Dr. L. Voigt, Oberlehrer an der Handelsschule in Chemnitz; Prof. Dr. Bacholdt, Direktor der Königl. Elisabethschule in Berlin; Dr. Bindel, Oberlehrer am Gymnasium in Hameln, u. v. a.

herausgegeben

von

Oberlehrer Dr. J. Wähgram in Leipzig.

Im Anschluß an unsere beliebten französischen und englischen Schulausgaben eröffnen wir als ein gleichartiges Unternehmen für den deutschen Unterricht die

Sammlung deutscher Schulausgaben,

durch die wir einem an unsern höheren Lehranstalten offenbar vorhandenen Bedürfnisse in größerem Umfange entgegenzukommen gedenken, als das von andern Seiten bisher geschehen ist. Unsere Absichten und Grundsätze sind folgende:

1. Es sollen in möglichst rascher Folge alle im

deutschen Unterrichte an den höheren Lehranstalten gelesenen Werke der Litteratur zur Ausgabe gelangen, wobei auch für die Privatlektüre ein reichlicher Stoff geboten werden wird.

2. Dem Grundsätze gemäß, daß die Schule ihren Zöglingen soviel als möglich Ganzes, Abgerundetes bieten muß, sollen auch solche prosaischen Werke in größerem Zusammenhange aufgenommen werden, die bisher nur durch kürzere, abgerissene Proben in den Lesebüchern vermittelt wurden.

3. Den Texten ist die für die schulmäßige Behandlung erforderliche Gestalt gegeben worden. Wo aus pädagogischen oder Raumrücksichten, zumal in epischen oder prosaischen Werken, eine den Zusammenhang zerreißen-
de größere Streichung nötig war, ist, wie bei unseren französischen und englischen Ausgaben, ein verbindender Text in abweichender Schriftart eingeschoben.

4. Die Einleitungen und Anmerkungen, letztere am Schlusse der Bändchen, werden sich auf die allernotwendigsten zum stofflichen und litterarhistorischen Verständnis erforderlichen Angaben beschränken. Wir hoffen durch diese Erklärungen auch die Verwendbarkeit unserer Ausgaben für die Familie und den Privatgebrauch zu sichern.

5. Die Preise werden so gestellt, daß die Kosten des ganzen Lehrstoffes für eine Klasse diejenigen eines Lesebuches womöglich noch nicht erreichen. — Druck und Papier entsprechen den weitestgehenden Anforderungen der Schulhygiene. —

Die Leitung des Unternehmens hat Herr Oberlehrer Dr. J. Wyhgram in Leipzig übernommen, der auch für die weitere Gewinnung tüchtiger Herausgeber Sorge tragen wird.

Bielefeld und Leipzig, im September 1889.

Velhagen & Klasing

Berlagsbuchhandlung.

Verzeichnis

der zunächst erscheinenden, theils fertig vorliegenden, theils im Druck befindlichen Bändchen:

- Goethe, Hermann und Dorothea, herausgegeben von Oberlehrer Dr. J. Wyhgram. Preis 50 Pf.
- Iphigenie, herausgegeben von Direktor Professor Dr. Stephan Wacholdt. Preis 50 Pf.
- Egmont, herausgegeben von Dr. G. Böttcher. Preis 50 Pf.
- Gedichte, herausgegeben von Dr. R. Franz. Preis 75 Pf.
- Dichtung und Wahrheit. Auszug in 2 Bändchen. Herausgegeben von Direktor Professor Dr. W. Köldke. I. Teil. Preis 75 Pf.
- — Dasselbe. II. Teil. Preis 75 Pf.
- Goetz von Berlichingen, herausgegeben von Oberlehrer Dr. R. Beer. Preis 60 Pf.
- Torquato Tasso, herausgegeben von Oberlehrer Dr. Palm. Im Druck.
- Kleinere Schriften über Kunstgeschichte, herausgegeben von Dr. S. Löschhorn. Im Druck.
- Kleinere Prosaschriften I., herausgegeben von Direktor Professor Dr. W. Köldke. Im Druck.
- Leben und Werke von Oberlehrer Dr. Heinemann. Im Druck.
- Herder, Prosa, herausgegeben von Dr. R. Franz. 1. Bändchen. Preis 60 Pf.
- Immermann, Oberhof, herausgegeben von Oberlehrer Dr. Carel. Preis 60 Pf.
- Kleist, Michael Kohlhaas, herausgegeben von Oberlehrer Dr. J. Wyhgram. Preis 50 Pf.
- Körner, Triny, herausgegeben von Oberlehrer Dr. Carel. Im Druck.
- Leßing, Laokoon, herausgegeben von Direktor Professor Dr. A. Thorbecke. Mit Abbildung. Preis 50 Pf.
- Minna v. Barnhelm, herausgegeben von Direktor Professor Dr. A. Thorbecke. Preis 50 Pf.
- Ausgewählte Prosa (kleinere Schriften), herausgegeben von Dr. F. Violet. I. Bändchen. Im Druck.
- — Dasselbe. II. Bändchen. Im Druck.
- Hamburgische Dramaturgie, herausgegeben von Oberlehrer Dr. Otto Lyon. Preis 80 Pf.

- Nibelungenlied, im Auszuge. Übersezt und herausgegeben von
Gymnasialdirektor Dr. G. Vegerloz. Preis 80 Pf.
- Schiller, Braut von Messina, herausgegeben von Dr. R. Franz.
Preis 60 Pf.
- Demetrius, herausgegeben von Oberlehrer Dr. H. Vöschhorn.
Preis 50 Pf.
- Don Carlos, herausgegeben von Dr. R. Franz.
Preis 75 Pf.
- Jungfrau von Orleans, herausgegeben von Oberlehrer Dr.
J. Wyhgram. Preis 60 Pf.
- Maria Stuart, herausgegeben von Prof. Dr. C. Rauch.
Preis 60 Pf.
- Tell, herausgegeben von Direktor Prof. Dr. A. Thorbecke.
Mit Übersichtskarte. Preis 60 Pf.
- Über naive und sentimentalische Dichtung, herausgegeben
von Dr. F. Violet. Im Druck.
- Wallenstein. In 2 Bändchen. Herausgegeben von Ober-
lehrer Dr. C. Michaëlis. I. Teil. Im Druck.
- — Dasselbe. II. Teil. Im Druck.
- Gedichte, herausgegeben von Dr. H. Vöschhorn.
Im Druck.
- Kleine Prosaschriften I., herausgegeben von Professor Dr.
Zmelmann. Im Druck.
- Kleine philosophische Schriften, herausgegeben von Prof.
Dr. Zmelmann. Im Druck.
- Shakespeare, Richard II., herausgegeben von Oberschulrat Dr.
E. von Sallwürf. Preis 50 Pf.
- Julius Cäsar, herausgegeben von Oberschulrat Dr. E. von
Sallwürf. Preis 50 Pf.
- Heinrich IV., herausgegeben von Oberschulrat Dr. E. von
Sallwürf. I. Teil. Preis 50 Pf.
- Dasselbe. II. Teil. Im Druck.

(Die Sammlung wird fortgesetzt)

Sammlung
französischer und englischer Schulausgaben

mit Einleitungen und Anmerkungen.

Herausgegeben von

Albert Benecke, Direktor der Sophienschule in Berlin.

Doppelausgaben:

- 1) Ausgabe A. Mit Anmerkungen unter dem Text.
- 2) Ausgabe B. Mit Anmerkungen in einem besondern Anhang.
Specialwörterbücher zu sämtlichen Bändchen separat.

Inhaltsverzeichnis.

Die mit * bezeichneten Bändchen sind in Doppelausgaben (Ausg. A. mit Fußnoten, Ausg. B. mit Anmerkungen in einem besondern Anhang) erschienen.
Die angegebenen Preise beziehen sich auf dauerhaft gebundene Exemplare.

a) Französisch.

Augier et Sandeau, <i>La Pierre de touche.</i> Comédie. Von Dr. E. Grube. 60 Pf.	Chateaubriand, <i>Itinéraire de Paris à Jérusalem.</i> Von Prof. Dr. O. Ritter. I. Teil. 90 Pf.
* — <i>Le Genre de M. Poirier.</i> Comédie. Von Prof. Dr. W. Scheffler. 60 Pf.	— Dasselbe. II. Teil. M.
Balzac, <i>Mercadet ou Le Faiseur.</i> Com. Von Prof. Dr. Chr. Rauch. 50 Pf.	* — <i>Jeunesse de Chateaubriand.</i> Von Dr. E. Grube. 1 M.
Barante, <i>Henri V, roi d'Angleterre en France.</i> Von Prof. Dr. G. Jaep. 50 Pf.	* Corneille, <i>Le Cid.</i> Tragédie. Ausg. A. Von Dr. G. Carel u. Dir. A. Benecke. Ausg. B. Von Dir. A. Benecke. 60 Pf.
— <i>Jeanne d'Arc.</i> Von Prof. Dr. G. Jaep. 90 Pf.	* — <i>Cinna.</i> Tragédie. Ausg. A. Von Dir. Prof. Dr. S. Waetzoldt. Ausg. B. Von Dr. G. Stern. 60 Pf.
Barthélemy, <i>Voyage du jeune Anacharsis en Grèce.</i> Von Dr. O. Schulze. I. Teil. 80 Pf.	* — <i>Horace.</i> Tragédie. Ausg. A. Von Prof. Dr. W. Wagner. Ausg. B. Von Dr. G. Stern. 50 Pf.
— Dasselbe. II. Teil. 75 Pf.	* — <i>Polyeucte.</i> Tragédie. Von Dr. Wilh. Mangold. 50 Pf.
Bayard et Vanderburch, <i>Le Gamin de Paris.</i> Comédie-vaudeville. Von Prof. Dr. Chr. Rauch. 50 Pf.	* Daudet, Neun Erz. aus <i>Lettres de mon moulin.</i> Von Dr. J. Wychgram. 60 Pf.
Belot et Villetard, <i>Le Testament de César Girodot.</i> Comédie. Von Dr. R. Koenig. 50 Pf.	* Delavigne, <i>Louis XI.</i> Tragédie. Von Dir. A. Benecke. 60 Pf.
* Béranger, Auswahl von 50 Liedern. Von Prof. Dr. Sarrazin. 75 Pf.	* — <i>Les Enfants d'Édouard.</i> Tragédie. Von Dir. A. Benecke. 60 Pf.
Berquin, <i>Le Déserteur.</i> Drame. Von Dr. Th. Weischer. 50 Pf.	— <i>Marino Faliero.</i> Von Dr. Holzappel. Im Druck.
— <i>Le Congé.</i> Petit drame. Von Dr. Th. Weischer. 50 Pf.	Dumas, <i>Les Demoiselles de Saint-Cyr.</i> Com. Von Prof. Dr. Chr. Rauch. 60 Pf.
Bouilly, <i>L'Abbé de l'Épée.</i> Comédie historique. Von Dr. O. Schulze. 50 Pf.	— <i>Père et Dautzats, Quinze jours au Sinaï.</i> Von Dr. Adolf Meyer. 1 M.
— <i>Mes Récapitulations.</i> Von Schulinsp. Friedrich d'Hargues. 75 Pf.	Duport et Laurencin, <i>Casimir.</i> Comédie-vaudeville. Von Dir. Dr. F. Fischer. 50 Pf.
* Cervantes, <i>Don Quichotte de la Manche.</i> Von Dr. J. Wychgram. 90 Pf.	* Duruy, <i>Histoire grecque.</i> Von Prof. Dr. Lambeck. 90 Pf.

* bedeutet Doppelausgabe.

- *Duruy, *Histoire de France*. Von Dr. E. Grube. I. Teil. Im Druck.
- Duval, *Une Journée à Versailles*. Com. Von Dir. Dr. F. Fischer. 50 Pf.
- *Erekmann-Chatrion, *Histoire d'un Conscrit de 1813*. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 90 Pf.
- Vier Erzählungen aus *Contes populaires* und *Contes des Bords du Rhin*. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 60 Pf.
- *La Campagne de Mayence en 1792/93*. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 1 M. 20 Pf.
- *L'Invasion*. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 1 M. 20 Pf.
- Étienne, *La jeune femme colère*. Com. Von Dir. Dr. W. Begemann. 50 Pf.
- Fénelon, *Aventures de Télémaque*. Von Prof. Dr. G. Jaep. I. Teil. 80 Pf.
- Dasselbe. II. Teil. 75 Pf.
- Dasselbe. III. Teil. 90 Pf.
- Feuillet, *Le Village*. Comédie. Von Dir. Dr. F. Fischer. 50 Pf.
- Florian, *Don Quichotte*, s. Cervantes.
- Frédéric le Grand, *Histoire de la guerre de sept ans*. Von Dir. Dr. F. Fischer. I. Teil. 1 M.
- Dasselbe. II. Teil. 1 M. 20 Pf.
- Dasselbe. III. Teil. 1 M. 20 Pf.
- Galland, *Histoire de Sindbad le marin*. Von Dir. E. Schmid. 50 Pf.
- *Histoire d'Ali Baba*. Von Dir. E. Schmid. 50 Pf.
- *— *Histoire d'Aladdin*. Von Dir. E. Schmid. 1 M. 20 Pf.
- Girardin, *Lady Tartuffe*. Comédie. Von Dr. D. Rohde. 60 Pf.
- *La Joie fait Peur*. Comédie. Von Dir. Prof. Dr. S. Waetzoldt. 50 Pf.
- Gozlan, *Les Robes blanches*. Drame. Von Dir. A. Benecke. 50 Pf.
- *Guizot, *Récits historiques tirés de l'histoire de France*. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. I. Teil. 60 Pf.
- Dasselbe. II. Teil. 80 Pf.
- *— *Histoire de Charles Ier.* Von Dr. K. Mayer. I. Teil. 80 Pf.
- *— Dasselbe. II. Teil. 50 Pf.
- *— Dasselbe. III. Teil. 1 M.
- *Louis XI.* Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 75 Pf.
- Herodot, Franz. Leseb. aus Herodot. Von H. Ricken. 1 M.
- Hugo, *Hernani*. Drame. Von Dir. Dr. R. Holzappel. 60 Pf.
- *— Auswahl von 40 Gedichten. Von Prof. Dr. Sarrazin. 80 Pf.
- *La Fontaine, *Sechzig Fabeln*. Von Prof. Dr. Sarrazin. 60 Pf.
- *Lamartine, *Voyage en Orient*. Von Prof. Dr. Lambeck. I. Teil. 1 M.
- *Lamartine, *Voyage en Orient*. Von Prof. Dr. Lambeck. II. Teil. 75 Pf.
- *Lanfrey, *Expédition d'Égypte et Campagne de Syrie*. Von Prof. Ed. Paetsch. 75 Pf.
- Le Sage, *Histoire de Gil Blas de Santillane*. Von Lektor Louis Feller. I. Teil. 1 M.
- Maistre, *LeLépreux de la Cité d'Aoste. Les prisonniers du Caucase*. Von Schulinsp. F. d'Hargues. 50 Pf.
- *La jeune Sibérienne*. Von Schulinsp. Friedr. d'Hargues. 50 Pf.
- Mélesville, *Elle est folle*. Com. Von Dir. Dr. F. Fischer. 50 Pf.
- Mélesville et Duveyrier, *Michel Perrin. Comédie-vaudeville*. Von Dir. Dr. W. Begemann. 50 Pf.
- Mélesville et Hestienne, *La Berlina de l'Émigré*. Drame. Von Prof. Dr. Chr. Rauch. 75 Pf.
- Mélesville, Merle et Boirie, *Le Bourgmestre de Sardam*. Vaudeville. Von F. Friedrich. 50 Pf.
- *Michaud, *Histoire des Croisades*. Von Prof. Ed. Paetsch. I. Teil. 1 M.
- *— Dasselbe. II. Teil. 1 M.
- Michelet, *Précis de l'histoire moderne*. Von Prof. C. Th. Lion. I. Teil. 50 Pf.
- Dasselbe. II. Teil. 80 Pf.
- *Mignet, *Histoire de la Révolution française*. Von Rektor A. Seedorf. I. Teil. 1 M. 20 Pf.
- *— Dasselbe. II. Teil. 1 M. 80 Pf.
- *Vie de Franklin*. Von Dr. A. v. d. Velde. 90 Pf.
- *Mirabeau, *Discours*. Von Dr. E. Grube. 90 Pf.
- *Molière, *L'Avare*. Comédie. Von Dr. E. Friese. 60 Pf.
- *— *Les Fourberies de Scapin*. Com. Von Prof. Dr. W. Scheffler. 50 Pf.
- *— *Le Bourgeois Gentilhomme*. Comédie-ballet. Von Prof. Dr. W. Scheffler. 60 Pf.
- *— *Les Femmes savantes*. Com. Von Prof. Dr. W. Scheffler. 60 Pf.
- *— *Le Malade imaginaire*. Comédie. Ausg. A. Von Dr. E. Friese. Ausg. B. Von Dir. A. Benecke. 60 Pf.
- *— *Le Misanthrope*. Comédie. Von Prof. Dr. W. Scheffler. 60 Pf.
- *— *L'École des Femmes*. Comédie. Von Prof. Dr. W. Scheffler. 60 Pf.
- *— *Le Tartuffe*. Comédie. Von Dr. E. Friese. 75 Pf.
- *Les Précieuses ridicules*. Comédie. Von Prof. Dr. W. Scheffler. 50 Pf.
- *— *L'École des Maris*. Comédie. Von Prof. Dr. W. Scheffler. 60 Pf.

*Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains*. Von Dr. K. Mayer. 1 M. 20 Pf.
 *— *Lettres Persanes*. V. Dr. K. Mayer. 75 Pf.
 Picard, *Les deux Philibert*. Com. Von Dir. E. Schmid. 50 Pf.
 Ponsard, *Lucrèce*. Tragédie. Von Professor Dr. W. Scheffler. 50 Pf.
 — *L'Honneur et l'Argent*. Com. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 60 Pf.
 *Racine, *Athalie*. Tragédie. Von Dir. Alb. Benecke. 60 Pf.
 *— *Britannicus*. Tragédie. Von Prof. Dr. W. Scheffler. 60 Pf.
 *— *Esther*. Tragédie. Von Prof. Dr. W. Scheffler. 60 Pf.
 *— *Mithridate*. Tragédie. Von Dr. Georg Stern. 60 Pf.
 — *Phèdre*. Tragédie. Von Prof. Dr. Chr. Rauch. 50 Pf.
 *— *Les Plaideurs*. Comédie. Von Dr. D. Rohde. 50 Pf.
 *— *Iphigénie*. Tragédie. Von Dr. G. Stern. 60 Pf.
 *— *Andromaque*. Tragédie. Von Dr. G. Stern. 60 Pf.
 *Rollin, *Histoire de la seconde Guerre punique*. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 60 Pf.
 *— *Biographies d'hommes célèbres de l'antiquité*. V. Dr. G. Franz. I. Teil. 80 Pf.
 *— *Alexandre le Grand*. Von Dr. G. Franz. 1 M.
 Saint-Pierre, *Paul et Virginie*. Von Dir. O. Schaumann. 90 Pf.
 Samson, *La Belle-mère et le Gendre*. Com. Von Dir. Dr. F. Fischer. 50 Pf.
 Sandeau, *Mademoiselle de la Seiglière*. Com. V. Dir. Dr. F. Fischer. 60 Pf.
 Scribe, *Bertrand et Raton*. Com. Von Prof. Dr. A. Fels. 60 Pf.
 — *La Camaraderie*. Comédie. Von Dir. A. Benecke. 60 Pf.
 — *La Famille Riquebourg*. Comédie-vaudeville. Von Dr. R. Koenig. 50 Pf.
 — *Le Verre d'eau*. Comédie. Von Prof. Dr. Chr. Rauch. 60 Pf.
 — *Le Mariage d'argent*. Com. Von Dr. E. Grube. 50 Pf.
 — *Les premières Amours*. Comédie-vaudeville. Von Dir. Dr. W. Begemann. 50 Pf.
 Scribe et Alphonse, *Une Chaumière et son Cœur*. Com.-vaudeville. Von Prof. Dr. A. Fels. 50 Pf.
 Scribe et Legouvé, *Adrienne Lecouvreur*. Comédie-drame. Von Prof. Dr. A. Fels. 60 Pf.
 — *Bataille de Dames*. Comédie. Von Dir. Prof. Dr. S. Waetzoldt. 50 Pf.

Scribe et Legouvé, *Les Contes de la Reine de Navarre*. Comédie. Von Prof. Dr. Chr. Rauch. 60 Pf.
 — *Les Doigts de fée*. Comédie. Von Dir. Prof. Dr. S. Waetzoldt u. Dir. A. Benecke. 75 Pf.
 Scribe et Rougemont, *Avant, Pendant et Après*. Esquisses hist. Von G. Opitz. 50 Pf.
 *Ségur, *Histoire de Napoléon*. Von O. Schmaget. I. Teil. 1 M. 20 Pf.
 *— *Dasselbe*. II. Teil. 1 M. 20 Pf.
 — *Histoire ancienne*. Von Dir. O. Schaumann. 1 M. 20 Pf.
 *Souvestre, *Fünf Erzählungen aus Au Coin du feu*. Von Dir. Dr. P. Huot. 75 Pf.
 — *Sechs Erzählungen aus Au Coin du feu u. a. Les Clairières*. Von Dir. Dr. P. Huot. 60 Pf.
 *— *Un Philosophe sous les toits*. Ausg. A. Von Dir. E. Schmid. Ausg. B. Von Dr. G. Stern. 1 M. 20 Pf.
 — *Sous la Tonnelle*. Von Dir. Dr. P. Huot. 60 Pf.
 *— *Zwei Erz. aus Les derniers Paysans*. Von Dr. O. Hallbauer. 60 Pf.
 — *Théâtre de la Jeunesse*. Von Dr. J. Jacoby. 50 Pf.
 *De Staël, *De l'Allemagne*. Von Dr. G. Franz. 1 M.
 *Thiers, *Campagne d'Italie en 1800*. Marengo. Ausg. A. Von Dir. Dr. Fischer. Ausg. B. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 80 Pf.
 *— *Napoléon à Sainte-Hélène*. Von Dr. G. Stern. 90 Pf.
 — *Quatre-Bras et Ligny*. Von Dir. Dr. F. Fischer. 80 Pf.
 — *Waterloo*. Von Dir. Dr. F. Fischer. 1 M.
 Töpffer, *Nouvelles Genevoises*. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 4 Teile.
 1. Teil: *La Bibliothèque de mon Oncle*. 1 M.
 2. Teil: *Drei Erzählungen aus Nouvelles Genevoises*: 1. *Le Lac de Gers*. 2. *Le Col d'Anterne*. 3. *Le Grand Saint-Bernard*. 60 Pf.
 3. Teil: *Drei Erz. a. Nouv. Genev.*: 1. *L'Héritage*. 2. *La Vallée de Trient*. 3. *La Peur*. 75 Pf.
 4. Teil: *Drei Erz. a. Nouv. Genev.*: 1. *La Traversée*. 2. *Les deux Scheidegg*. 3. *Élisa et Widmer*. 75 Pf.
 Verne, *Cinq Semaines en Ballon*. Von Dir. Dr. W. Begemann. 1 M.
 — *Le Tour du Monde en 80 jours*. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 1 M. 20 Pf.

* bedeutet Doppelausgabe.

- verne, Voyage au Centre de la Terre.* Von G. Opitz. 1 M. 20 Pf.
 **Voltaire, Histoire de Charles XII.* Von Dir. Prof. Dr. O. Ritter. I. Teil. 90 Pf.
 *— Dasselbe. II. Teil. 90 Pf.
 *— Dasselbe. Ausz. in 1 Bd. 90 Pf.
 — *Méropé.* Tragédie. Von Dir. Prof. Dr. S. Waetzoldt. 50 Pf.
Voltaire, Zaïre. Tragédie. Von Dir. Prof. Dr. S. Waetzoldt. 50 Pf.
 *— *Siège de Louis XIV.* Von O. Schmager. I. Teil. 1 M. 20 Pf.
 *— Dasselbe. II. Teil. 1 M. 20 Pf.
Wafflard et Fulgence, Le Voyage à Dieppe. Comédie. Von G. Opitz. 50 Pf.

b) Englisch.

- Aladdin.* Von Dr. Hosch. 90 Pf.
 **Bulwer-Litton, The Lady of Lyons.* Von Dr. A. Fritzsche. 60 Pf.
 **Byron, Childe Harold's Pilgrimage.* Von Dir. Dr. M. Krummacher. 80 Pf.
 *— *The Siege of Corinth.* Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 50 Pf.
 *— *The Prisoner of Chillon u. Mazeppa.* Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 50 Pf.
Cooper, The Pathfinder. Von Dr. A. Stange. 1 M.
 — *The last of the Mohicans.* Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 1 M. 20 Pf.
 **Diekens, A Christmas Carol in prose.* Von Dr. O. Thiergen. 90 Pf.
 *— *Sketches.* Von Prof. Ed. Paetsch. Im Druck.
Edgeworth, 2 Erzähl. a. Popular tales. Von Dr. E. Grube. 50 Pf.
 **De Foe, Robinson Crusoe.* Von Dr. E. Grube. 90 Pf.
Franklins Autobiography. Von Dr. C. Mayer. 75 Pf.
 **Goldsmith, History of England.* Von Prof. Gutersonn. 1 M.
 **Irving, Tales of the Alhambra.* Von G. Wolpert. I. Teil. 50 Pf.
 *— Dasselbe. II. Teil. 60 Pf.
 *— *Abbotsford.* Von Dr. O. Hallbauer. 60 Pf.
 *— *The Sketch Book.* Von Prof. K. Boethke. I. Teil. 90 Pf.
 **Lamb, Six tales from Shakspeare.* Von F. Friedrich. 90 Pf.
Longfellow, Evangeline. Von Dir. Prof. Dr. K. Bandow. 75 Pf.
Mackarness, Old Jolliffe. Von F. Friedrich. 50 Pf.
 — *Amys Kitchen.* Von B. Klatt. 50 Pf.
 — *A trap to catch a Sunbeam.* Von Dr. E. Grube. 50 Pf.
Marryat, The Children of the new Forest. Von Dr. A. Stange. 80 Pf.
 *— *Peter Simple.* Von Dr. A. Stange. 1 M. 20 Pf.
 *— *The three Cutters.* Von Prof. Ed. Paetsch. 60 Pf.
 **Marryat, The Settlers in Canada.* Von Dir. A. Benecke. 1 M. 20 Pf.
 — *Masterman Ready.* Von Prof. Ed. Paetsch. I. Teil. 60 Pf.
 — Dasselbe. II. Teil. 80 Pf.
Scott, The Lady of the Lake. Von Dr. O. Thiergen. 80 Pf.
 *— *Tales of a Grandfather* (Hist. of Scotland). Von F. Friedrich. 60 Pf.
 *— *Quentin Durward.* Von Dr. C. Thiem. I. Teil. 1 M. 20 Pf.
 *— Dasselbe. II. Teil. 1 M.
 *— *History of Scotland (James IV, V and Mary Stuart).* Von F. Friedrich. 1 M. 20 Pf.
 *— *Marmion.* Von Dr. O. Thiergen. 90 Pf.
 *— *Waverley or 'tis sixty years since.* Von E. Penner. I. Teil. 80 Pf.
 *— Dasselbe. II. Teil. 80 Pf.
 *— *The Lay of the last minstrel.* Von Prof. O. Natorp. 80 Pf.
 *— *Kenilworth.* Von Dir. Dr. R. Sonnenburg. 90 Pf.
 **Shakspeare, The Merchant of Venice.* A Comedy. Von E. Penner. 60 Pf.
 *— *Richard II.* Von Prof. Ed. Paetsch. 80 Pf.
 *— *Richard III.* Von Prof. Ed. Paetsch. 1 M.
 *— *Julius Caesar.* Von Dr. A. v. d. Velde. 80 Pf.
 *— *Macbeth.* Von Dr. O. Thiergen. 80 Pf.
 *— *King Lear.* Von Dr. v. d. Velde. Im Druck.
 — *Coriolanus.* Von Dr. O. Thiergen. Im Druck.
 **Sheridan, The Rivals.* A Com. Von Dr. A. Fritzsche. 80 Pf.
 **The Story of Sindbad the sailor.* Von Dr. Hosch. 50 Pf.
 **Swift, A Voyage to Lilliput.* Von Dr. Sachse. 60 Pf.
 — *A Voyage to Brobdingnag.* Von Dr. C. Lorenz. 75 Pf.

Abgeschlossen Ostern 1889.

(Die Sammlung wird fortgesetzt.)

LF 541

R. 135,324

THÉÂTRE FRANÇAIS.

I. Folge. 7. Lieferung. (Doppelausgabe.)

Ausgabe A. Mit Anmerkungen unter dem Text.

L'AVARE

COMÉDIE EN CINQ ACTES

PAR

MOLIÈRE.

FACULTAD DE FILOLOGIA
Biblioteca de Francés

Mit Anmerkungen zum Schulgebrauch herausgegeben

von

Dr. E. Friese,

weil. Oberlehrer am Königl. französischen Gymnasium zu Berlin.

BIBLIOTECA U.C.M.



5308893127

BIELEFELD und LEIPZIG.
VELHAGEN & KLASING

1889.

FACULTAD DE FILOLOGIA Y LETRAS
SEMINARIO DE
FILOLOGIA FRANCESA



THE
MAY 1864

LAVERIE

THE

THE

THE

THE

THE

THE

L'AVARE

COMÉDIE EN CINQ ACTES

PAR

MOLIÈRE.

PERSONNAGES.

HARPAGON, père de Cléante et d'Élise, et amoureux de Mariane. (*Molière.*)*

CLÉANTE, fils d'Harpagon, amant de Mariane. (*La Grange.*)

ÉLISE, fille d'Harpagon. (*M^{lle} Molière.*)

VALÈRE, fils d'Anselme et amant d'Élise. (*Du Croisy.*)

MARIANE, fille d'Anselme. (*M^{lle} de Brie.*)

ANSELME, père de Valère et de Mariane.

FROSINE, femme d'intrigue¹. (*Magd. Béjart.*)

MAÎTRE SIMON, courtier.

MAÎTRE JACQUES², cuisinier et cocher. (*Hubert.*)

LA FLÈCHE, valet de Cléante. (*Béjart cadet.*)

DAME³ CLAUDE, servante d'Harpagon.

BRINDAVOINE, }
LA MERLUCHE, } laquais d'Harpagon.

UN COMMISSAIRE, et son clerc⁴.

La scène est à Paris, dans la maison d'Harpagon.

* Namen der Schauspieler und Schauspielerinnen.

1) Heiratsvermittlerin. — 2) *a* in Jacques ist lang. — 3) so redet man oft ältere Frauen niederen Standes an. — 4) spr. clerc; Schreiber, namentlich im Bureau eines Advokaten.

Einleitung.

In der Regel behandelt Molière Schäden, die seiner Zeit eigentümlich sind, Laster, die bei seinen Zeitgenossen besonders grell hervortreten. Von dem „Geizigen“ wäre es wohl schwer, dies nachzuweisen. Geizige hat es zu allen Zeiten gegeben, und Molière ist nicht der erste Dichter, der die furchtbaren Verheerungen, welche der Geiz im menschlichen Herzen anzurichten vermag, beobachtet und geschildert hat. Unter den gegen den Geiz gerichteten dichterischen Angriffen ist die *Aulularia* des Plautus vielleicht eine der bekanntesten. Molière hat die plautinische Komödie in seiner Weise benutzt, er hat sich jedoch eine wesentlich andere Aufgabe gestellt als Plautus; er hat den Gegenstand vertieft und ein Werk geschaffen, das nicht weniger Anspruch auf Originalität hat, als seine übrigen großen Schöpfungen. Mit bewunderungswürdiger Feinheit hat der Dichter die menschliche Natur belauscht; eine erstaunliche Fülle von charakteristischen Zügen hat er aufzufinden und seinem Geizigen zu verleihen gewußt. Das hat auch die feindliche Kritik, die im *Avare* ein individuelles, Leben atmendes Bild vermißt, bereitwillig anerkannt.

Harpagon ist ein begüterter, dem höheren Bürgerstande angehörender Mann, der durch schimpfliche Knauerei seine Kinder und seine Leute zur Verzweiflung bringt. Er versagt seinem Sohne Cléante das Notwendigste, so daß dieser sich genötigt sieht, sich Wucherern in die Hände zu geben. Ein böser Zufall führt Vater und Sohn in diesen sauberen Geschäften zusammen. Die Tochter will Harpagon einem Greise, Anselme, verheiraten, nur weil dieser auf eine Mitgift verzichtet. Trotz seines Alters wirft der Geizige begehrlche Blicke auf ein junges Mädchen, Mariane, welches er zu heiraten

beabsichtigt. Es trifft sich, daß Cléante eine tiefe und wahre Neigung zu demselben Mädchen gefaßt hat. Man sinnt auf Mittel, dem Alten die Heirat, welche Cléante um ein heiß ersehntes Lebensglück bringen würde, zu verleiden, und ein schlauer Diener kommt seinem jungen Herrn dabei zu Hilfe. Eine im Garten vergrabene Kassetten hat er heimlich zu entwenden gewußt und verspricht sie dem durch diesen Verlust in Verzweiflung gebrachten Harpagon wiederzuschaffen, wenn dieser Mariane seinem Sohne überlassen will. Inzwischen hat eine überraschende Erkennungsscene stattgefunden, die alle Schwierigkeiten löst und zwei einander liebende Paare vereint. Die Fabel ist nach einer alten, oft gebrauchten Schablone gemacht, Reichtum in der Erfindung ist dem Dichter in dieser Beziehung nicht nachzurühmen; aber mit erschütternder Wahrheit zeigt uns Molière, wie der Geiz den Frieden des Hauses untergräbt, wie er alle Familienbände lockert, zu welchem entsetzlichen Zerrbilde er den Menschen machen kann. Zahlreiche Situationen von unfehlbarer Wirkung hat der Dichter herbeizuführen gewußt. Am 9. September 1668 wurde der *Avare* zuerst aufgeführt und hat sich seitdem mit steigendem Erfolg auf der Bühne erhalten. Die Namen der damaligen Schauspieler und Schauspielerinnen sind den „*Personnages*“ S. 4 beigelegt. Das Stück hat seinen Weg durch die Welt gemacht, es ist auch in Deutschland wohl die bekannteste und gelesenste von allen französischen Dichtungen des siebzehnten Jahrhunderts.

ACTE PREMIER.

Scène I.

VALÈRE, ÉLISE.

VALÈRE. Hé quoi! charmante Élise, vous devenez mélancolique, après les obligeantes assurances que vous avez eu la bonté de me donner de votre foi¹? je vous vois soupirer, hélas! au milieu de ma joie! Est-ce du regret², dites-moi, de m'avoir fait³ heureux? et vous repentez-vous de cet engagement⁴ où⁵ mes feux⁶ ont pu vous contraindre?

ÉLISE. Non, Valère, je ne puis pas me repentir de tout ce que je fais pour vous. Je m'y sens entraîner par une trop douce puissance, et je n'ai pas même la force de souhaiter que les choses ne fussent⁷ pas. Mais, à vous dire vrai, le succès me donne de l'inquiétude; et je crains fort de vous aimer un peu plus que je ne devrais.

1) Treue in dem engeren Sinne von Liebe; *foi* drückt oft die Gewissenhaftigkeit im Halten einer Zusage aus, in der poetischen Sprache wird es geradezu im Sinne von Ehegelöbniß gebraucht. — 2) = *regrettes-vous*. — 3) bei einem prädikativen Adjektiv verlangt der heutige Gebrauch in diesem Sinne *rendre, faire* hat jetzt in dieser Verwendung den Nebenbegriff der Täuschung. — 4) Gelöbniß. Das Wort bezeichnet jede feierliche Zusage, hier in dem Sinne des prosaischen: *promesse de mariage*. — 5) *où* = *auquel*. — 6) *les feux*, der namentlich in der Tragödie sehr gewöhnliche Ausdruck für Liebesglut. — 7) der Konj. des Imperfekts erklärt sich aus einem vorschwebenden hypothetischen Verhältnis.

VALÈRE. Eh! que pouvez-vous craindre, Élise, dans les bontés¹ que vous avez pour moi?

ÉLISE. Hélas! cent choses à la fois: l'emportement d'un père, les reproches d'une famille, les censures² du monde; mais, plus que tout, Valère, le changement de votre cœur, et cette froideur³ criminelle dont ceux de votre sexe paient le plus souvent les témoignages trop ardents d'une⁴ innocente amour.

VALÈRE. Ah! ne me faites pas ce tort, de juger de moi par les autres⁵! soupçonnez-moi de tout, Élise, plutôt que de manquer⁶ à ce que je vous dois. Je vous aime trop pour cela, et mon amour pour vous durera autant que ma vie.

ÉLISE. Ah! Valère, chacun tient les mêmes discours! Tous les hommes sont semblables par les paroles, et ce n'est⁷ que les actions qui les découvrent⁸ différents.

VALÈRE. Puisque les seules⁹ actions font connaître ce que nous sommes, attendez¹⁰ donc, au moins, à juger de mon cœur par elles, et ne me cherchez

1) Güte, freundliche Gesinnung, Beweise von Güte. Der Plural von Abstrakten, der im Franz. sehr häufig ist, dient zur Bezeichnung einzelner Äußerungen und Kundgebungen, oder wie *les censures* (vgl. Anm. 2) das von mehreren Gethane. — 2) Tadel. Das Wort unterscheidet sich von *blâme* dadurch, daß es einen öffentlichen, mit einer gewissen Feierlichkeit ausgesprochenen Tadel ausdrückt. — 3) nur im bildlichen Sinne gebraucht, im eig. Sinne: *le froid*. — 4) der Singular von *amour* ist in der heutigen Sprache männlich, der Gebrauch desselben als Femininum ist höchstens in der poetischen Sprache zulässig. — 5) = *de me juger sur les autres*, mich nach den anderen zu beurteilen. — 6) *manquer à*, es an etwas fehlen lassen. — 7) *ce n'est que* ungewöhnlich für: *ce ne sont que*. — 8) = *montrent*. — 9) heute würde man lieber sagen: *les actions seules*. — 10) warten Sie darauf mein Herz nach ihnen zu beurteilen, d. h. warten Sie, bis Sie nach meinem Thaten urteilen können.

point des crimes dans les injustes craintes¹ d'une fâcheuse prévoyance. Ne m'assassinez point, je vous prie, par les sensibles² coups d'un soupçon outrageux; et donnez-moi le temps de vous convaincre, par mille et mille preuves, de l'honnêteté de mes feux.

ÉLISE. Hélas! qu'³ avec facilité on se laisse persuader par les personnes que l'on aime! Oui, Valère, je tiens⁴ votre cœur incapable de m'abuser⁵. Je crois que vous m'aimez d'⁶un véritable amour, et que vous me serez fidèle: je n'en veux point du tout douter, et je retranche⁷ mon chagrin aux appréhensions⁸ du blâme qu'on pourra me donner.

VALÈRE. Mais pourquoi cette inquiétude?

ÉLISE. Je n'aurais rien à craindre, si tout le monde vous voyait des⁹ yeux dont je vous vois; et je trouve en votre personne de quoi¹⁰ avoir raison aux¹¹ choses que je fais pour vous. Mon cœur, pour

1) Besorgnisse. — 2) das Wort hat aktive und passive Bedeutung, wie das deutsche empfindlich sowohl den Sinn von empfindend als von fühlbar hat. — 3) *que* sehr häufig im Ausruf, etwa im Sinne von: wie sehr. — 4) man gebraucht *tenir* in der Bedeutung von *réputer, estimer, croire* (halten für) mit prädikativem Adjektiv mit und ohne *pour*, z. B. *Je tiens cela vrai* oder *pour vrai. C'est un homme que l'on tient ruiné* oder *pour ruiné* (Ac. 1878). — 5) *abuser qn.* täuschen, *abuser de* mißbrauchen. — 6) die Art und Weise der Handlung wird sehr häufig durch *de* ausgedrückt, namentlich wenn das Verb und das Bestimmungswort in naher Beziehung stehen, z. B. *écrire d'un style correct, manger de bon appétit* etc., so auch *vivre d'une vie heureuse*. — 7) *retrancher* = *réduire, borner à*, ein seltener Gebrauch. — 8) Besorgnis vor, in betreff des Plural vgl. S. 8, Anm. 1. — 9) mit; *de* bezeichnet hier zunächst das Mittel (instrumental) und dann Art und Weise. Vgl. *Il me parlait des yeux et du geste. Le passé ne s'efface pas d'un trait*. Nachdrücklicher ist *par*, wie in dem Satze: „*Il ne voit que par les yeux des autres.*“ (Ac.) — 10) *je trouve de quoi avoir raison*, ich finde Anlaß (Grund) recht zu haben. — 11) man würde jetzt lieber *dans* sagen.

sa défense, a tout votre mérite, appuyé du secours¹ d'une reconnaissance où² le ciel m'engage envers vous. Je me représente, à toute heure, ce péril étonnant qui commença de nous offrir aux regards l'un de l'autre; cette générosité surprenante qui vous fit risquer votre vie pour dérober la mienne à la fureur des ondes; ces soins pleins de tendresse que vous me fites éclater³ après m'avoir tirée de l'eau, et les hommages assidus de cet ardent amour que ni le temps ni les difficultés n'ont rebuté, et qui, vous faisant négliger et parents et patrie, arrête vos pas en ces lieux, y tient en ma faveur votre fortune⁴ déguisée, et vous a réduit, pour me voir, à vous revêtir⁵ de l'emploi de domestique⁶ de mon père. Tout cela fait chez moi, sans doute, un merveilleux effet; et c'en est assez à mes yeux pour me⁷ justifier l'engagement où j'ai pu consentir; mais ce n'est pas assez peut-être pour le justifier aux autres, et je ne suis pas sûre qu'on entre⁸ dans mes sentiments.

VALÈRE. De tout ce que vous avez dit, ce n'est que par mon seul⁹ amour que je prétends, auprès de vous, mériter quelque chose; et, quant aux scrupules que vous avez, votre père lui-même ne prend

1) der Ausdruck ist etwas künstlich. Das Verdienst des V. wird dargestellt als unterstützt (erhöht) durch die Empfindung der Dankbarkeit, von der E. erfüllt ist. — 2) vgl. S. 7, Anm. 5. — 3) *faire éclater à qn.* für jem. an den Tag legen. — 4) Glückslage im Sinne von Stand. — 5) *se revêtir de qch.* sich mit etwas bekleiden, etwas anlegen, annehmen. — 6) *domestique* hatte im XVII. Jahrhundert nicht den heutigen Sinn, es hieß damals: Hausbeamter, Intendant. — 7) *me*, für mich, in meinen Augen. — 8) hineingehen, d. h. sich finden in, teilen — 9) vgl. S. 8, Anm. 9.

que trop de soin de vous justifier à¹ tout le monde ; et l'excès de son avarice, et la manière austère² dont il vit avec ses enfants, pourraient autoriser des choses plus étranges. Pardonnez-moi, charmante Élise, si j'en³ parle ainsi devant vous. Vous savez que, sur⁴ ce chapitre, on n'en peut pas dire de bien. Mais enfin, si je puis, comme je l'espère, retrouver mes parents, nous n'aurons pas beaucoup de peine à nous le rendre favorable. J'en attends des nouvelles avec impatience, et j'en⁵ irai chercher moi-même, si elles tardent⁶ à venir.

ÉLISE. Ah! Valère, ne bougez⁷ d'ici, je vous prie; et songez seulement à vous bien mettre⁸ dans l'esprit de mon père.

VALÈRE. Vous voyez comme je m'y prends, et les adroites complaisances qu'il m'a fallu mettre en usage⁹ pour m'introduire à son service; sous quel masque¹⁰ de sympathie et de rapports de sentiments je me déguise pour lui plaire, et quel personnage¹¹ je joue tous les jours avec lui afin d'acquérir sa tendresse. J'y fais des progrès admirables; et j'éprouve que, pour gagner les hommes, il n'est point de meilleure voie¹² que de se parer à leurs

1) wie oben kurz für *aux yeux de tout le monde*. — 2) *austère* streng, rauh. — 3) *en* = *de lui*. — 4) *sur ce chapitre* = *sur ce point*, in diesem Punkte. — 5) *en* auf *nouvelles* bezüglich. — 6) *zögern* zu kommen, auf sich warten lassen. — 7) bei *bouger* kann, wie bei *pouvoir*, *savoir*, *oser* und *cesser*, die Verneinung blofs mit *ne* ausgedrückt werden, z. B. *Je ne bougerai de là, puisque vous l'ordonnez. Ne bougez de là. Ne bougez oder ne bougez pas (Ac.)*. — 8) sich in Gunst setzen bei. Der Ausdruck ist veraltet. Man sagt aber sehr wohl: *se mettre bien, se mettre mal avec quelqu'un (Ac.)*, sich gut (schlecht) mit jem. stellen. — 9) *mettre en usage* = *mettre en œuvre*, anwenden. — 10) Maske von Sympathie, d. h. erheuchelte Sympathie. — 11) *jouer un personnage*, eine Rolle spielen. — 12) Weg, Mittel.

yeux de leurs inclinations, que de donner¹ dans leurs maximes, encenser² leurs défauts, et applaudir à ce qu'ils font. On n'a que faire³ d'avoir peur de trop charger⁴ la complaisance; et la manière dont on les joue a beau⁵ être visible, les plus fins toujours sont de grandes dupes⁶ du côté de la flatterie; et il n'y a rien de si impertinent et de si ridicule qu'on ne fasse avaler⁷, lorsqu'on l'assaisonne en⁸ louanges. La sincérité souffre un peu au⁹ métier que je fais; mais, quand on a besoin des hommes, il faut bien s'ajuster¹⁰ à eux; et, puisqu'on ne saurait les gagner que par là, ce n'est pas la faute de ceux qui flattent, mais de ceux qui veulent être flattés.

ÉLISE. Mais que¹¹ ne tâchez-vous aussi à¹² gagner l'appui de mon frère, en cas que la servante s'avisât¹³ de révéler notre secret?

VALÈRE. On ne peut pas ménager l'un et l'autre; et l'esprit du père et celui du fils sont des choses si opposées, qu'il est difficile d'accommoder ces deux confidences¹⁴ ensemble. Mais vous, de votre part, agissez auprès de votre frère, et servez-vous de l'amitié qui est entre vous deux, pour le jeter¹⁵

1) donner dans qch. in etwas geraten, auf etwas verfallen, hier: auf etwas eingehen. — 2) encenser qn. jem. Weihrauch streuen, schmeicheln. Bei einer Folge von Infinitiven setzt M. die Präposition sehr häufig nur vor den ersten. — 3) je n'ai que faire de, populäre Wendung für: je n'ai pas besoin de. — 4) das Wort heißt eigentlich: beladen, belasten, und ist sehr gewöhnlich im Sinne von überladen, übertreiben. — 5) mag noch so sichtbar sein. — 6) être la dupe de qn. sich von jem. anführen lassen. — 7) eigentl.: sie verschlucken läßt, d. h. ihnen beibringt. — 8) gewöhnlich: assaisonner de. — 9) bei. — 10) = s'accommoder. — 11) que = pourquoi. — 12) jetzt gewöhnlich tâcher de. — 13) vgl. S. 7, Anm. 7. — 14) das volle Vertrauen beider. Das Wort heißt gewöhnlich vertrauliche Mitteilung. — 15) jeter = mettre.

dans nos intérêts. Il vient. Je me retire¹. Prenez ce temps pour lui parler, et ne lui découvrez de notre affaire que ce que vous jugerez à propos².

ÉLISE. Je ne sais si j'aurai la force de lui faire cette confidence.

Scène II.

CLÉANTE, ÉLISE.

CLÉANTE. Je suis bien aise de vous trouver seule, ma sœur; je brûlais³ de vous parler, pour m'ouvrir⁴ à vous d'un secret.

ÉLISE. Me voilà prête à vous ouïr⁵, mon frère. Qu'avez-vous à me dire?

CLÉANTE. Bien des choses, ma sœur, enveloppées⁶ dans un mot. J'aime.

ÉLISE. Vous aimez?

CLÉANTE. Oui, j'aime. Mais avant que⁷ d'aller plus loin, je sais que je dépends d'un père, et que le nom de fils me soumet à ses volontés; que nous ne devons point engager notre foi⁸ sans le consentement de ceux dont nous tenons le jour⁹; que le ciel les a faits les maîtres de nos vœux, et qu'il nous est enjoint de n'en disposer que par leur con-

1) ich gehe; *se retirer* oft = *s'en aller, s'éloigner*. — 2) was Ihr für angemessen haltet; soviel Euch ratsam erscheint. — 3) brûler = *brûler du désir*. — 4) etwas ungewöhnlich für: *vous confier un secret*, doch hat auch *Ac.* einen Satz wie: „*Il ne s'était jamais ouvert de cela à personne.*“ — 5) *écouter* würde dem heutigen Gebrauche mehr entsprechen, *ouïr* ist mehr und mehr veraltet und jetzt nur noch im Partizip und zwar im Sinne von *entendu* ganz gewöhnlich. — 6) *enveloppées* = *contenues*; eigentlich eingewickelt; der Ausdruck würde heut etwas gesucht erscheinen. — 7) = *avant de*, bei Molière sehr häufig. — 8) unser Wort verpfänden, d. h. ein Ehegelöbniß thun; vgl. S. 7, Anm. 1. — 9) Tag, Tageslicht im Sinne von Leben ist sehr gewöhnlich.

duite¹; que, n'étant prévenus² d'aucune folle ardeur, ils sont en état de se tromper bien moins que nous, et de voir beaucoup mieux ce qui nous est propre³, qu'il en faut plutôt croire les lumières⁴ de leur prudence que l'aveuglement⁵ de notre passion; et que l'emportement de la jeunesse nous entraîne le plus souvent dans des précipices fâcheux. Je vous dis tout cela, ma sœur, afin que vous ne vous donniez pas la peine de me le dire; car, enfin⁶, mon amour ne veut rien écouter, et je vous prie de ne me point faire de remontrances.

ÉLISE. Vous êtes-vous engagé⁷, mon frère, avec celle que vous aimez?

CLÉANTE. Non: mais j'y suis résolu, et je vous conjure encore une fois de ne me point apporter de raisons pour m'en dissuader.

ÉLISE. Suis-je, mon frère, une si étrange personne?

CLÉANTE. Non, ma sœur; mais vous n'aimez pas. Vous ignorez la douce violence⁸ qu'un tendre amour fait sur nos cœurs; et j'appréhende votre sagesse⁹.

ÉLISE. Hélas! mon frère, ne parlons point de

1) *par leur conduite* = *sous leur direction*. — 2) *zum voraus gewonnen, eingenommen und daher verblendet*. — 3) *etwa = ce qui nous convient, zukommt, frömmt*. — 4) *die Einsicht*. — 5) *Verblendung, Blindheit, gewöhnlich nur im bildlichen Sinne, im eigentl. Sinne ist cécité der übliche Ausdruck*. — 6) *endlich, um zu Ende zu kommen, kurz*. — 7) *dem Sinne nach = dem heute üblichen Ausdruck promettre mariage*. — 8) *heute lieber: le doux empire que l'amour exerce sur le cœur*. — 9) *Verständigkeit; sage* heißt nicht nur *weise*, sondern es bezeichnet ganz allgemein ein besonnenes, angemessenes Verhalten. Von Kindern gebraucht entspricht *sage* unserem artig, es unterscheidet sich aber von dem deutschen Worte dadurch, daß es von Erwachsenen genau in demselben Sinne gesagt wird.

ma sagesse; il n'est personne qui n'en manque, du moins une fois en sa vie; et, si je vous ouvre mon cœur, peut-être serai-je à vos yeux bien moins sage que vous.

CLÉANTE. Ah! plutôt au ciel que votre âme, comme la mienne...!

ÉLISE. Finissons auparavant votre affaire, et me¹ dites qui est celle que vous aimez.

CLÉANTE. Une jeune personne qui loge depuis peu en ces quartiers², et qui semble être faite³ pour donner de l'amour à tous ceux qui la voient. La nature, ma sœur, n'a rien formé de plus aimable, et je me sentis transporté⁴ dès le moment que je la vis. Elle se nomme Mariane, et vit sous la conduite d'une bonne femme de mère⁵ qui est presque toujours malade, et pour qui cette aimable fille a des sentiments d'amitié qui ne sont pas imaginables. Elle la sert, la plaint, et la console, avec une tendresse qui vous toucherait l'âme. Elle se prend⁶ d'un air⁷ le plus charmant du monde aux choses qu'elle fait; et l'on voit briller mille grâces en toutes ses actions, une douceur pleine d'attraits, une bonté tout engageante, une honnêteté adorable, une... Ah! ma sœur, je voudrais que vous l'eussiez vue!

1) bei einem zweiten durch *et* angereihten Imperativ stehen die Pronomina noch jetzt häufig vor. — 2) Stadtteil. — 3) *être fait pour*, geeignet, geschaffen sein für. — 4) ergänze: *de joie*. — 5) gute, alte Mutter. Der allgemeine Begriff *femme* wird durch *mère* näher bestimmt, eine genaue Wiedergabe des grammatischen Verhältnisses der beiden Substantiva wird im Deutschen kaum möglich sein, man vergleiche aber volkstümliche Ausdrücke wie: eine Seele von Mensch, ein Schuft von Kerl. — 6) *se prendre à qch.* etwas anfassen, sich bei etwas benehmen. — 7) *air* = *manière*. Der Gebrauch des unbestimmten Artikels in Verbindung mit einem Superlativ ist bei Molière nicht ungewöhnlich, würde aber heut auffällig sein.

ÉLISE. J'en¹ vois beaucoup, mon frère, dans les choses que vous me dites; et, pour comprendre ce qu'elle est, il suffit que vous l'aimez².

CLÉANTE. J'ai découvert sous main³ qu'elles ne sont pas fort accommodées⁴, et que leur discrète conduite a de la peine à étendre⁵ à tous leurs besoins le bien qu'elles peuvent avoir. Figurez-vous, ma sœur, quelle joie ce peut être que de relever la fortune d'une personne que l'on aime; que de donner adroitement quelques petits secours aux modestes nécessités⁶ d'une vertueuse famille; et concevez quel déplaisir⁷ ce m'est de voir que, par l'avarice d'un père, je sois⁸ dans l'impuissance de goûter cette joie, et de faire éclater⁹ à cette belle aucun¹⁰ témoignage de mon amour.

ÉLISE. Oui, je conçois assez, mon frère, quel doit être votre chagrin.

CLÉANTE. Ah! ma sœur, il est plus grand qu'on ne peut croire. Car, enfin, peut-on rien voir de plus cruel que cette rigoureuse épargne qu'on exerce¹¹ sur nous, que cette sécheresse¹² étrange où l'on nous fait languir? — Et que nous servira d'avoir du

1) *en* = *d'elle*. — 2) der heutige Gebrauch verlangt den Konjunktiv nach *il suffit*. — 3) *sous main* = *secrètement*. — 4) *accommodé* im XVII. Jahrh. = *riche, à son aise*. Jetzt in dieser Bedeutung veraltet. — 5) jetzt lieber: *satisfaire à tous les besoins*: und dafs ihr besonnener Lebenswandel Mühe hat, dafs es ihnen bei ihrer bescheidenen Lebensweise schwer wird, mit dem Vermögen, welches sie besitzen können, für alle Bedürfnisse aufzukommen. — 6) *les nécessités* die Bedürfnisse. — 7) *déplaisir* Schmerz, ein namentlich in der Tragödie sehr übliches Wort. — 8) der Konjunktiv erklärt sich aus dem zu Grund liegenden Gedanken: *il est fâcheux, quel dommage*. — 9) *faire éclater*, etwas ungewöhnlich für *montrer, donner*. — 10) *aucun* ist durch den negativen Begriff veranlafst. — 11) *exercer sur* ausüben gegen. — 12) *sécheresse* eigentl.: Dürre, hier etwas allgemeiner: Dürftigkeit.

bien¹ s'il ne nous vient que dans le temps que² nous ne serons plus dans le bel³ âge d'en jouir et si, pour m'entretenir même⁴, il faut que maintenant je m'engage⁵ de tous côtés; si je suis réduit avec vous à chercher tous les jours le secours des marchands, pour avoir moyen de porter des habits raisonnables⁶? Enfin, j'ai voulu vous parler pour⁷ m'aider à sonder mon père sur les sentiments où je suis; et, si je l'y trouvais contraire, j'ai résolu d'aller en d'autres lieux, avec cette aimable personne, jouir de la fortune que le ciel voudra nous offrir. Je vais chercher partout, pour ce dessein⁸, de l'argent à emprunter; et, si vos affaires⁹, ma sœur, sont semblables aux miennes, et qu'il faille que notre père s'oppose à nos désirs, nous le quitterons là tous deux, et¹⁰ nous affranchirons de cette tyrannie où nous tient, depuis si longtemps, son avarice insupportable.

ÉLISE. Il est bien vrai que tous les jours il nous donne de plus en plus sujet de regretter la mort de notre mère, et que...

CLÉANTE. J'entends sa voix. Éloignons-nous un peu pour nous achever notre confidence¹¹; et nous

1) *le bien*, der gewöhnliche Ausdruck bei Molière für Vermögen. — 2) jetzt lieber *où*. — 3) *dans le bel âge de* = *en âge de*. — 4) jetzt lieber: *même pour m'entretenir*, oder *seulement pour m'entretenir*, um auch nur zu bestehen. — 5) sich verpflichten, d. h. sich in Schulden stürzen (der übliche Ausdruck ist: *s'endetter*). — 6) es ist charakteristisch, daß das Wort, welches eigentlich das der Vernunft Gemäße bezeichnet, im Französischen sehr häufig im Sinne von anständig gebraucht wird. — 7) jetzt lieber: *pour que vous m'aidiez*. — 8) *pour ce dessein*, gewöhnlicher: *dans ce but, pour (à) cet effet*. — 9) etwa durch Lage zu geben. — 10) das Subjekts-Pronomen ist vor dem zweiten Verb ausgelassen. — 11) um uns vollständig auszusprechen.

joindrons après nos forces pour venir attaquer la dureté de son humeur¹.

/ Scène III.

HARPAGON, LA FLÈCHE.

HARPAGON. Hors d'ici tout à l'heure, et qu'on ne réplique pas. Allons, que l'on détale² de chez moi, maître juré filou³, vrai gibier de potence⁴!

LA FLÈCHE, à part. Je n'ai jamais rien vu de si méchant que ce maudit vieillard; et je pense, sauf correction⁵, qu'il a le diable au corps.

HARPAGON. Tu murmures entre tes dents?

LA FLÈCHE. Pourquoi me chassez-vous?

HARPAGON. C'est bien à toi, pendard, à me demander des raisons! Sors vite, que⁶ je ne t'assomme.

LA FLÈCHE. Qu'est-ce que je vous ai fait?

HARPAGON. Tu m'as fait que je veux que tu sortes.

LA FLÈCHE. Mon maître, votre fils, m'a donné ordre de l'attendre.

HARPAGON. Va-t'en⁷ l'attendre dans la rue, et ne sois point dans ma maison, planté tout⁸ droit comme un piquet⁹, à observer ce qui se passe, et

1) *humeur*, Wesen, Charakter. — 2) *détaler* wieder einpacken, fig. und fam. als Intransitivum: sich fortpacken; vgl. *étaler* ausbreiten. — 3) *juré* eigentlich: durch einen Eid bekräftigt, etwas erweitert in Ausdrücken wie *ennemi juré* (ausgemacht); die Stellung vor dem Hauptwort ist auffallend. Herr Erzspitzbube. — 4) Wild für den Galgen — Galgenvogel. — 5) bis auf bessere Belehrung, d. h. etwa: mit Erlaubnis; veraltete Wendung. — 6) im Sinne von *pour que*, sehr gewöhnlich nach einem Imperativ. — 7) *s'en aller*, bei Molière häufig statt des einfachen *aller*. — 8) so kerzengeradewie. — 9) *piquet* Absteckpfahl.

faire ton profit de tout. Je ne veux point avoir sans cesse devant moi un espion de mes affaires, un traître dont les yeux maudits assiègent¹ toutes mes actions, dévorent ce que je possède, et furètent² de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler.

LA FLÈCHE. Comment diantre³ voulez-vous qu'on fasse pour vous voler? Êtes-vous un homme volable, quand vous renfermez toutes⁴ choses, et faites sentinelle⁵ jour et nuit?

HARPAGON. Je veux renfermer ce que bon⁶ me semble, et faire sentinelle comme il me plaît. Ne voilà pas de mes mouchards⁷, qui prennent garde à ce qu'on fait? (*Bas, à part.*) Je tremble⁸ qu'il n'ait soupçonné quelque chose de mon argent. (*Haut.*) Ne serais-tu point homme à aller faire courir⁹ le bruit que j'ai chez moi de l'argent caché?

LA FLÈCHE. Vous avez de l'argent caché?

HARPAGON. Non, coquin, je ne dis pas cela. (*A part.*) J'enrage! (*Haut.*) Je demande si, malicieusement, tu n'irais point faire courir le bruit que j'en ai.

LA FLÈCHE. Hé! que nous importe que vous en ayez, ou que vous n'en ayez pas, si c'est pour nous la même chose?

1) belagern, d. h. von allen Seiten bewachen. — 2) fureter durchstöbern. — 3) diantre verderbt aus diable. — 4) man würde heut den Artikel hinzufügen. — 5) faire sentinelle, Schildwache stehen, Wache halten. — 6) in den sehr üblichen Wendungen: Si bon vous semble, comme bon vous semble, où bon vous semble, faites ce que bon vous semble steht dem gewöhnlichen Gebrauch zuwider das Prädikat vor dem Verb. Es ist das ein Überrest eines im Altfranzösischen weit verbreiteten Gebrauches, so auch: ainsi que besoin est. — 7) Spione. — 8) ich zittere (vor Furcht). — 9) in Umlauf setzen zu wollen.

HARPAGON, *levant la main pour donner un soufflet à La Flèche.* Tu fais le raisonneur! Je te baillerai¹ de ce raisonnement-ci par les oreilles. Sors d'ici, encore une fois.

LA FLÈCHE. Eh bien! je sors.

HARPAGON. Attends. Ne m'emportes-tu rien?

LA FLÈCHE. Que vous emporterais-je?

HARPAGON. Viens çà² que je voie. Montre-moi tes mains.

LA FLÈCHE. Les voilà.

HARPAGON. Les autres.

LA FLÈCHE. Les autres?

HARPAGON. Oui.

LA FLÈCHE. Les voilà.

HARPAGON, *montrant les hauts-de-chausses³ de La Flèche.* N'as-tu rien mis ici dedans?

LA FLÈCHE. Voyez vous-même.

HARPAGON, *tâtant le bas des hauts-de-chausses de La Flèche.* Ces grands hauts-de-chausses sont propres à devenir les receleurs des choses qu'on dérobe; et je voudrais qu'on en⁴ eût fait pendre quelqu'un.

LA FLÈCHE, *à part.* Ah! qu'un homme comme cela mériterait bien ce qu'il craint! et que j'aurais de joie à le voler!

HARPAGON. Euh?

LA FLÈCHE. Quoi?

1) *bailler* in der alten Sprache = *donner*. Ich werde dir mit diesem Raisonnement hier (d. h. mit der Faust) etwas hinter die Ohren geben. — 2) *fam.* = *viens ici*. — 3) das damalige Wort für Beinkleider, jetzt nur: *le pantalon*. — 4) ich wünschte, dafs man einen dafür aufhängte (nämlich dafür, dafs er solche Hosen trägt).

HARPAGON. Qu'est-ce que tu parles de voler?

LA FLÈCHE. Je dis que vous fouillez bien partout pour voir si je vous ai volé.

HARPAGON. C'est ce que je veux faire.

(*Harpagon fouille dans les poches de La Flèche*).

LA FLÈCHE, à part. La peste¹ soit de l'avarice et des avaricieux²!

HARPAGON. Comment? que dis-tu?

LA FLÈCHE. Ce que je dis?

HARPAGON. Oui. Qu'est-ce que tu dis d'avarice et d'avaricieux?

LA FLÈCHE. Je dis que la peste soit de l'avarice et des avaricieux.

HARPAGON. De qui veux-tu parler?

LA FLÈCHE. Des avaricieux.

HARPAGON. Et qui sont-ils, ces avaricieux?

LA FLÈCHE. Des vilains et des ladres³.

HARPAGON. Mais qui est-ce que tu entends par là?

LA FLÈCHE. De quoi vous mettez-vous en peine⁴?

HARPAGON. Je me mets en peine de ce qu'il faut.

LA FLÈCHE. Est-ce que vous croyez que je veux parler de vous?

1) häufig in Flüchen, eigentlich: das Verderben werde dem Geize zu teil; etwa: zum Teufel mit dem Geize. — 2) während *avare* den Begriff des Geizes ganz allgemein ausdrückt, tritt derselbe in *avaricieux* mehr in seiner äußeren, konkreten Wirkung hervor, namentlich wird das Wort gebraucht, wo es sich um besonders kleinliche und verächtliche Erscheinungen des Geizes handelt. Filzig, knauserig. — 3) Filze, das Wort kommt von Lazare her und hieß ursprünglich nur bettelhaft. — 4) *se mettre en peine de qch.* sich Mühe geben, sich kümmern um etwas.

HARPAGON. Je crois ce que je crois; mais je veux que tu me dises à qui tu parles quand tu dis cela.

LA FLÈCHE. Je parle... Je parle à mon bonnet¹.

HARPAGON. Et moi je pourrais bien parler à ta barrette².

LA FLÈCHE. M'empêcherez-vous de maudire les avaricieux?

HARPAGON. Non: mais je t'empêcherai de jaser et d'être insolent. Tais-toi.

LA FLÈCHE. Je ne nomme personne.

HARPAGON. Je te rosserai³, si tu parles.

LA FLÈCHE. Qui se sent morveux⁴, qu'il se mouche.

HARPAGON. Te tairas-tu?

LA FLÈCHE. Oui, malgré moi.

HARPAGON. Ha! Ha!

LA FLÈCHE, *montrant à Harpagon une poche de son justaucorps*⁵. Tenez, voilà encore une poche. Êtes-vous satisfait?

HARPAGON. Alons, rends-le-moi sans te fouiller⁶.

LA FLÈCHE. Quoi?

HARPAGON. Ce que tu m'as pris.

LA FLÈCHE. Je ne vous ai rien pris du tout.

HARPAGON. Assurément?

1) *parler à son bonnet* ist ein populärer Ausdruck für: mit sich selbst reden. — 2) *la barrette*, runde oder eckige, schirmlose Mütze, populär und familiär: *parler à la barrette de qn.* jem. gründlich die Wahrheit sagen (eig.: ein Wörtchen zur Mütze sprechen, d. h. darauf schlagen). — 3) durchwalken, sehr populär. — 4) *morveux*, rotzig, vom Pferde; also eigentlich: wer sich rotzig fühlt, der schnäuze sich. Wir sagen: Wen es juckt, der kratze sich. Natürlich ist der Ausdruck sehr familiär. — 5) *justaucorps* Mannsrock, der bis zum Knie geht, veraltet. — 6) da das Subjekt verschieden ist, so ist der Infinitiv sehr auffallend. Jetzt: *sans que je te fouille*.

LA FLÈCHE. Assurément.

HARPAGON. Adieu. Va-t'en à tous les diables.

LA FLÈCHE, *à part*. Me voilà fort bien congédié¹.

HARPAGON. Je te le mets sur ta conscience² au moins.

Scène IV.

HARPAGON, *seul*.

Voilà un pendard de³ valet qui m'incommode fort; et je ne me plais point à voir ce chien de³ boiteux-là. Certes, ce n'est pas une petite peine que⁴ de garder chez soi une grande somme d'argent; et bien heureux qui⁵ a tout son fait⁶ bien placé, et ne conserve seulement⁷ que ce qu'il faut pour sa dépense! On n'est pas peu embarrassé à inventer, dans toute une maison, une cache⁸ fidèle; car, pour moi, les coffre-forts me sont suspects, et je ne veux jamais m'y fier. Je les tiens⁹ justement une franche¹⁰ amorce à voleurs¹¹, et c'est toujours la première chose que l'on va attaquer.

1) verabschiedet, entlassen. — 2) *mettre qch. sur la conscience de qn.* einem etwas auf die Seele binden. — 3) vgl. 15, 5. Deutsch: schurkenhafte Diener und lahme Hunde. — 4) *que* ist im Deutschen kaum zu übersetzen (allenfalls durch nämlich). Diese Wendung ist im Französischen sehr üblich, der Prädikatsbegriff wird durch dieselbe besonders hervorgehoben; man bedient sich ihrer vorzüglich, wenn das logische Subjekt ein Infinitiv ist, letzterer erhält dann die Präposition *de*. Statt zu sagen: *garder chez soi est une grande peine*, sagt man: *c'est une grande peine que de garder chez soi*. — 5) *qui* für *celui qui*. — 6) *fait* = *bien, fortune*, veraltet. — 7) *ne que seulement*, pleonastisch, aber sehr häufig bei Molière. — 8) *cache* = *Versteck*, veraltet, jetzt ist nur das Diminutivum *cachette* gebräuchlich. — 9) vgl. 9, 4. — 10) *franc* vor dem Hauptwort: echt, ausgemacht. — 11) *à voleurs*: Attribut des unterscheidenden Merkmals; übers.: Diebesküder.

Scène V.

HARPAGON, ÉLISE et CLÉANTE, *parlant ensemble, et restant dans le fond du théâtre.*

HARPAGON, *se croyant seul.* Cependant, je ne sais si j'aurai bien fait d'avoir enterré¹, dans mon jardin, dix mille écus² qu'on me rendit hier. Dix mille écus en or chez soi est une somme assez... (*A part, apercevant Élise et Cléante.*) O ciel! je me serai trahi moi-même! la chaleur m'aura emporté, et je crois que j'ai parlé haut, en raisonnant³ tout seul. (*A Cléante et à Élise.*) Qu'est-ce?

CLÉANTE. Rien, mon père.

HARPAGON. Y a-t-il longtemps que vous êtes là?

ÉLISE. Nous ne venons que d'arriver.

HARPAGON. Vous avez entendu...

CLÉANTE. Quoi, mon père?

HARPAGON. Là...

ÉLISE. Quoi?

HARPAGON. Ce que je viens de dire.

CLÉANTE. Non.

HARPAGON. Si fait, si fait⁴.

ÉLISE. Pardonnez-moi⁵.

HARPAGON. Je vois bien que vous en avez ouï quelques mots. C'est que je m'entretenais en moi-

1) *enterrer* heisst vergraben und begraben. — 2) das Wort, das ursprünglich Schild (scutum) bedeutet, war der damals übliche Ausdruck für eine Silbermünze im Werte von 3 Frank, jetzt sagt man bisweilen noch *écu de cinq francs*, gewöhnlich aber dafür *pièce de cinq francs* oder *pièce de cent sous*. Im Plural ist *écu* noch jetzt sehr üblich, ganz allgemein im Sinne von Reichtum. *Il a des écus*. — 3) überlegen. — 4) *si fait*, doch, freilich; eine sehr energische, nur nach vorangehender Negation zulässige Form der Bejahung. — 5) eine noch jetzt sehr gewöhnliche milde und höfliche Form des Widerspruches.

même¹ de la peine qu'il y a aujourd'hui à trouver de l'argent, et je disais qu'il² est bien heureux qui peut avoir dix mille écus chez soi.

CLÉANTE. Nous feignons³ à vous aborder, de peur de vous interrompre.

HARPAGON. Je suis bien aise de vous dire cela, afin que vous n'alliez pas prendre les choses de travers⁴, et vous imaginer que je dise que c'est moi qui ai dix mille écus.

CLÉANTE. Nous n'entrons⁵ point dans vos affaires.

HARPAGON. Plût à Dieu que je les eusse, dix mille écus!

CLÉANTE. Je ne crois pas...

HARPAGON. Ce serait une bonne affaire pour moi.

ÉLISE. Ce sont des choses...

HARPAGON. J'en aurais bon⁶ besoin.

CLÉANTE. Je pense que...

HARPAGON. Cela m'accommoderait⁷ fort.

ÉLISE. Vous êtes...

HARPAGON. Et je ne me plaindrais pas, comme je fais, que le temps est misérable.

CLÉANTE. Mon Dieu! mon père, vous n'avez pas lieu⁸ de vous plaindre; et l'on sait que vous avez assez de bien.

HARPAGON. Comment, j'ai assez de bien! Ceux

1) ich unterhielt mich in mir selbst, etwas ungewöhnlich für: ich überlegte mir. — 2) = *que celui-là est bien heureux qui.* — 3) *feindre à* hier wie auch sonst bei Molière = *hésiter à*, in dieser Verwendung veraltet, jetzt nur: *feindre de*, sich stellen als ob. — 4) *prendre qch. de travers*, verquer, verkehrt auffassen. — 5) = *nous ne nous mêlons pas de vos affaires.* — 6) der Gebrauch des Adjektivs würde heute auffallen. — 7) jetzt lieber: *cela m'arrangerait fort.* — 8) *avoir lieu de*, Anlafs haben zu.

qui le disent en¹ ont menti. Il n'y a rien de plus faux; et ce sont des coquins qui font ccourir² tous ces bruits-là.

ÉLISE. Ne vous mettez point en colère.

HARPAGON. Cela est étrange, que mes propres enfants me trahissent, et deviennent mes ennemis!

CLÉANTE. Est-ce être votre ennemi que³ de dire que vous avez du bien?

HARPAGON. Oui. De pareils discours, et les dépenses que vous faites, seront cause⁴ qu'un de ces jours on viendra chez moi me couper la gorge, dans la pensée que je suis tout cousu de pistoles⁵.

CLÉANTE. Quelle grande dépense est-ce que je fais?

HARPAGON. Quelle⁶? Est-il rien de plus scandaleux que ce somptueux équipage⁷ que vous promenez par la ville? Je querellais⁸ hier votre sœur; mais c'est encore pis. Voilà qui crie vengeance au ciel; et, à vous prendre depuis les pieds jusqu'à la tête, il y aurait là de quoi faire une bonne constitution⁹. Je vous l'ai dit vingt fois, mon fils, toutes

1) der Gebrauch von *en* ist dem Franz. in diesem Ausdruck eigentümlich, namentlich: *vous en avez menti*, ein außerordentlich grober und beleidigender Ausdruck. — 2) *faire courir un bruit*, in Umlauf setzen. — 3) die Stelle unterscheidet sich von der oben (S. 23, Anm. 4) besprochenen: *ce n'est pas une petite peine que de garder* nur dadurch, daß hier auch das Prädikat durch einen Infinitiv repräsentiert ist. Man giebt den Sinn richtig wieder, wenn man übersetzt: Heißt es Euer Feind sein, wenn man sagt etc. — 4) jetzt lieber: *la cause*. — 5) *pistole*, ehemalige Goldmünze, etwa: daß ich ganz mit Gold gespickt bin. — 6) man würde jetzt lieber das Substantiv wiederholen: *Quelle dépense?* — 7) Aufzug, Staat, Kleidung. — 8) *quereller qn.* mit jem. hadern, es wird namentlich von dem gebraucht, der seiner Laune nachgiebt und sich in momentaner Erregung gehen läßt. — 9) *constitution*, ein damals sehr üblicher Rentenvertrag; es wäre da Geld genug, um einen ganz hübschen Rentenvertrag zu machen.

vos manières me déplaisent fort; vous donnez furieusement dans¹ le marquis; et, pour aller ainsi vêtu, il faut bien que vous me dérobiez.

CLÉANTE. Hé! comment vous dérober?

HARPAGON. Que sais-je? Où pouvez-vous donc prendre de quoi entretenir l'état² que vous portez?

CLÉANTE. Moi, mon père? c'est que je joue; et, comme je suis fort heureux, je mets³ sur moi tout l'argent que je gagne.

HARPAGON. C'est fort mal fait. Si vous êtes heureux au jeu, vous en devriez profiter, et mettre à honnête intérêt l'argent que vous gagnez, afin de le trouver un jour. Je voudrais bien savoir, sans parler du reste, à quoi servent tous ces rubans dont vous voilà lardé⁴ depuis les pieds jusqu'à la tête, et si⁵ une demi-douzaine d'aiguillettes⁶ ne suffit pas pour attacher un haut-de-chausses⁷. Il est bien nécessaire d'employer de l'argent à des perruques, lorsque l'on peut porter des cheveux de son cru⁸, qui ne coûtent rien! Je vais⁹ gager qu'en perruques et rubans il y a du moins vingt pistoles; et vingt pistoles rapportent par année dix-huit livres¹⁰ six sous huit deniers¹¹, à ne les placer qu'au denier douze¹².

1) vgl. S. 12, Anm. 1. Der Ausdruck ist verkürzt aus: in die Ansprüche, Gewohnheiten eines Marquis geraten, etwa: den Marquis spielen. — 2) *état* = dem obigen *équipement*, auch in dem Sinne veraltet. — 3) lege an mich, d. h. verwende auf meinen Anzug. — 4) *lardé* bespickt (*lard* Speck). — 5) abhängig von *savoir*. — 6) Schnürsenkel. — 7) vgl. S. 20, Anm. 3. — 8) *de son cru*, selbsterzeugt, gewachsen. — 9) im Deutschen: Ich möchte wetten. Die französische Wendung, die geradezu dem Futur gleichkommt, ist bestimmter und energischer. — 10) *livre* = *franc*; man gebraucht es jetzt nur bei Angabe des Einkommens. — 11) *denier*, alte Kupfermünze, 12 = 1 sou, 20 sous = 1 franc. — 12) *denier* heißt auch Zins (Zinsfuß), *le denier douze*

CLÉANTE. Vous avez raison.

HARPAGON. Laissons cela, et parlons d'autre affaire. (*Apercevant Cléante et Élise qui se font des signes.*) Euh! (*Bas, à part.*) Je crois qu'ils se font signe l'un à l'autre de me voler ma bourse. (*Haut.*) Que veulent dire ces gestes-là?

ÉLISE. Nous marchandons¹, mon frère et moi, à qui² parlera le premier; et nous avons tous deux quelque chose à vous dire.

HARPAGON. Et moi j'ai quelque chose aussi à vous dire à tous deux.

CLÉANTE. C'est de mariage, mon père, que nous désirons vous parler.

HARPAGON. Et c'est de mariage aussi que je veux vous entretenir.

ÉLISE. Ah! mon père!

HARPAGON. Pourquoi ce cri³? Est-ce le mot, ma fille, ou la chose qui vous fait peur?

CLÉANTE. Le mariage peut nous faire peur à tous deux, de la façon que⁴ vous pouvez l'entendre; et nous craignons que nos sentiments ne soient pas d'accord⁵ avec votre choix.

HARPAGON. Un peu de patience; ne vous alarmez point. Je sais ce qu'il faut à tous deux, et vous

heißt Zinsen in der Höhe eines Zwölftels des Kapitals, also $8\frac{1}{3}\%$. Diese Art der Berechnung ist nicht mehr üblich.

1) das Wort heißt eigentlich: handeln, feilschen. Der Sinn ist hier abgeschwächt und wäre einfach durch *discuter* zu geben (vgl. das deutsche *verhandeln*). — 2) diese sehr gewöhnliche, einen Wettstreit bezeichnende Wendung erklärt sich aus einer Fassung des Gedankens, die deutsch etwa zu geben ist durch: An wen es sein wird zuerst zu reden. — 3) im Deutschen statt *Schrei* etwa *Schrecken*. — 4) veraltete Wendung, jetzt: *par la façon dont vous pouvez l'entendre*. — 5) *être d'accord* übereinstimmen.

n'aurez, ni l'un ni l'autre, aucun lieu¹ de vous plaindre de tout ce que je prétends faire. Et, pour commencer par² un bout, (à *Cléante*.) avez-vous vu, dites-moi, une jeune personne appelée Mariane, qui ne loge pas loin d'ici?

CLÉANTE. Oui, mon père.

HARPAGON. Et vous?

ÉLISE. J'en ai ouï parler.

HARPAGON. Comment, mon fils, trouvez-vous cette fille?

CLÉANTE. Une fort charmante personne.

HARPAGON. Sa physionomie?

CLÉANTE. Tout honnête et pleine d'esprit.

HARPAGON. Son air et sa manière³?

CLÉANTE. Admirables, sans doute.

HARPAGON. Ne croyez-vous pas qu'une fille comme cela mériterait assez que l'on songeât⁴ à elle?

CLÉANTE. Oui, mon père.

HARPAGON. Que ce serait un parti⁵ souhaitable?

CLÉANTE. Très souhaitable.

HARPAGON. Qu'elle a toute la mine de faire un bon ménage.

CLÉANTE. Sans doute.

HARPAGON. Et qu'un mari aurait satisfaction⁶ avec elle?

CLÉANTE. Assurément.

HARPAGON. Il y a une petite difficulté: c'est

1) avoir lieu de qch. Anlaß haben zu etwas. — 2) anfangen mit. — 3) jetzt eher: *les manières*. — 4) an sie denken, d. h. in Betracht ziehen. In *songer* liegt im Gegensatz zu dem allgemeineren *penser* die Beziehung auf einen bestimmten praktischen Zweck. — 5) *le parti* wird von einer zur Heirat geeigneten Person gebraucht, gerade wie im Deutschen die *Partie*. — 6) *avoir satisfaction* veraltet = *être heureux*.

que j'ai peur qu'il n'y ait pas avec elle tout le bien qu'on pourrait prétendre¹.

CLÉANTE. Ah! mon père, le bien n'est pas considérable², lorsqu'il est question d'épouser une honnête personne.

HARPAGON. Pardonnez-moi, pardonnez-moi. Mais ce qu'il y a à dire, c'est que, si l'on n'y trouve pas tout le bien qu'on souhaite, on peut tâcher de regagner cela sur³ autre chose.

CLÉANTE. Cela s'entend.

HARPAGON. Enfin, je suis bien aise de vous voir dans mes sentiments⁴, car son maintien honnête et sa douceur m'⁵ont gagné l'âme, et je suis résolu de l'épouser, pourvu que j'y trouve quelque bien.

CLÉANTE. Euh?

HARPAGON. Comment?

CLÉANTE. Vous êtes résolu, dites-vous...

HARPAGON. D'épouser Mariane.

CLÉANTE. Qui? vous? vous?

HARPAGON. Oui, moi, moi, moi. Que veut dire cela?

CLÉANTE. Il⁶ m'a pris tout à coup un éblouissement⁷, et je me retire d'ici.

1) im Sinne von beanspruchen sagt man jetzt: *prétendre à qch.* — 2) *considérable* hier = *n'est pas à considérer, ne mérite pas d'être pris en considération*; *considérable* heisst jetzt nur beträchtlich. — 3) mit, durch; *sur* ist hier gebraucht wie in *conquérir sur, prendre sur* und verbindet sich so mit einem Substantiv, welches die Person oder Sache ausdrückt, von der etwas genommen wird. — 4) Euch innerhalb meiner Empfindungen zu sehen, d. h.: in Übereinstimmung mit mir. — 5) im Deutschen würde man die persönliche Beziehung durch das besitzanzeigende Fürwort geben: *mein Herz.* — 6) *prendre* sehr häufig unpers. und intrans. bei Bezeichnung von Krankheiten, von denen man erfaßt wird: *il lui prit une fièvre.* — 7) *éblouissement* eigentl.: Blendung durch grelles Licht, dann: Schwindel.

HARPAGON. Cela ne sera rien. Allez vite boire dans la cuisine un grand verre d'eau claire.

Scène VI.

HARPAGON, ÉLISE.

HARPAGON. Voilà de mes damoiseaux¹ flouets² qui n'ont non³ plus de vigueur que des poules. C'est là, ma fille, ce que j'ai résolu pour moi. Quant à ton frère, je lui destine une certaine veuve dont, ce matin, on m'⁴est venu parler; et, pour toi, je te donne au seigneur Anselme.

ÉLISE. Au seigneur Anselme?

HARPAGON. Oui, un homme mûr, prudent et sage⁵, qui n'a pas plus de cinquante ans, et dont on vante les grands biens.

ÉLISE, *faisant la révérence*⁶. Je ne veux point me marier, mon père, s'il vous plaît.

HARPAGON, *contrefaisant Élise*. Et moi, ma petite fille, ma mie⁷, je veux que vous vous mariiez, s'il vous plaît.

ÉLISE, *faisant encore la révérence*. Je vous demande pardon, mon père.

1) der Ausdruck stammt aus der Zeit der Blüte des Rittertums und bezeichnete einen noch nicht zum Ritter geschlagenen Pagen, jetzt etwa: junger Stutzer. — 2) *flouet*, Diminutiv von *fou*, weich, zart; jetzt nur *fuet*. — 3) *non plus que* = dem jetzt viel üblicheren *ne pas plus que*, nicht mehr als, d. i. ebensowenig als. — 4) bei *aller*, *venir*, *devoir*, *falloir*, *pouvoir* und einigen andern Verben tritt, wenn sie einen Infinitiv bei sich haben, das persönliche Fürwort gewöhnlich vor diesen. Jedoch hat *Ac.* Sätze wie „*Quand nous viendrez-vous voir?*“ „*Il m'est venu menacer chez moi.*“ — 5) vgl. S. 14, Anm. 9. — 6) sich verneigen. — 7) veraltete Form für *mon amie* (*m'amie*, *mamie*, mit falscher Dekomposition *ma mie*).

HARPAGON, *contrefaisant Élise*. Je vous demande pardon, ma fille.

ÉLISE. Je suis très humble servante au¹ seigneur Anselme; mais, (*faisant encore la révérence*) avec votre permission, je ne l'épouserai point.

HARPAGON. Je suis votre très humble valet; mais, (*contrefaisant Élise*) avec votre permission, vous l'épouserez dès ce soir.

ÉLISE. Dès ce soir?

HARPAGON. Dès ce soir.

ÉLISE, *faisant encore la révérence*. Cela ne sera pas, mon père.

HARPAGON, *contrefaisant encore Élise*. Cela sera, ma fille.

ÉLISE. Non.

HARPAGON. Si².

ÉLISE. Non, vous dis-je.

HARPAGON. Si, vous dis-je.

ÉLISE. C'est une chose où³ vous ne me réduirez point.

HARPAGON. C'est une chose où je te réduirai.

ÉLISE. Je me tuerai plutôt⁴ que d'épouser un tel mari.

HARPAGON. Tu ne te tueras point, et tu l'épuseras. Mais voyez quelle audace! a-t-on jamais vu une fille parler de la sorte à son père?

ÉLISE. Mais a-t-on jamais vu un père marier sa fille de la sorte?

HARPAGON. C'est un⁵ parti où il n'y a rien à

1) gewöhnlicher: *du*. — 2) doch; vgl. S. 24, Anm. 4. — 3) où = *à laquelle*. — 4) lieber, eher, zu unterscheiden von *plus tôt*, früher. — 5) vgl. S. 29, Anm. 5

redire; et je gage que tout le monde approuvera mon choix.

ÉLISE. Et moi, je gage qu'il ne saurait être approuvé d'aucune personne raisonnable.

HARPAGON, *apercevant Valère de loin.* Voilà Valère. Veux-tu qu'entre nous deux nous le fassions juge de cette affaire?

ÉLISE. J'y consens.

HARPAGON. Te rendras-tu à son jugement?

ÉLISE. Oui; j'en passerai¹ par ce qu'il dira.

HARPAGON. Voilà qui est fait².

Scène VII.

VALÈRE, HARPAGON, ÉLISE.

HARPAGON. Ici, Valère. Nous t'avons élu³ pour nous dire qui a raison de⁴ ma fille ou de moi.

VALÈRE. C'est vous, monsieur, sans contredit.

HARPAGON. Sais-tu bien de quoi nous parlons?

VALÈRE. Non. Mais vous ne sauriez avoir tort, et vous êtes toute⁵ raison.

HARPAGON. Je veux, ce soir, lui donner pour époux un homme aussi riche que sage; et la coquine

1) *en passer par qch.* sich etwas gefallen lassen, sich in etwas finden. — 2) *Abgemacht!* Schön! — 3) *élire* im Sinne von *choisir*, nicht selten bei Molière. — 4) der Genitiv ist dem Sprachgebrauch durchaus gemäß und durch eine Art von Attraktion aus einem zu ergänzenden *lequel de nous* zu erklären. — 5) ganz und gar Vernunft, die Vernunft selbst; *toute* wird oft adverbial vor einem Substantiv im Sinne von ganz gebraucht, es bleibt dann unverändert auch vor einem mit einem Konsonanten oder *h consonne* beginnenden Substantiv. Molière hat hier abweichend von dem gewöhnlichen Sprachgebrauch *toute* gesetzt, wie es heißen müßte, wenn ein bezügliches Adjektiv folgte. Vgl. *Ce sont toutes fables que ce que vous contez là (Ac.)*. Was Sie da reden, sind ja lauter F., nichts als F.

me dit au nez qu'elle se moque¹ de le prendre. Que dis-tu de cela?

VALÈRE. Ce que j'en dis?

HARPAGON. Oui.

VALÈRE. Hé! hé!

HARPAGON. Quoi?

VALÈRE. Je dis que, dans le fond, je suis de votre sentiment²; et vous ne pouvez pas que³ vous n'avez raison. Mais aussi n'a-t-elle⁴ pas tort tout à fait, et...

HARPAGON. Comment! le seigneur Anselme est un parti considérable; c'est un gentilhomme qui est noble⁵, doux, posé, sage et fort accommodé⁶, et auquel il ne reste aucun enfant de son premier mariage. Saurait-elle mieux rencontrer?

VALÈRE. Cela est vrai. Mais elle pourrait vous dire que c'est un peu précipiter les choses, et qu'il faudrait au moins quelque temps pour voir si son inclination pourrait s'accommoder avec...

HARPAGON. C'est une occasion qu'il faut prendre vite aux cheveux⁷. Je trouve ici un avantage qu'ailleurs je ne trouverais pas; et il s'engage à la prendre sans dot.

VALÈRE. Sans dot?

HARPAGON. Oui.

1) *je me moque de faire qch.*, es fällt mir gar nicht ein etwas zu thun. — 2) *gewöhnlicher: je suis de votre avis.* — 3) eine veraltete, dem lat. non possum quin, ich kann nicht umhin, entsprechende Wendung; jetzt würde man nur sagen können: *il ne se peut pas que.* — 4) jetzt: *elle n'a pas non plus tout à fait tort; aussi* mit der Inversion drückt stets ein folgerndes Verhältnis aus und kommt unserm daher dann sehr nahe. — 5) ist wirklich adlig (giebt sich nicht etwa nur dafür aus). — 6) vgl. S. 16, Anm. 4. — 7) wie man populärer sagt „beim Schopfe fassen.“

VALÈRE. Ah! je ne dis plus rien. Voyez-vous? voilà une raison tout à fait convaincante; il se faut¹ rendre à cela.

HARPAGON. C'est pour moi une épargne² considérable.

VALÈRE. Assurément; cela ne reçoit³ point de contradiction. Il est vrai que votre fille vous peut représenter que le mariage est une plus grande affaire qu'on ne peut croire; qu'il y va⁴ d'être heureux ou malheureux toute sa vie; et qu'un engagement⁵ qui doit durer jusqu'à la mort ne se⁶ doit jamais faire qu'avec de grandes précautions.

HARPAGON. Sans dot!

VALÈRE. Vous avez raison! voilà qui décide tout; cela s'entend. Il y a des gens qui pourraient vous dire qu'en de telles occasions, l'inclination d'une fille est une chose, sans doute, où l'on doit avoir de⁷ l'égard; et que cette grande inégalité d'âge, d'humeur⁸ et de sentiments, rend un mariage sujet⁹ à des accidents très fâcheux.

HARPAGON. Sans dot!

VALÈRE. Ah! il n'y a pas de réplique à cela; on le sait bien. Qui diantre peut aller là contre¹⁰? Ce¹¹ n'est pas qu'il n'y ait quantité de pères qui aimeraient mieux ménager la satisfaction¹² de leurs

1) gebräuchlicher: il faut se rendre à cela. — 2) = économie.
 — 3) reçoit etwas veraltet für souffre. — 4) il y va de se tenir auf dem Spiele, es handelt sich darum, sein Glück in den Wendungen il y va de la vie, il y va de l'honneur. — 5) Bündnis.
 6) vgl. wegen der Stellung von se Benecke, Gr. II, S. 93, § 52.
 7) jetzt: avoir égard à. — 8) humeur = Wesen, Charakter; vgl. S. 18, Anm. 1. — 9) être sujet à un accident, einem Unfall ausgesetzt sein; rendre sujet à, veranlassen, dass etwas ausgesetzt ist, soviel als exposer. — 10) etwa: dagegen aufkommen. — 11) ce n'est pas que ne = nicht als ob nicht. — 12) satisfactif = bonheur; vgl. S. 29, Anm. 6.



filles, que l'argent qu'ils pourraient donner; qui ne les voudraient point sacrifier à l'intérêt, et chercheraient plus que toute autre chose à mettre dans un mariage cette douce conformité qui, sans cesse, y maintient l'honneur, la tranquillité et la joie; et que...

HARPAGON. Sans dot!

VALÈRE. Il est vrai; cela ferme la bouche à tout. Sans dot! Le moyen¹ de résister à une raison comme celle-là!

HARPAGON, à part, regardant du² côté du jardin. Ouais! il me semble que j'entends un chien qui aboie. N'est-ce point qu'on en voudrait³ à mon argent? (à Valère.) Ne bougez⁴; je reviens tout à l'heure.

Scène VIII.

ÉLISE, VALÈRE.

ÉLISE. Vous moquez⁵-vous, Valère, de lui parler comme vous faites?

VALÈRE. C'est pour ne point l'aigrir, et pour en venir mieux à bout⁶. Heurter de front⁷ ses senti-

1) *le moyen de* = *il est impossible de*: „Unmöglich, einem Grunde wie dem da zu widerstehen!“ — 2) *nach der Seite*. Bei *côté* wird die Richtung in einer dem Französischen eigentümlichen Anschauungsweise durch *de* bezeichnet. — 3) *en vouloir à* erzürnt sein auf, dann in etwas verstärktem Sinne: seine Absicht richten auf, zu Leibe gehen. — 4) vgl. S. 11, Anm. 7. — 5) *se moquer de* heißt: spotten. Im Spott liegt sowohl die Geringschätzung des verspotteten Gegenstandes als auch der Gegensatz zu ernster Stimmung und besonnenem Urteil, daher: 1. sich nichts aus einer Sache machen; 2. es nicht ernst meinen; 3. unvernünftig sein. Übersetze: Seid Ihr von Sinnen? — 6) *en venir à bout de qn. ou de qch.* mit jem. oder mit etwas fertig werden. — 7) *heurter de front*, geradezu vor den Kopf stoßen.

ments est le moyen de tout gâter; et il y a de¹ certains esprits qu'il ne faut prendre qu'en biaisant²; des tempéraments ennemis de toute résistance; des naturels rétifs, que la vérité fait cabrer³, qui toujours se raidissent⁴ contre le droit chemin de la raison, et qu'on ne mène qu'en tournant où l'on veut les conduire. Faites semblant de consentir à ce qu'il veut, vous en viendrez mieux à vos fins; et...

ÉLISE. Mais ce mariage, Valère!

VALÈRE. On cherchera des biais² pour le rompre.

ÉLISE. Mais quelle invention trouver, s'il se doit conclure ce soir?

VALÈRE. Il faut demander un délai, et feindre quelque maladie.

ÉLISE. Mais on découvrira la feinte, si l'on appelle des médecins.

VALÈRE. Vous moquez-vous? Y connaissent-ils quelque chose⁵? Allez, allez, vous pourrez avec⁶ eux avoir quel mal il vous plaira; ils vous trouveront des raisons pour vous dire d'où cela vient.

1) auch ohne das partitive *de* wie ein unbestimmtes Fürwort. — 2) *biaser* schief sein; fig.: Winkelzüge machen (*le biais*, schiefe Ebene, der Ausweg). — 3) *cabrer* sich bäumen, eigentl. vom Pferde, wie das voraufgehende *rétif*. — 4) früher gesprochen *roè-* oder *rouè-*dissent, jetzt geschrieben *raidir* und demgemäfs *rà-*dir ausgesprochen. *Ac.* schreibt nur noch mit *ai*: *raide*, *raideur* und *raidir*. — 5) ungewöhnlich für *rien*; denn der Sinn ist: sie verstehen nichts davon. — 6) *ihretwegen*.

Scène IX.

HARPAGON, ÉLISE, VALÈRE.

HARPAGON, *à part, dans le fond du théâtre.* Ce n'est rien, Dieu merci.

VALÈRE, *sans voir Harpagon.* Enfin, notre dernier recours, c'est que la fuite nous peut mettre à couvert¹ de tout; et si votre amour, belle Élise, est capable d'une fermeté... (*apercevant Harpagon.*) Oui, il faut qu'une fille obéisse à son père. Il ne faut point qu'elle regarde comme² un mari est fait; et, lorsque la grande raison de „*sans dot*“ s'y rencontre, elle doit être prête à prendre tout ce qu'on lui donne.

HARPAGON. Bon. Voilà bien parlé³, cela!

VALÈRE. Monsieur, je vous demande pardon si je m'emporte un peu, et prends la hardiesse de lui parler comme je fais.

HARPAGON. Comment! j'en suis ravi, et je veux que tu prennes sur elle un pouvoir absolu. (*à Élise.*) Oui, tu as beau⁴ fuir, je lui donne l'autorité que le ciel me donne sur toi, et j'entends⁵ que tu fasses tout ce qu'il te dira.

VALÈRE, *à Élise.* Après cela, résistez à mes remontrances.

1) *mettre à couvert* = *mettre à l'abri*, schützen vor. — 2) *comme* für *comment*; beide Wörter sind bei Molière noch nicht streng im Gebrauch unterschieden. — 3) kurz für: *voilà qui est bien parlé*. — 4) *tu as beau fuir*, du hast gut fliehen, du magst noch so sehr zu entkommen suchen. — 5) ich verstehe die Sache in dem Sinne dafs, d. h. ich will.

Scène X.

HARPAGON, VALÈRE.

VALÈRE. Monsieur, je vais la suivre, pour lui continuer les leçons que je lui faisais.

HARPAGON. Oui; tu m'obligeras. Certes...

VALÈRE. Il est bon de lui tenir un peu la bride haute¹.

HARPAGON. Cela est vrai. Il faut...

VALÈRE. Ne vous mettez pas en peine². Je crois que j'en viendrai à bout.

HARPAGON. Fais, fais. Je m'en vais faire un petit tour en ville, et reviens tout à l'heure.

VALÈRE, *adressant la parole à Élise, en s'en allant du côté par où elle est sortie.* Oui, l'argent est plus précieux que toutes les choses du monde; et vous devez rendre grâces au ciel de l'honnête homme de³ père qu'il vous a donné. Il sait ce que c'est que de vivre. Lorsqu'on s'offre de prendre une fille sans dot, on ne doit point regarder plus avant⁴. Tout est renfermé là dedans; et, *sans dot*, tient lieu⁵ de beauté, de jeunesse, de naissance, d'honneur, de sagesse⁶ et de probité.

HARPAGON, *seul.* Ah! le brave garçon! voilà parler comme un oracle. Heureux qui peut avoir un domestique de la sorte!

1) tenir la bride haute, den Zügel straff halten, allgemein: jem. kurz halten. — 2) vgl. S. 21, Anm. 4. — 3) vgl. 15, Anm. 5 und S. 23, Anm. 3. — 4) = on ne doit point y regarder de plus près. — 5) tenir lieu de = ersetzen. — 6) vgl. S. 14, Anm. 9.

ACTE SECOND.

Scène I.

CLÉANTE, LA FLÈCHE.

CLÉANTE. Ah! traître que tu es! où t'es-tu donc allé fourrer¹? Ne t'avais-je pas donné ordre?...

LA FLÈCHE. Oui, monsieur; et je m'étais rendu ici pour vous attendre de pied ferme²; mais monsieur votre père, le plus malgracieux des hommes, m'a chassé dehors³ malgré moi, et j'ai couru risque d'être battu.

CLÉANTE. Comment va notre affaire? Les choses pressent plus que jamais et depuis que je t'ai vu, j'ai découvert que mon père est mon rival.

LA FLÈCHE. Votre père amoureux?

CLÉANTE. Oui; et j'ai eu toutes les peines du monde à lui cacher le trouble où cette nouvelle m'a mis.

LA FLÈCHE. Lui, se mêler⁴ d'aimer! De quoi diable s'avise-t-il⁵? Se moque⁶-t-il du monde? Et l'amour a-t-il été fait pour des gens bâtis comme lui?

1) *fourrer*, hineinstopfen; *se fourrer*, sich verkriechen. „Wo hast du denn gesteckt?“ Vgl. über die Stellung von *te* S. 31, Anm. 4. — 2) *de pied ferme*, standhaft. — 3) volkstümliche Wendung. — 4) *se mêler de qch.* sich mit etwas abgeben. — 5) *je m'avise de qch.* es fällt mir etwas ein. Was Teufel fällt dem ein! — 6) vgl. S. 34, Anm. 1. Ist er nicht gescheit?

CLÉANTE. Il a fallu, pour mes péchés, que cette passion lui soit venue en tête.

LA FLÈCHE. Mais par quelle raison lui faire un mystère de votre amour?

CLÉANTE. Pour lui donner moins de soupçon, et me conserver, au besoin, des ouvertures¹ plus aisées pour détourner ce mariage. Quelle réponse t'a-t-on faite?

LA FLÈCHE. Ma foi, monsieur, ceux qui empruntent sont bien malheureux; et il faut essayer d'étranges choses, lorsqu'on en est réduit à passer, comme vous, par² les mains des fesse-matthieux³.

CLÉANTE. L'affaire ne se fera point?

LA FLÈCHE. Pardonnez-moi. Notre maître Simon, le courtier qu'on nous a donné, homme agissant⁴ et plein de zèle, dit qu'il a fait rage⁵ pour vous; et il assure que votre seule physionomie lui a gagné le cœur⁶.

CLÉANTE. J'aurai les quinze mille francs que je demande?

LA FLÈCHE. Oui, mais à quelques petites conditions qu'il faudra que vous acceptiez, si vous avez dessein⁷ que les choses se fassent.

CLÉANTE. T'a-t-il fait parler à celui qui doit prêter l'argent?

1) *ouverture* = *expédient, voie, occasion, Mittel und Wege, Auswege*. — 2) wenn man auf den Punkt gekommen ist, in die Hände der Wucherer zu fallen. — 3) *fesse-matthieu* Wucherer, Filz; *fester (fêter) matthieu* scheint ein volkstümlicher Ausdruck für: dem Wucher huldigen. Die seltsame Wendung erklärt sich daraus, dass der Apostel Matthäus Zöllner war und diese allgemein für Wucherer galten. — 4) *agissant* = *actif*. — 5) *faire rage* alles in Bewegung setzen, alles aufbieten. — 6) vgl. S. 30, Anm. 5. — 7) *avoir dessein* ohne Artikel, etwas veraltet.

LA FLÈCHE. Ah! vraiment, cela ne va pas de la sorte. Il apporte¹ encore plus de soin à se cacher que vous, et ce sont des mystères bien plus grands que vous ne pensez. On ne veut point du tout dire son nom; et l'on doit aujourd'hui l'aboucher² avec vous dans une maison empruntée³, pour être instruit, par votre bouche, de votre bien et de votre famille; et je ne doute point que le seul nom de votre père ne rende les choses faciles.

CLÉANTE. Et principalement notre mère étant morte, dont on ne peut m'ôter le bien.

LA FLÈCHE. Voici quelques articles qu'il a dictés lui-même à notre entremetteur, pour vous être montrés avant que de⁴ rien⁵ faire:

„Supposé⁶ que le prêteur voie toutes ses sûretés, et que l'emprunteur soit majeur, et d'une famille où le bien soit ample, solide, assuré, clair et net de tout embarras⁷, on fera une bonne et exacte obligation⁸ par-devant un notaire, le plus honnête homme qu'il se pourra, et qui, pour cet effet, sera choisi par le prêteur, auquel il importe le plus que l'acte soit dûment⁹ dressé.“

CLÉANTE. Il n'y a rien à dire à cela.

1) *apporter des soins à qch.* Sorgfalt auf etwas verwenden. — 2) *aboucher qn. avec qn.* eine Unterredung jemandes mit jem. veranlassen. — 3) *erborgt*, d. h. fremd. — 4) *avant que de* weniger häufig als *avant de*. *Ac.* stellt zusammen: „*avant que de venir* und *avant de venir*.“ — 5) *rien* ist durch den negativen Gedanken veranlaßt: Es geschieht nichts vor Genehmigung dieser Bedingungen. — 6) das ganze Aktenstück ist im Kanzleistil. — 7) *net de tout embarras* = *libre de*, frei von. — 8) Schuldverschreibung. — 9) *dûment*, das Adverb vom Part. *dâ*, in gebührender Weise, den gesetzlichen Formen gemäß, ist in der offiziellen Sprache der Behörden noch jetzt der formelhaft gebrauchte Ausdruck.

LA FLÈCHE. „Le prêteur, pour ne charger sa conscience d'aucun scrupule, prétend ne donner son argent qu'au denier dix-huit¹.“

CLÉANTE. Au denier dix-huit? Parbleu²! voilà qui est honnête. Il n'y a pas lieu de se plaindre.

LA FLÈCHE. Cela est vrai.

„Mais, comme ledit prêteur n'a pas chez lui la somme dont il est question, et que, pour faire plaisir à l'emprunteur, il est contraint lui-même de l'emprunter d'³un autre sur le pied⁴ du denier cinq⁵, il conviendra que ledit premier emprunteur paye cet intérêt, sans préjudice⁶ du reste, attendu que⁷ ce n'est que pour l'obliger que ledit prêteur s'engage à cet emprunt.“

CLÉANTE. Comment diable! quel Juif! quel Arabe⁸ est-ce là! C'est plus qu'au denier quatre⁹.

LA FLÈCHE. Il est vrai; c'est ce que j'ai dit. Vous avez à voir là-dessus¹⁰.

CLÉANTE. Que veux-tu que je voie? J'ai besoin d'argent, et il faut bien que je consente à tout.

LA FLÈCHE. C'est la réponse que j'ai faite.

CLÉANTE. Il y a encore quelque chose?

LA FLÈCHE. Ce n'est plus qu'un petit article.

„Des quinze mille francs qu'on demande, le prêteur ne pourra compter en argent que douze mille livres¹¹; et, pour les mille écus¹² restants, il faudra

1) vgl. S. 27, Anm. 12; $5\frac{1}{2}\%$. — 2) verderbt aus *par Dieu, Wetter!* — 3) man sagt auch *emprunter à*; *Ac.*: *Emprunter de quelqu'un, à quelqu'un.* — 4) *sur le pied de*, nach Maßgabe von, im Verhältnis von. — 5) 20% . — 6) *sans préjudice de*, unbeschadet; mit Vorbehalt der übrigen Zinsen. — 7) *attendu que*, in Erwägung dafs. — 8) *Arabe* = Wucherer. — 9) 25% . — 10) in betreff dessen sich entschließen. — 11) vgl. S. 27, Anm. 10. — 12) *écu*, alte Münze = 3 livres.

que l'emprunteur prenne les hardes¹, nippes², bijoux dont s'ensuit³ le mémoire, et que ledit prêteur a mis, de bonne foi, au plus modique prix qu'il lui a été possible.⁴

CLÉANTE. Que veut dire cela?

LA FLÈCHE. Écoutez le mémoire.

„Premièrement, un lit de quatre pieds, à bandes⁴ de point de Hongrie appliquées fort proprement sur un drap de couleur d'olive, avec six chaises et la courte-pointe⁵ de même: le tout bien conditionné, et doublé⁶ d'un petit taffetas changeant rouge et bleu.“

„Plus, un pavillon à queue⁷, d'une bonne serge⁸ d'Aumale rose sèche⁹, avec le mollet¹⁰ et les franges de soie.“

CLÉANTE. Que veut-il que je fasse de cela?

LA FLÈCHE. Attendez.

„Plus, une tenture de tapisserie des amours de Gombaud et de Macée¹¹.“

„Plus, une grande table de bois de noyer, à douze colonnes ou piliers tournés¹², qui se tire par les deux bouts, et garnie, par le dessous, de ses six escalles.“

CLÉANTE. Qu'ai-je affaire¹³, morbleu¹⁴?

LA FLÈCHE. Donnez-vous patience¹⁵.

1) Kleidungsstücke. — 2) Schmuckgegenstände. — 3) *s'ensuit*, veraltet für *suit*. — 4) Besatz. — 5) Steppdecke. — 6) *doubler* = füttern. — 7) *pavillon à queue* der damalige Ausdruck für: *rideaux de lit*, Bettvorhang. — *Himmelbett*, in Frankreich noch jetzt allgemein üblich. — 8) Sarsche (gewebter Stoff). — 9) von der Farbe einer trocknen Rose. — 10) *mollet* kleine Franse; eigentl.: Wade. — 11) darstellend die Liebesgeschichte von G. und M., Titel eines populären altfranzösischen Schäfergedichts. — 12) gedrechselten Pfeilern, d. h. Füßen. — 13) *avoir affaire*, zu thun haben. — 14) *morbleu*, verderbt aus *mort de Dieu*. — 15) veraltet, jetzt: *patience*.

„Plus, trois gros mousquets tout garnis de nacre de perle¹ avec les fourchettes² assortissantes.

„Plus, un fourneau³ de brique, avec deux cornues⁴ et trois récipients⁵, fort utiles à ceux qui sont curieux de distiller.“

CLÉANTE. J'enrage.

LA FLÈCHE. Doucement.

„Plus, un luth de Bologne, garni de toutes ses cordes, ou peu s'en faut⁶.“

„Plus, un trou-madame⁷, et un damier, avec un jeu de l'oie renouvelé des Grecs, fort propres à passer le temps lorsque l'on n'a que faire⁸.“

„Plus, une peau d'un lézard de trois pieds et demi, remplie de foin: curiosité agréable pour pendre au plancher⁹ d'une chambre.“

„Le tout, ci-dessus mentionné, valant loyalement plus de quatre mille cinq cents livres, et rabaisé à la valeur de mille écus, par la discrétion du prêteur.“

CLÉANTE. Que la peste l'étouffe avec sa discrétion, le traître, le bourreau qu'il est! A-t-on jamais parlé d'une usure semblable? Et n'est-il pas content du furieux intérêt qu'il exige, sans vouloir encore m'obliger à prendre pour trois mille livres les vieux rogatons¹⁰ qu'il ramasse? Je n'aurai pas deux cents écus de tout cela; et cependant il faut bien me ré-

1) *nacre de perles* Perlmutter. — 2) Gabeln, die man in die Erde steckte und auf die man die Muskete legte, um einen Stützpunkt zu haben. — 3) Ofen von Ziegelsteinen. — 4) Retorte, Glasgefäß, das man zum Distillieren brauchte. — 5) Distilliergefäß. — 6) sehr gewöhnliche Abkürzung von *il s'en faut de peu*, es fehlt wenig daran dafs, oder so ungefähr. — 7) Tivoli-spiel, eine Art Billard. — 8) *je n'ai que faire*, ich habe nichts zu thun. — 9) *plancher*, veraltet, jetzt: *plafond*. — 10) *rogaton* eig.: Bettelbrief; dann allgemein: Schund.

soudre à consentir à ce qu'il veut: car il est en état de me faire tout accepter, et il me tient, le scélérat, le poignard sur la gorge¹.

LA FLÈCHE. Je vous vois, monsieur, ne vous en déplaîse, dans le grand chemin justement que tenait Panurge² pour se ruiner, prenant argent d'avance, achetant cher, vendant à bon marché, et mangeant son blé en herbe³.

CLÉANTE. Que veux-tu que j'y fasse? voilà où les jeunes gens sont réduits par la maudite avarice des pères; et on s'étonne, après cela, que les fils souhaitent qu'ils meurent!

LA FLÈCHE. Il faut convenir que le vôtre anime-rait contre sa vilénie⁴ le plus posé⁵ homme du monde. Je n'ai pas, Dieu merci, les inclinations fort patibulaires⁶; et, parmi mes confrères que je vois se mêler de beaucoup de petits commerces, je sais tirer adroitement mon épingle du jeu⁷, et me démêler⁸ prudemment de toutes les galanteries⁹ qui sentent tant soit peu¹⁰ l'échelle¹¹; mais, à vous dire vrai, il me donnerait, par ses procédés, des

1) das Messer an die Kehle setzen. — 2) Person aus Rabelais' Pantagruel. — 3) sein Getreide auf dem Halme verkaufen und den Erlös verzehren, d. h. von Vorschufs leben. — 4) vilénie = avarice sordide, schmutziger Geiz. — 5) die Stellung des Adjektivs in Partizipform vor dem Substantiv ist ungewöhnlich. — 6) patibulaires zum Galgen gehörig; inclinations patibulaires, zum Galgen führende Neigungen. — 7) sprichwörtlich, sich geschickt und ohne Verlust aus einer schlechten Sache ziehen (die Redensart kommt von einem Kinderspiel, wo es sich darum handelt, mit einem Ball Nadeln aus einem Reifen zu werfen). — 8) se démêler de qch. sich aus etwas herausziehen. — 9) galanterie heißt nicht nur Liebeshandel, sondern auch allgemein: Streich. — 10) tant soit peu, es sei auch noch so wenig, also: irgend wie, im geringsten. — 11) ergänze: die zum Galgen führt.

tentations de le voler; et je croirais, en le volant, faire une action méritoire.

CLÉANTE. Donne-moi un peu ce mémoire, que je le voie encore.

Scène II.

HARPAGON, MAÎTRE SIMON; CLÉANTE et LA FLÈCHE, dans le fond du théâtre.

MAÎTRE SIMON. Oui, monsieur; c'est un jeune homme qui a besoin d'argent; ses affaires le pressent d'en trouver, et il en passera¹ par tout ce que vous prescrirez.

HARPAGON. Mais, croyez-vous, maître Simon, qu'il n'y ait rien à périliter²? et savez-vous le nom, les biens et la famille de celui pour qui vous parlez?

MAÎTRE SIMON. Non. Je ne puis pas bien vous en instruire à fond; et ce n'est que par aventure³ que l'on m'a adressé à lui; mais vous serez de toutes choses éclairci par lui-même; et son homme m'a assuré que vous serez content, quand vous le connaîtrez. Tout ce que je saurais vous dire, c'est que sa famille est fort riche, qu'il n'a plus de mère déjà, et qu'il s'obligera, si vous voulez, que son père mourra avant qu'il soit huit mois⁴.

HARPAGON. C'est quelque chose que⁵ cela. La

1) vgl. S. 33, Anm. 1. — 2) *périliter* = *risquer*, veraltet. — 3) *par aventure* = *à l'aventure*, aufs geratewohl. — 4) ungewöhnlich für: *qu'il s'engagera à ce que son père meure avant huit mois*. — 5) vgl. S. 23, Anm. 4. Statt einfach zu sagen: *cela est quelque chose*, giebt man dem Prädikatsbegriff durch Voranstellung mehr Nachdruck.

charité, maître Simon, nous oblige à faire plaisir aux personnes, lorsque nous le pouvons.

MAÎTRE SIMON. Cela s'entend.

LA FLÈCHE, *bas à Cléante, reconnaissant maître Simon.* Que veut dire ceci? Notre maître Simon qui parle à votre père.

CLÉANTE, *bas à La Flèche.* Lui aurait-on appris qui je suis? et serais-tu pour¹ me trahir?

MAÎTRE SIMON, *à Cléante et à La Flèche.* Ah! ah! vous êtes bien pressés! Qui vous a dit que c'était céans²? (*à Harpagon.*) Ce n'est pas moi, monsieur, au moins, qui leur ai découvert votre nom et votre logis: mais, à mon avis, il n'y a pas grand mal à cela³. Ce sont des personnes discrètes; et vous pouvez ici vous expliquer ensemble.

HARPAGON. Comment?

MAÎTRE SIMON, *montrant Cléante.* Monsieur est la personne qui veut vous emprunter les quinze mille livres dont je vous ai parlé.

HARPAGON. Comment, pendard! c'est toi qui t'abandonnes à ces coupables extrémités⁴!

CLÉANTE. Comment, mon père! c'est vous qui vous portez à⁵ ces honteuses actions!

(*Maître Simon s'enfuit, et La Flèche va se cacher.*)

1) être pour = être fait pour, häufig bei Molière. — 2) céans, hier im Hause, veraltet. — 3) il n'y a aucun mal à cela, das schadet gar nicht. — 4) etwa: sträfliche verzweifelte Mittel. — 5) se porter à qch. zu etwas schreiten, sich zu etwas entschließen, sich mit etwas abgeben.

Scène III.

HARPAGON, CLÉANTE.

HARPAGON. C'est toi qui te veux ruiner par des emprunts si condamnables?

CLÉANTE. C'est vous qui cherchez à vous enrichir par des usures si criminelles?

HARPAGON. Oses-tu bien, après cela, paraître devant moi?

CLÉANTE. Osez-vous bien, après cela, vous présenter aux yeux du monde?

HARPAGON. N'as-tu point de¹ honte, dis-moi, d'en venir à ces débauches²-là? de te précipiter dans des dépenses effroyables? et de faire une honteuse dissipation du bien que tes parents t'ont amassé avec tant de sueurs³?

CLÉANTE. Ne rougissez-vous point de déshonorer votre condition⁴ par les commerces que vous faites? de sacrifier gloire et réputation au désir insatiable d'entasser écu sur écu, et de renchérir⁵, en fait d'intérêts, sur les plus infâmes subtilités⁶ qu'aient jamais inventées les plus célèbres usuriers?

HARPAGON. Ote-toi de mes yeux, coquin; ôte-toi de mes yeux!

CLÉANTE. Qui est plus criminel, à votre avis,

1) jetzt ohne *dé*: *avoir honte*. — 2) *débauches* gewöhnlich: Schlemmerci, hier etwas allgemeiner, etwa: Extravaganzen. — 3) der Plural zu erklären etwa durch: Schweifs kostende Anstrengungen, nach Analogie von *les cris*, *les angoisses*, *les lassitudes*, *les chagrins* und unendlich vielen abstrakte Begriffe oder Affektsäufserungen bezeichnenden Substantiven, die im Französischen sehr häufig im Plural stehen. — 4) Stand. — 5) *renchérir sur*, überbieten. — 6) das Wort steht gewöhnlich im Singular und bedeutet: Feinheit, Gewandtheit, Spitzfindigkeit.

ou¹ celui qui achète un argent dont il a besoin, ou bien celui qui vole un argent dont il n'a que faire²?

HARPAGON. Retire-toi, te dis-je, et ne m'échauffe pas les oreilles³. (*seul.*) Je ne suis pas fâché de cette aventure; et ce m'est un avis de tenir l'œil plus que jamais sur toutes ses actions.

Scène IV.

FROSINE, HARPAGON.

FROSINE. Monsieur...

HARPAGON. Attendez un moment. Je vais revenir vous parler. (*à part.*) Il est à propos que je fasse un petit tour à mon argent⁴.

Scène V.

LA FLÈCHE, FROSINE.

LA FLÈCHE, *sans voir Frosine.* L'aventure est tout à fait drôle! Il faut bien qu'il ait quelque part un ample magasin de hardes; car nous n'avons rien reconnu au mémoire que⁵ nous avons.

FROSINE. Hé! c'est toi, mon pauvre⁶ La Flèche! D'où vient cette rencontre⁷?

LA FLÈCHE. Ah! ah! c'est toi, Frosine? Que viens-tu faire ici?

1) man würde jetzt das *ou* im ersten Satzgliede fortlassen. — 2) *je n'ai que faire* = *je n'ai pas besoin*. — 3) etwa: „Mache mir den Kopf nicht warm.“ — 4) dafs ich einen kleinen Gang zu meinem Gelde mache, dafs ich einmal nach meinem Gelde sehe. — 5) *que* bezieht sich wohl auf *rien*. — 6) Ausdruck vertrauter Zärtlichkeit — mein lieber guter. — 7) wie trifft sich diese Begegnung? Wie kommst du hierher?

FROSINE. Ce que je fais partout ailleurs : m'entremettre¹ d'affaires, me rendre serviable² aux gens, et profiter, du mieux qu'il m'est possible, des petits talents que je puis avoir. Tu sais que, dans ce monde, il faut vivre d'adresse, et qu'aux personnes comme moi le ciel n'a donné d'autres rentes que l'intrigue et que l'industrie³.

LA FLÈCHE. As-tu quelque négoce⁴ avec le patron⁵ du logis?

FROSINE. Oui. Je traite pour lui quelque petite affaire, dont j'espère une récompense.

LA FLÈCHE. De lui? Ah! ma foi, tu seras bien fine, si tu en tires quelque chose; et je te donne avis⁶ que l'argent céans⁷ est fort cher.

FROSINE. Il y a de⁸ certains services qui touchent merveilleusement.

LA FLÈCHE. Je suis votre valet⁹, et tu ne connais pas encore le seigneur Harpagon. Le seigneur Harpagon est, de tous les humains, l'humain le moins humain; le mortel de tous les mortels le plus dur et le plus serré. Il n'est point de service qui pousse sa reconnaissance jusqu'à lui faire ouvrir les mains. De la louange¹⁰, de l'estime, de la bienveillance en paroles, et de l'amitié, tant qu'il vous plaira; mais de l'argent, point d'affaires¹¹. Il n'est

1) *s'entremettre de qch.* sich für etwas verwenden, namentlich im Sinne von: Geschäfte zwischen anderen vermitteln. — 2) dienstfertig, gefällig; das Wort ist nicht mehr sehr üblich. — 3) Geschicklichkeit, listige Gewandtheit. — 4) *négoce* = *affaire*, durchaus veraltet. — 5) *patron* = Herr; jetzt der übliche Ausdruck für jem., der Gesellen, Kutscher etc. in seinem Dienste hat. — 6) = *je te préviens.* — 7) vgl. S. 48, Anm. 2. — 8) auch ohne das partitive *de*. — 9) entsprechend unserem: ergebenen Diener. — 10) sehr viel gebräuchlicher im Plural. — 11) veraltet, bei Molière häufiger vorkommender Ausdruck: daran ist gar nicht zu denken.

rien de plus sec et de plus aride que ses bonnes grâces¹ et ses caresses; et *donner* est un mot pour² qui³ il a tant d'aversion, qu'il ne dit jamais: *Je vous donne*, mais *Je vous prête le bonjour*.

FROSINE. Mon Dieu! je sais l'art de traire⁴ les hommes; j'ai le secret de m'ouvrir leur tendresse, de chatouiller leurs cœurs, de trouver les endroits par où ils sont sensibles.

LA FLÈCHE. Bagatelles⁵ ici. Je te défie⁶ d'attendrir, du côté de l'argent, l'homme dont il est question. Il est Turc là-dessus, mais d'une turquerie⁷ à désespérer tout le monde; et l'on pourrait crever⁸ qu'il n'en branlerait pas⁹. En un mot, il aime l'argent plus que réputation, qu'honneur et que vertu; et la vue d'un demandeur lui donne des convulsions; c'est le frapper par son endroit mortel¹⁰, c'est lui percer le cœur, c'est lui arracher les entrailles; et si... Mais il revient, je me retire.

1) *les bonnes grâces* sehr gewöhnlich im Sinne von Gunst; in betreff des Plural vgl. S. 49, Anm. 3. — 2) *avoir de l'aversion pour*, deutsch: gegen. — 3) *qui* mit Präposition mit Bezug auf Abstrakte ist ungewöhnlich. — 4) ausziehen, einem Geld ablocken; eig.: melken. — 5) Kleinigkeiten. Der Plural wird oft wie der deutsche Ausdruck Possen gebraucht. Übersetze: „Davon ist bei dem überhaupt nicht die Rede.“ — 6) *défier qn.* eig.: herausfordern, *défier qn. de faire qch.* wetten, dafs jem. etwas nicht kann. — 7) von Molière gebildetes Wort, etwa: von einer Türkengesinnung (Türkenhaftigkeit). — 8) eig. bersten, in der Volkssprache oft im Sinne von umkommen, verwenden. — 9) die beiden Glieder eines hypothetischen Satzgefüges werden häufig im Französischen so verschoben, dafs der Vordersatz zum Hauptsatz und der Folgerungssatz zu einem konsekutiven durch *que* angereihten Nebensatz wird. Statt des nach dem bedingenden *si* stehenden Imparfait tritt dann das Konditional ein. *branler* wackeln, sich von der Stelle bewegen. — „Man könnte umkommen und es würde ihn nicht rühren.“ — 10) das heifst ihn treffen an der Stelle, wo er sterblich ist (eig.: „Wer Geld von ihm fordert, verwundet ihn tödlich“).

Scène VI.

HARPAGON, FROSINE.

HARPAGON, *bas*. Tout va comme il faut. (*haut*.)
Hé bien? qu'est-ce, Frosine?

FROSINE. Ah! mon Dieu, que vous vous portez bien, et que vous avez là un vrai visage de santé!

HARPAGON. Qui? moi!

FROSINE. Jamais je ne vous vis un teint si frais et si gaillard¹.

HARPAGON. Tout de bon²?

FROSINE. Comment! vous n'avez de votre vie³ été si jeune que vous êtes; et je vois des gens de vingt-cinq ans qui sont plus vieux que vous.

HARPAGON. Cependant, Frosine, j'en ai soixante bien comptés.

FROSINE. Hé bien! qu'est-ce que cela, soixante ans! Voilà bien de quoi⁴! C'est la fleur de l'âge, cela; et vous entrez maintenant dans la belle saison⁵ de l'homme.

HARPAGON. Il est vrai; mais vingt années de moins, pourtant, ne me feraient point de mal, que⁶ je crois.

1) munter, ausgelassen, keck, hier etwas ungewöhnlich auf die Hautfarbe übertragen, die gleichsam ein Ausdruck dieser Stimmung ist. *Voir qch. à qn.* etwas an jem. bemerken, konstruiert wie *connaitre, découvrir, trouver qch. à qn.* — 2) = *sérieusement*. — 3) *de votre vie* dem Sinne nach = *jamais*. — 4) die elliptische Wendung *de quoi* giebt stets an, dafs etwas genügend oder vielmehr in Fülle vorhanden ist. *Voilà bien de quoi!* heifst eig.: Das ist sehr viel. Natürlich ist der Ausdruck ironisch gemeint, wie wir deutsch sagen: Das ist etwas Rechtes, im Sinne von gar nichts. — 5) im Deutschen wird man nur Lebenszeit sagen können. — 6) *que je crois* bei Molière häufig für *à ce que je crois*.

FROSINE. Vous moquez-vous¹? Vous n'avez pas besoin de cela, et vous êtes d'une pâte² à vivre jusques³ à cent ans.

HARPAGON. Tu le crois?

FROSINE. Assurément. Vous en avez toutes les marques. Tenez-vous un peu. Oh! que voilà bien là, entre vos deux yeux, un signe de longue vie!

HARPAGON. Tu te connais à cela?

FROSINE. Sans doute. Montrez-moi votre main. Ah! mon Dieu! quelle ligne de vie!

HARPAGON. Comment!

FROSINE. Ne voyez-vous pas jusqu'où va cette ligne-là?

HARPAGON. Hé bien! qu'est-ce que cela veut dire?

FROSINE. Par ma foi, je disais cent ans, mais vous passerez les six-vingts⁴.

HARPAGON. Est-il possible?

FROSINE. Il faudra vous assommer, vous dis-je: et vous mettrez en terre, et vos enfants, et les enfants de vos enfants.

HARPAGON. Tant mieux. Comment va notre affaire?

FROSINE. Faut-il le demander? et me voit-on mêler⁵ de rien dont je ne vienne à bout⁶? J'ai, surtout pour les mariages, un talent merveilleux.

1) vgl. S. 34, Anm. 1 und S. 36, Anm. 5. — 2) *pâte* Teig, drastisch für *nature*. — 3) alte, in der Poesie noch jetzt sehr gewöhnliche Form. — 4) eine jetzt ungewöhnliche Multiplikation. — 5) es sollte eig. heißen: *me voit-on me mêler de rien*, eine derartige Weglassung des Pron. reflex. findet sich auch sonst bei *voir*. Man vergleiche das Sprachgesetz, nach welchem das Objektspronomen des reflexiven Verbs nach *faire* ausfällt. Vgl. Benecke, Gr. II, S. 122, § 43. — 6) vgl. S. 36, Anm. 6.

Il n'est point de partis au monde que je ne trouve en peu de temps le moyen d'accoupler¹; et je crois, si je me l'étais mis en tête, que je marierais le grand Turc² avec la République de Venise³. Il n'y avait pas, sans doute, de si grandes difficultés à cette affaire-ci. Comme j'ai commerce⁴ chez elles, je les ai à fond l'une et l'autre entretenues de vous; et j'ai dit à la mère le dessein que vous aviez conçu⁵ pour Mariane, à⁶ la voir passer dans la rue et prendre l'air⁷ à sa fenêtre.

HARPAGON. Qui a fait réponse?...

FROSINE. Elle a reçu la proposition avec joie; et quand je lui ai témoigné⁸ que vous souhaitiez fort que sa fille assistât ce soir au contrat de mariage qui se doit faire de la vôtre⁹, elle y a consenti sans peine, et me l'a confiée pour cela.

HARPAGON. C'est que je suis obligé, Frosine, de donner à souper¹⁰ au seigneur Anselme; et je serai bien aise qu'elle soit du régal¹¹.

FROSINE. Vouz avez raison. Elle doit, après dîner, rendre visite à votre fille, d'où elle fait son compte¹² d'aller faire un tour à la foire, pour venir ensuite au souper.

1) = *conclure*, doch mit dem Nebenbegriff des Gemachten, künstlich Zusammengefügt. — 2) Sultan. — 3) Anspielung auf eine Stelle bei Rabelais. — 4) *commerce* = *accès*, in diesem Sinne veraltet. — 5) die Wendung ist veraltet, jetzt: *concevoir un projet, former un dessein*. — 6) man würde jetzt sagen: *en la voyant*. — 7) *prendre l'air* ist ein noch jetzt sehr gewöhnlicher Ausdruck für: Luft schöpfen. Übersetze: als Lhr sie auf der Strafe und am offenen Fenster sahet. — 8) etwas veraltet für *communiqué*. — 9) etwa: der mit der Ihrigen geschlossen werden soll; veraltete Wendung. — 10) deutsch: zum Abendessen einladen. — 11) *régal* = *grand repas, festin*. — 12) veraltet für: *elle compte aller*.

HARPAGON. Hé bien! elles iront ensemble dans mon carrosse¹, que je leur prêterai.

FROSINE. Voilà justement son affaire².

HARPAGON. Mais, Frosine, as-tu entretenu la mère touchant³ le bien qu'elle peut donner à sa fille? Lui as-tu dit qu'il fallait qu'elle s'aidât⁴ un peu, qu'elle fit quelque effort, qu'elle se saignât⁵ pour une occasion comme celle-ci? Car encore⁶ n'épouse-t-on point une fille, sans qu'elle apporte quelque chose.

FROSINE. Comment! c'est une fille qui vous apportera douze mille livres de rente⁷.

HARPAGON. Douze mille livres de rente!

FROSINE. Oui. Premièrement, elle est nourrie et élevée dans une grande épargne de bouche⁸. C'est une fille accoutumée à vivre de salade, de lait, de fromage et de pommes, et à laquelle, par conséquent, il ne faudra ni table bien servie, ni consommés exquis, ni orges-mondés⁹ perpétuels, ni les autres délicatesses qu'il faudrait pour une autre femme; et cela ne va pas à si peu de chose, qu'il ne monte¹⁰ bien, tous les ans, à trois mille francs pour le moins. Outre cela, elle n'est curieuse¹¹ que d'une propreté fort simple¹², et n'aime point les su-

1) das übliche Wort ist jetzt *voiture*. — 2) *voilà mon affaire*, das paßt mir ganz; das ist gerade was ich brauche. — 3) *touchant* in betreff = *concernant, sur le sujet de*. — 4) *s'aider*, sich zu helfen suchen. — 5) *se saigner*, eig. sich Blut entziehen: sich Geldopfer auferlegen. — 6) *encore*, überdies. — 7) jährliches Einkommen. — 8) wörtlich: Sparsamkeit in bezug auf das, was man in den Mund steckt. Übersetze: Was den Tisch anbetrifft, so ist sie an die größte Einfachheit (Sparsamkeit) gewöhnt. — 9) Gerstengraupen. — 10) sich belaufen auf. — 11) jetzt: *elle s'applique à*. — 12) im Deutschen lieber zwei Substantive: Sauberkeit und Einfachheit.

perbes habits, ni les riches bijoux, ni les meubles somptueux, où¹ donnent² ses pareilles avec tant de chaleur; et cet article-là vaut plus de quatre mille livres par an. De plus, elle a une aversion horrible pour³ le jeu, ce qui n'est pas commun aux femmes d'aujourd'hui; et j'en sais une de nos quartiers qui a perdu, à trente-et-quarante⁴, vingt mille francs cette année. Mais n'en prenons rien⁵ que le quart. Cinq mille francs au jeu par an et quatre mille francs en habits et bijoux, cela fait neuf mille livres; et mille écus que nous mettons pour la nourriture, ne voilà-t-il⁶ pas par année vos douze mille francs bien comptés?

HARPAGON. Oui: cela n'est pas mal; mais ce compte-là n'est rien de réel.

FROSINE. Pardonnez-moi. N'est-ce pas quelque chose de réel que⁷ de vous apporter en mariage une grande sobriété, l'héritage d'un grand amour de simplicité de parure, et l'acquisition d'un grand fonds de haine pour³ le jeu?

HARPAGON. C'est une raillerie que⁷ de vouloir me constituer sa dot de toutes les dépenses qu'elle ne fera point. Je n'irai pas donner quittance de ce que je ne reçois pas; et il faut bien que je touche⁸ quelque chose.

1) où = dans lesquelles. — 2) donner dans qch., vgl. S. 12, Anm. 1. — 3) gegen, ebenso sagt man avoir de la haine pour qn. und un remède bon pour la fièvre. — 4) ein gebräuchliches Kartenspiel, au wäre dem heutigen Gebrauch gemäßer. — 5) rien würde jetzt wegfallen. — 6) ne voilà-t-il pas kommt öfter für ne voilà pas vor. Die Einschlebung des Pronomen und des euphonischen t ist auffällig und durch Analogie einer Verbalform (va-t-il) zu erklären. Die regelmässige Form ne voilà pas ist häufiger und entschieden vorzuziehen. — 7) vgl. S. 23, Anm. 4. — 8) toucher ist sehr üblich im Sinne von: Geld einnehmen.

FROSINE. Mon Dieu! vous toucherez assez; et elles m'ont parlé d'un certain pays où elles ont du bien, dont vous serez le maître.

HARPAGON. Il faudra voir cela. Mais, Frosine, il y a encore une chose qui m'inquiète. La fille est jeune, comme tu vois; et les jeunes gens, d'ordinaire¹, n'aiment que leurs semblables, ne cherchent que leur compagnie²: j'ai peur qu'un homme de mon âge ne soit pas de son goût, et que cela ne vienne à³ produire chez moi certains petits désordres qui ne m'accommoderaient⁴ pas.

FROSINE. Ah! que vous la connaissez mal! C'est encore une particularité que j'avais à vous dire. Elle a une aversion épouvantable pour⁵ tous les jeunes gens, et n'a de l'amour que pour les vieillards.

HARPAGON. Elle?

FROSINE. Oui, elle. Je voudrais que vous l'eussiez entendue parler là-dessus. Elle ne peut souffrir du tout la vue d'un jeune homme; mais elle n'est point plus ravie, dit-elle, que lorsqu'elle peut voir un beau vieillard avec une barbe majestueuse. Les plus vieux sont pour elle les plus charmants; et je vous avertis de n'aller pas vous faire⁶ plus jeune que vous êtes. Elle veut tout au moins qu'on soit sexagénaire; et il n'y a pas quatre mois encore

1) adverbialer Ausdruck wie das ebenfalls sehr gewöhnliche *d'habitude*. — 2) Gesellschaft, Umgang. — 3) *venir à* schließt den Begriff des Zufälligen in sich. — 4) vgl. S. 25, Anm. 7. — 5) vgl. S. 57, Anm. 3. — 6) sich für jünger ausgeben; *faire* mit einem prädikativen Adjektiv schließt in der heutigen Sprache den Begriff der Täuschung in sich, wenn es nicht den Sinn von schaffen hat.

qu'étant prête¹ d'être mariée, elle rompit² tout net le mariage, sur³ ce que son amant fit voir qu'il n'avait que cinquante-six ans, et qu'il ne prit point de lunettes pour signer le contrat.

HARPAGON. Sur cela seulement?

FROSINE. Oui. Elle dit que ce n'est pas contentement pour elle que⁴ cinquante-six ans; et surtout elle est pour les nez qui portent des lunettes.

HARPAGON. Certes, tu me dis là une chose toute nouvelle.

FROSINE. Cela va plus loin qu'on ne vous peut dire. On lui⁵ voit dans sa chambre quelques tableaux et quelques estampes; mais que pensez-vous que ce soit? Des Adonis, des Céphales, des Pâris, et des Apollons? Non; de beaux portraits de Saturne, du roi Priam, du vieux Nestor, et du bon père Anchise sur les épaules de son fils.

HARPAGON. Cela est admirable! Voilà ce que je n'aurais jamais pensé; et je suis bien aise d'apprendre qu'elle est de cette humeur⁶. En effet, si j'avais été femme, je n'aurais point aimé les jeunes hommes.

FROSINE. Je le crois bien. Voilà de belles drogues⁷ que des jeunes gens, pour les aimer! ce

1) im Sinne von *près de* zu fassen, Molière hat öfter *prêt de* und *prêt à* in dieser Bedeutung. Die heutige Sprache unterscheidet beides durchaus. — 2) abbrechen, abstehe von; *rompre un mariage* ist noch jetzt sehr gebräuchlich. — 3) *sur ce que*, auf Grund dessen, dafs. — 4) vgl. S. 23, Anm. 4, dafs 56 Jahre ihr nicht Befriedigung gewähren, d. h. genügen; die Wendung ist veraltet. — 5) etwa: bei ihr. — 6) *humeur* bezeichnet nicht nur die vorübergehende Stimmung (Laune), sondern heifst auch ganz allgemein: Gemütsart, Charakter. — 7) eig.: Spezereiware; dann allgemein: schlechte Ware, Schund.

sont de beaux morveux¹, de beaux godelureaux², pour donner envie de leur peau! et je voudrais bien savoir quel ragoût³ il y a à eux!

HARPAGON. Pour moi, je n'y en comprends point⁴; et je ne sais pas comment il y a des femmes qui les aiment tant.

FROSINE. Il faut être folle fieffée⁵. Trouver la jeunesse aimable, est-ce avoir le sens commun⁶? Sont-ce des hommes que de jeunes blondins? et peut-on s'attacher à ces animaux⁷-là?

HARPAGON. C'est ce que je dis tous les jours: avec leur ton de poule laitée⁸, et leurs trois petits brins de barbe relevés en barbe de chat, leurs per-ruques d'étoupes, leurs hauts-de-chausses tout tombants, et leurs estomacs débraillés⁹!

FROSINE. Hé! cela est bien bâti¹⁰, auprès d'une personne comme vous! Voilà un homme, cela; il y a de quoi satisfaire¹¹ à la vue; et c'est ainsi qu'il faut être fait, et vêtu, pour donner de l'amour.

1) ein sehr gemeines Schimpfwort: Rotzjunge; *morveux* bezeichnet eig. ein rotzkrankes Pferd. — 2) süßliche Laffen. — 3) eig.: gaumreizendes Gericht, bildlich: Reiz, Anreizung, Genuß. — 4) jetzt: *je n'en comprends rien* oder *je n'y comprends rien*. — 5) *fieffé* eig.: belehnt, familiär wird es zur Verstärkung zu allerhand tadelnden Benennungen gesetzt, so daß das Übel gleichsam als zu Lehen getragen bezeichnet wird; deutsch oft durch die Vorsilbe *Erz-* zu geben. — 6) *avoir le sens commun* ist der gewöhnliche Ausdruck für unser: gesunden Menschenverstand haben, eig.: den ganz allgemein verbreiteten Sinn (Einsicht) haben. — 7) übersetzt: Geschöpfe oder Kerle. Dem letzteren Worte entspricht *animal* sehr häufig in der familiären und populären Sprache. — 8) eig.: milchige Henne, ein populärer Ausdruck für Schwächling. Hasenfuss. — 9) *débraillé* halbnackt, mit halb entblößter Kleidung; *estomac*, Magen bezeichnet auch den äußeren Teil des Leibes, der den Magen bedeckt, in der volkstümlichen Rede namentlich vom Busen einer Frau. — 10) das ist nett aufgebaut, d. h. wie sich das ausnimmt! — 11) *satisfaire à* heißt in der heutigen Sprache nur einer Pflicht, einem Gesetze entsprechen, im Sinne von befriedigen verlangt es jetzt den Accusativ

HARPAGON. Tu me trouves bien?

FROSINE. Comment! vous êtes à ravir, et votre figure est à peindre. Tournez-vous un peu, s'il vous plaît. Il ne se peut pas mieux¹. Que je vous voie marcher. Voilà un corps taillé, libre et dégagé comme il faut, et qui ne marque aucune incommodité².

HARPAGON. Je n'en ai pas de grandes, Dieu merci. Il n'y a que ma fluxion³ qui me prend⁴ de temps en temps.

FROSINE. Cela n'est rien. Votre fluxion ne vous sied point mal, et vous avez grâce⁵ à tousser.

HARPAGON. Dis-moi un peu: Mariane ne m'a-t-elle point encore vu? N'a-t-elle point pris garde à moi en passant?

FROSINE. Non; mais nous nous sommes fort entretenues de vous. Je lui ai fait un portrait de votre personne, et je n'ai pas manqué de lui vanter votre mérite, et l'avantage que ce lui serait⁶ d'avoir un mari comme vous.

HARPAGON. Tu as bien fait, et je t'en remercie.

FROSINE. J'aurais, monsieur, une petite prière à vous faire. J'ai un procès que je suis sur le point de perdre, faute d'un peu d'argent (*Harpagon prend un air sérieux.*); et vous pourriez facilement me procurer le gain de ce procès, si vous aviez quelque bonté pour moi. Vous ne sauriez croire⁷

1) es kann nicht besser sein: Man kann nicht besser aussehen. — 2) = indisposition, maladie légère. — 3) Fluß, Brustkatarrh. — 4) vgl. S. 30, Anm. 6. — 5) avoir bonne (mauvaise) grâce à oder de faire qch., es steht einem gut (schlecht) an etwas zu thun. Der Husten steht Ihnen sehr gut. — 6) jetzt lieber: qu'il y aurait pour elle; que prädikativ bei être. — 7) jetzt eher: vous figurer.

le plaisir qu'elle aura de vous voir. (*Harpagon reprend un air gai.*) Ah! que vous lui plairez! et que votre fraise¹ à l'antique fera sur son esprit un effet admirable! Mais surtout elle sera charmée de votre haut-de-chausses attaché au pourpoint avec des aiguillettes²; c'est pour la rendre folle de vous; et un amant aiguilleté sera pour elle un ragoût merveilleux.

HARPAGON. Certes, tu me ravis de me dire cela.

FROSINE. En vérité, monsieur, ce procès m'est d'une conséquence³ tout à fait grande. (*Harpagon reprend son air sérieux.*) Je suis ruinée, si je le perds; et quelque petite assistance me rétablirait mes affaires. Je voudrais que vous eussiez vu le ravissement où elle était à⁴ m'entendre parler de vous. (*Harpagon reprend un air gai.*) La joie éclatait dans ses yeux au récit de vos qualités, et je l'ai mise enfin dans une impatience extrême de voir ce mariage entièrement conclu.

HARPAGON. Tu m'as fait grand plaisir, Frosine; et je t'en ai, je te l'avoue, toutes les obligations⁵ du monde.

FROSINE. Je vous prie, monsieur, de me donner le petit secours que je vous demande. (*Harpagon reprend encore son air sérieux.*) Cela me remettra sur pied⁶, et je vous serai éternellement obligée.

1) altfränkische Halskrause. — 2) vgl. S. 27, Anm. 6. — 3) *conséquence* = *importance*. — 4) der Infinitiv mit *à* ist häufig durch ein hypothetisches Satzglied wiederzugeben: ihr Entzücken, wenn sie mich von Euch reden hörte. — 5) *avoir de grandes obligations à qu.* jem. zu großem Dank verpflichtet sein. — 6) auf die Beine bringen, aufhelfen.

HARPAGON. Adieu. Je vais achever mes dépêches¹.

FROSINE. Je vous assure, monsieur, que vous ne sauriez jamais me soulager dans un plus grand besoin.

HARPAGON. Je mettrai ordre² que mon carrosse³ soit tout prêt, pour vous mener à la foire.

FROSINE. Je ne vous importunerais pas, si je ne m'y voyais forcée par la nécessité.

HARPAGON. Et j'aurai soin qu'on soupe de bonne heure, pour ne vous point faire⁴ malades.

FROSINE. Ne me refusez pas la grâce dont⁵ je vous sollicite. Vous ne sauriez croire⁶, monsieur, le plaisir que...

HARPAGON. Je m'en vais. Voilà qu'on m'appelle. Jusqu'à tantôt⁷.

FROSINE, *seule*. Que la fièvre te serre, chien de⁸ vilain à⁹ tous les diables! Le ladre a été ferme à toutes mes attaques. Mais il ne me faut pas pourtant quitter la négociation; et j'ai l'autre côté, en tout cas, d'où je suis assurée de tirer bonne récompense.

1) = *courrier*, Korrespondenz. — 2) jetzt besser: *je donnerai des ordres*. — 3) das gewöhnliche Wort ist jetzt *voiture*. — 4) vgl. S. 7, Anm. 3. — 5) jetzt: *solliciter qch. de qu.* — 6) Sie können sich nicht das Vergnügen denken. — 7) jetzt kurz: *à tantôt*, auf Wiedersehen. — 8) filziger Hund; vgl. S. 15, Anm. 5; S. 23, Anm. 3; S. 39, Anm. 3. — 9) der Dativ ist aus einem vorschwebenden Begriff wie: „dafs du kommen mögest“, zu erklären. Holen dich alle Teufel!

ACTE TROISIÈME.

Scène I.

HARPAGON, CLÉANTE, ÉLISE, VALÈRE, DAME
CLAUDE, *tenant un balai*; MAÎTRE JACQUES, LA
MERLUCHE, BRINDAVOINE.

HARPAGON. Allons, venez çà¹ tous; que je vous distribue mes ordres pour tantôt, et règle à chacun son emploi. Approchez, dame Claude; commençons par vous. Bon, vous voilà les armes à la main. Je vous commets² au soin de nettoyer partout; et surtout prenez garde de ne point frotter les meubles trop fort, de peur de les user. Outre cela, je vous constitue, pendant le souper, au gouvernement³ des bouteilles; et, s'il s'en écarte quelque-une, et qu'il⁴ se casse quelque chose, je m'en prendrai à vous, et le rabattrai⁵ sur vos gages.

MAÎTRE JACQUES, *à part*. Châtiment politique!

HARPAGON, *à dame Claude*. Allez.

1) familiär für: *par ici*. — 2) veraltet; der natürlichste Ausdruck wäre jetzt: *vous aurez soin*. — 3) veraltet, jetzt etwa: *je te charge de faire attention aux bouteilles*. — 4) finden sich mehrere hypothetische Nebensätze an einander gereiht, so wird das *si* des ersten Gliedes in den folgenden häufig durch *que* mit dem Konjunktiv vertreten. — 5) *rabattre sur les gages*, abziehen vom Lohne. Der Gebrauch von *sur* erklärt sich aus einer der französischen Sprache eigentümlichen Auffassung bei den Verben des Entnehmens und ähnlichen. Es wird hier nicht wie im Deutschen die Bewegung der Handlung ausgedrückt, sondern der Ort, an dem dieselbe sich vollzieht: *prendre sur la table, dans une armoire*. Vgl. Benecke, Gr. II, S. 226, § 112, 2).

Scène II.

HARPAGON, CLÉANTE, ÉLISE. VALÈRE, MAÎTRE
JACQUES, BRINDAVOINE, LA MERLUCHE.

HARPAGON. Vous, Brindavoine, et vous, La Merluce, je vous établis dans la charge de rincer les verres et de donner à boire, mais seulement lorsque l'on aura soif, et non pas selon la coutume de certains impertinents de¹ laquais, qui viennent provoquer les gens, et les faire² aviser de boire, lorsqu'on n'y songe pas. Attendez qu'on vous en demande plus d'une fois, et vous ressouvenez³ de porter toujours beaucoup d'eau.

MAÎTRE JACQUES, à part. Oui, le vin pur monte à la tête.

LA MERLUCHE. Quitterons-nous nos siquenilles⁴, monsieur?

HARPAGON. Oui, quand vous verrez venir les personnes; et gardez⁵ bien de gâter vos habits.

BRINDAVOINE. Vous savez bien, monsieur, qu'un des devants de mon pourpoint est couvert d'une grande tache de l'huile de la lampe.

LA MERLUCHE. Et moi, monsieur, que j'ai mon haut-de-chausses tout troué par derrière, et qu'on me voit, révérence parler⁶...

HARPAGON, à *La Merluce*. Paix⁷! rangez cela

1) vgl. S. 63, Anm. 8. — 2) *faire aviser de*, veranlassen, daß jem. sich beikommen läßt. Das Objektspronomen des reflexiven Verbs fällt nach einem vorangehenden *faire* weg, z. B. *faire taire*, zum Schweigen bringen. — 3) *ressouvenir* bei Molière oft = *souvenir*. — 4) = *souquenilles* Leinwandkittel. — 5) gewöhnlich: *gardez-vous*. — 6) fam.: mit Verlaub zu melden. — 7) Paix, Friede, als Interjektion, um Schweigen zu gebieten. Still heißt gewöhnlich in demselben Sinne: *Chut* (spr. t).

adroitement du côté de la muraille¹, et présentez toujours le devant au monde.

(*A Brindavoine, en lui montrant comme il doit mettre son chapeau au devant de son pourpoint pour cacher la tache d'huile.*)

Et vous, tenez toujours votre chapeau ainsi, lorsque vous servirez.

Scène III.

HARPAGON, CLÉANTE, ÉLISE, VALÈRE, MAÎTRE JACQUES.

HARPAGON. Pour vous, ma fille, vous aurez l'œil² sur ce que l'on desservira, et prendrez garde qu'il ne s'en fasse aucun dégât³. Cela sied bien aux filles. Mais cependant⁴ préparez-vous à bien recevoir ma maitresse, qui vous doit venir visiter⁵, et vous mener avec elle à la foire. Entendez-vous ce que je vous dis?

ÉLISE. Oui, mon père.

Scène IV.

HARPAGON, CLÉANTE, VALÈRE, MAÎTRE JACQUES.

HARPAGON. Et vous, mon fils le damoiseau⁶, à qui j'ai la bonté de pardonner l'histoire de tantôt,

1) Schaffe das geschick nach der Seite der Wand zu, d. h.: Verstecke es, indem du dich an die Wand stellst. — 2) avoir l'œil sur, acht geben auf. — 3) dégât Beschädigung, Verwüstung; faire le dégât, verwüsten. Ein sehr starker Ausdruck für den Gedanken, daß nichts unnütz verschleudert werden, nichts umkommen soll. — 4) cependant = en attendant. — 5) visiter in der Bedeutung von aller voir, venir voir, rendre visite ist veraltet; jetzt schließt das Wort den Begriff des Nachforschens, Untersuchens in sich. — 6) vgl. S. 31, Anm. 1.

ne vous allez pas aviser¹ non plus de lui faire mauvais visage².

CLÉANTE. Moi, mon père? mauvais visage! Et par quelle raison?

HARPAGON. Mon Dieu! nous savons le train³ des enfants dont les pères se remarient, et de quel œil ils ont coutume de regarder ce qu'on appelle belle-mère. Mais si vous souhaitez que je perde le souvenir de votre dernière fredaine, je vous recommande surtout de régaler⁴ d'un bon visage cette personne-là, et de lui faire enfin tout le meilleur accueil qu'il vous sera possible.

CLÉANTE. A vous dire le vrai, mon père, je ne puis pas vous promettre d'être bien aise qu'elle devienne ma belle-mère. Je mentirais, si je vous le disais; mais, pour ce qui est de la bien recevoir et de lui faire bon visage, je vous promets de vous obéir ponctuellement sur ce chapitre⁵.

HARPAGON. Prenez-y garde au moins.

CLÉANTE. Vous verrez que vous n'aurez pas sujet de vous en plaindre.

HARPAGON. Vous ferez sagement.

1) gewöhnlich tritt das Pronomen vor den von *aller* abhängigen Infinitiv: *n'allez pas vous aviser*, lafs dir nicht beikommen; vgl. S. 35, Anm. 6. — 2) *faire bon (mauvais) visage à qn.* freundlich (unfreundlich) gegen jem. sein. — 3) *train* Gang, Gangart, hier wie auch sonst etwas allgemeiner: Benehmen. — 4) *régaler* bewirten; dann allgemeiner: ergötzen, erfreuen; *régaler qn. d'un bon visage*, jem. freundlich entgegenkommen. — 5) = *sur ce point* in diesem Punkte.

Scène V.

HARPAGON, VALÈRE, MAÎTRE JACQUES.

HARPAGON. Valère, aide-moi à ceci. Ho çà¹, maître Jacques, approchez-vous, je vous ai gardé pour le dernier.

MAÎTRE JACQUES. Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier, que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre.

HARPAGON. C'est à tous les deux.

MAÎTRE JACQUES. Mais à qui des deux le premier?

HARPAGON. Au cuisinier.

MAÎTRE JACQUES. Attendez donc, s'il vous plaît. (*Maître Jacques ôte sa casaque de cocher et paraît vêtu en cuisinier.*)

HARPAGON. Quelle diantre de cérémonie² est-ce là?

MAÎTRE JACQUES. Vous n'avez qu'à parler.

HARPAGON. Je me suis engagé, maître Jacques, à donner ce soir à souper.

MAÎTRE JACQUES, à part. Grande merveille!

HARPAGON. Dis-moi un peu: nous feras-tu bonne chère³?

MAÎTRE JACQUES. Oui, si vous me donnez bien de l'argent.

1) çà ist eig. Ortsadverb, çà et là, hier und da; es wird aber auch wie hier als Interjektion gebraucht: nun! (frisch! munter!). — 2) in betreff des de vgl. S. 63, Anm. 8. Da *cérémonie* als Hauptbegriff geföhlt wird, so steht das Femininum *quelle*. „Was für verteufelte (verwünschte) Umstände sind das!“ — 3) *faire bonne chère* = *faire un bon repas*. Die sehr übliche Redensart bedeutet gewöhnlich: einen guten Tisch führen.

HARPAGON. Que diable, toujours de l'argent! Il semble qu'ils n'aient autre chose à dire: de l'argent, de l'argent, de l'argent! Ah! ils n'ont que ce mot à la bouche, de l'argent! Toujours parler d'argent! Voilà leur épée de chevet¹, de l'argent.

VALÈRE. Je n'ai jamais vu de réponse plus impertinente que celle-là. Voilà une belle merveille de faire bonne chère avec bien de l'argent! c'est une² chose la plus aisée du monde, et il n'y a si pauvre esprit qui n'en fit³ bien autant; mais, pour agir en habile homme, il faut parler de faire bonne chère avec peu d'argent.

MAÎTRE JACQUES. Bonne chère avec peu d'argent!

VALÈRE. Oui.

MAÎTRE JACQUES, à Valère. Par ma foi, monsieur l'intendant, vous nous obligerez de⁴ nous faire voir ce secret, et de prendre mon office de cuisinier; aussi bien vous mêlez-vous céans d'être le factoton⁵.

HARPAGON. Taisez-vous. Qu'est-ce qu'il nous faudra?

MAÎTRE JACQUES. Voilà monsieur votre intendant, qui vous fera bonne chère pour peu d'argent.

HARPAGON. Haya! je veux que tu me répondes.

1) *épée de chevet*, eig. Degen, den man auf das Kopfkissen legt, um im Notfall sofort eine Waffe zur Hand zu haben; bildl.: ein Ausdruck, den man stets bei der Hand hat. Lieblingswort. — 2) jetzt würde man den bestimmten Artikel setzen. — 3) zur Erklärung des Imperfekts vgl. S. 7, Anm. 7. — 4) der französische Infinitiv ist im Deutschen häufig durch wenn zu geben: „Sie werden uns sehr verbinden, wenn Sie uns dies Geheimnis zeigen. — 5) dieser lateinische Ausdruck (*fac totum, thue alles*) wird im Französischen gerade wie Faktotum im Deutschen gebraucht. Man schreibt jetzt *factotum* und spricht *um = öme*.

MAÎTRE JACQUES. Combien serez-vous de gens à table?

HARPAGON. Nous serons huit ou dix; mais il ne faut prendre que huit. Quand il y a à manger pour huit, il y en a bien pour dix.

VALÈRE. Cela s'entend.

MAÎTRE JACQUES. Eh bien! il faudra quatre grands potages et cinq assiettes... Potages... Entrées.

HARPAGON. Que diable! voilà pour traiter¹ toute une ville entière.

MAÎTRE JACQUES. Rôt...

HARPAGON, *mettant la main sur la bouche de maître Jacques*. Ah! traître, tu manges tout mon bien.

MAÎTRE JACQUES. Entremets...

HARPAGON, *mettant encore la main sur la bouche de maître Jacques*. Encore?

VALÈRE, *à maître Jacques*. Est-ce que vous avez envie de faire crever tout le monde? et monsieur a-t-il invité des gens pour les assassiner à force de mangeaille². Allez-vous-en lire un peu les préceptes de la santé, et demander aux médecins s'il y a rien de plus préjudiciable à l'homme que de manger avec excès.

HARPAGON. Il a raison.

VALÈRE. Apprenez, maître Jacques, vous et vos pareils, que c'est un coupe-gorge³ qu'une table

1) *traiter*, behandeln, hat auch den Sinn von bewirten, traktieren. — 2) *mangeaille* heisst eig. Futter und wird namentlich von der Nahrung der Haustiere gesagt, in der Umgangssprache braucht man es auch von menschlicher Speise. Man mag *mangeaille* durch Fraß oder Fresserei übersetzen, doch ist das französische Wort nicht so grob und gemein wie die deutschen. — 3) Mördergrube (*un endroit où l'on coupe les gorges*).

remplie de trop de viandes; que pour se bien montrer ami de ceux que l'on invite, il faut que la frugalité règne dans les repas qu'on donne; et que, suivant le¹ dire d'un ancien, *il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.*

HARPAGON. Ah! que cela est bien dit! approche, que je t'embrasse pour ce mot. Voilà la plus belle sentence que j'aie entendue de ma vie: *il faut vivre pour manger, et non pas manger pour vi...* Non, ce n'est pas cela. Comment est-ce que tu dis?

VALÈRE. *Qu'il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.*

HARPAGON, à maître Jacques. Oui. Entends-tu? (à Valère.) Qui est le grand homme qui a dit cela?

VALÈRE. Je ne me souviens pas maintenant de son nom.

HARPAGON. Souviens²-toi de m'écrire ces mots: je les³ veux faire graver en lettres d'or sur la cheminée de ma salle.

VALÈRE. Je n'y manquerai pas. Et pour votre souper, vous n'avez qu'à me laisser faire; je réglerai tout cela comme il faut.

HARPAGON. Fais donc.

MAÎTRE JACQUES. Tant mieux! j'en aurai moins de peine.

HARPAGON, à Valère. Il faudra de ces choses dont on ne mange guère, et qui rassasient d'abord;

1) der Infinitiv von *dire* wird häufig substantivisch gebraucht: Gerede, Aussage, Ausspruch. — 2) im Deutschen würde man sagen: Vergifs nicht. — 3) ein von *vouloir* abhängiger Infinitiv nimmt das Objektspronomen nach heutigem Sprachgebrauch gewöhnlich vor sich: *je veux les faire graver.* Vgl. Benecke, Gr. II, S. 93, § 52 und S. 94 Anm. zu b).

quelque bon haricot¹ bien gras, avec quelque pâté en pot² bien garni de marrons.

VALÈRE. Reposez-vous sur moi³.

HARPAGON. Maintenant, maître Jacques, il faut nettoyer mon carrosse.

MAÎTRE JACQUES. Attendez; ceci s'adresse au cocher. (*Maître Jacques remet sa casaque.*) Vous dites...?

HARPAGON. Qu'il faut nettoyer mon carrosse, et tenir mes chevaux tout prêts pour conduire à la foire...

MAÎTRE JACQUES. Vos chevaux, monsieur? Ma foi, ils ne sont point du tout en état de marcher. Je ne vous dirai point qu'ils sont sur la litière⁴, les pauvres bêtes n'en ont point, et ce serait mal parler, mais vous leur faites observer des jeûnes si austères, que ce ne sont plus rien que des idées ou des fantômes, des façons⁵ de chevaux.

HARPAGON. Les voilà bien malades! Ils ne font rien.

MAÎTRE JACQUES. Et pour⁶ ne faire rien, monsieur, est-ce qu'il ne faut rien manger? Il leur vaudrait bien mieux, les pauvres animaux, de travailler beaucoup, de manger de même. Cela me fend⁷ le cœur de les voir ainsi exténués. Car,

1) *haricot*, Hammelfleisch mit Rüben (und Kartoffeln), wohl zu unterscheiden von *haricots*, grüne Bohnen. — 2) *pâté en pot* Fleischklofs. — 3) *se reposer sur qn. de qch.* sich auf jem. in betreff einer Sache verlassen. — 4) *la litière* die Streu; die Stelle enthält ein Wortspiel, denn *être sur la litière* wird häufig bildlich gebraucht im Sinne von elend und krank sein; die Pferde sind zwar elend, da sie aber keine Streu haben, wäre dieser Ausdruck unpassend. — 5) Gestalten, Schattenbilder von Pferden. — 6) *pour* mit einem Infinitiv häufig = *parce que*. — 7) eig.: es spaltet mir das Herz, übers.: es geht mir durchs Herz, es bricht mir das Herz.

enfin, j'ai une tendresse pour mes chevaux, qu'il me semble que c'est moi-même, quand je les vois pâtir¹. Je m'ôte tous les jours pour eux les choses de la bouche; et c'est être, monsieur, d'un naturel trop dur, que² de n'avoir nulle pitié de son prochain.

HARPAGON. Le travail ne sera pas grand, d'aller jusqu'à la foire.

MAÎTRE JACQUES. Non, monsieur, je n'ai pas le courage de les mener, et je ferais conscience³ de leur donner des coups de fouet en l'état où ils sont. Comment voudriez-vous qu'ils trainassent un carrosse qu'⁴ils ne peuvent pas se trainer eux-mêmes.

VALÈRE. Monsieur, j'obligerai le voisin Picard à se charger de les conduire; aussi bien nous fera⁵-t-il ici besoin pour apprêter le souper.

MAÎTRE JACQUES. Soit. J'aime mieux encore qu'ils meurent sous la main d'un autre que sous la mienne.

VALÈRE. Maître Jacques fait bien le raisonnable⁶.

MAÎTRE JACQUES. Monsieur l'intendant fait bien le nécessaire⁷.

HARPAGON. Paix.

MAÎTRE JACQUES. Monsieur, je ne saurais souffrir les flatteurs; et je vois que ce qu'il en⁸ fait, que ses contrôles perpétuels sur le pain et le vin, le bois,

1) *pâtir* bezeichnet im Vergleich mit *souffrir* ein langsames Hinsiechen. — 2) vgl. S. 23, Anm. 4 und S. 26, Anm. 3. — 3) *faire, se faire, avoir une conscience de qch.* sich ein Gewissen aus etwas machen. — 4) *que* für *alors que*. — 5) *aussi bien*, ohnehin, mit Inversion, wie auch gewöhnlich *aussi*, daher; *faire besoin* = *être nécessaire*. — 6) *faire le raisonnable*, den Verständigen spielen, allzu verständig sein. — 7) komische Nachbildung der voraufgehenden Wendung, etwa: macht sich gar zu wichtig; sonst heißt *faire le nécessaire* nur: das Notwendigste thun. — 8) *en* bezieht sich auf ein vorschwebendes und aus *flatteur* leicht zu ergänzendes Wort wie *flatterie*.

le sel et la chandelle, ne sont rien que pour vous gratter¹ et vous faire sa cour. J'enrage de cela² et je suis fâché tous les jours d'entendre ce qu'on dit de vous : car, enfin, je me sens pour vous de la tendresse, en dépit que j'en aie³; et, après mes chevaux, vous êtes la personne que j'aime le plus.

HARPAGON. Pourrais-je savoir de vous, maître Jacques, ce que l'on dit de moi?

MAÎTRE JACQUES. Oui, monsieur, si j'étais assuré que cela ne vous fâchât point.

HARPAGON. Non, en aucune façon⁴.

MAÎTRE JACQUES. Pardonnez-moi; je sais fort bien que je vous mettrais en colère.

HARPAGON. Point du tout. Au contraire, c'est me faire plaisir, et je suis bien aise d'apprendre comme on parle de moi.

MAÎTRE JACQUES. Monsieur, puisque vous le voulez, je vous dirai franchement qu'on se moque partout de vous; qu'on nous jette de tous côtés cent brocards⁵ à votre sujet⁶; et que l'on n'est point plus ravi que de vous tenir au cul et aux chausses⁷, et de faire sans cesse des contes de votre lésine. L'un dit que vous faites imprimer des almanachs particuliers, où vous faites doubler les quatre-temps⁸ et les vigiles⁹ afin de profiter des

1) eig. kratzen, bildl. und fam.: schmeichein. — 2) ich gerate in Wut dadurch; das macht mich rasend. — 3) *en dépit qu'on en ait* = *quoi qu'on fasse* (bei allem Widerwillen, den man dagegen hat). — 4) auf keine Weise, nicht im allergeringsten. — 5) *brocards*, eig.: Rechtsgrundsätze in bündiger Form; bildl.: beleidigender Scherz, Sticheleien. — 6) in betreff Ihrer. — 7) eig.: am Hintern und an den Hosen halten; derbe und volkstümliche Redensart für tadeln, einem etwas am Zeuge flicken. — 8) *les quatre-temps* Quatembertage (drei für jedes Quartal festgesetzte Fasttage). — 9) *vigiles*, Vorbereitungsstage zu den Fasten.

jeunes où¹ vous obligez votre monde; l'autre, que vous avez toujours une querelle toute prête à faire à vos valets dans le temps des étrennes ou de leur sortie d'avec vous², pour vous trouver une raison de ne leur donner rien. Celui-là conte qu'une fois vous fites assigner le chat d'un de vos voisins, pour vous avoir mangé³ un reste d'un gigot de mouton; celui-ci, que l'on vous surprit, une nuit, en⁴ venant dérober vous-même l'avoine de vos chevaux, et que votre cocher, qui était celui d'avant moi, vous donna, dans l'obscurité, je ne sais combien de coups de bâton, dont vous ne voulûtes rien dire. Enfin, voulez-vous que je vous dise⁵? On ne saurait aller nulle part où l'on ne vous entende⁶ accommoder⁷ de toutes pièces; vous êtes la fable⁸ et la risée de tout le monde; et jamais on ne parle de vous que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain, et de fesse-matthieu.

HARPAGON, *en battant maître Jacques*. Vous êtes un sot, un maraud, un coquin, et un impudent..

MAÎTRE JACQUES. Eh bien! ne l'avais-je pas deviné? Vous ne m'avez pas voulu croire. Je vous

1) *auxquels*. — 2) *d'avec vous* = *de chez vous*. — 3) dafür dafs = weil sie gefressen hatte. — 4) das *Gérondif* (part. prés. mit *en*) wird in der heutigen Sprache nur auf das Subjekt bezogen. Bei Molière sind Beispiele eines auf das Régime bezogenen *Gérondif* nicht selten. — 5) „soll ich frei heraus sprechen?“ — 6) Konjunktiv im Relativsatze wegen der Verneinung im Beziehungssatz. — 7) eig.: in Ordnung bringen; ironisch = *maltraiter*, wie etwa unser zurichten; *de toutes pièces*, von oben bis unten (der Ausdruck rührt von der vollständigen Ritterrüstung her, *armé de toutes pièces*), also: *accommoder de toutes pièces*, gründlich durchprügeln oder bildlich wie hier: gehörig durchhecheln. — 8) *fable* heifst sehr oft: böses Gerede, Gespött. „Sie sind das Gespött und das Gelächter jedermanns“, d. h. der Gegenstand desselben.

avais bien dit que je vous fâcherais de ¹ vous dire la vérité.

HARPAGON. Apprenez à parler.

Scène VI.

VALÈRE, MAÎTRE JACQUES.

VALÈRE, *riant*. A ce que je puis voir, maître Jacques, on paie mal votre franchise.

MAÎTRE JACQUES. Morbleu ²! monsieur le nouveau venu, qui faites l'homme d'importance ³, ce n'est pas votre affaire. Riez de vos coups de bâton quand on vous en donnera, et ne venez point rire des miens.

VALÈRE. Ah! monsieur maître Jacques, ne vous fâchez pas, je vous prie.

MAÎTRE JACQUES, *à part*. Il file doux ⁴. Je veux faire le brave, et, s'il est assez sot pour me craindre, le frotter quelque peu. (*Haut.*) Savez-vous bien, monsieur le rieur, que je ne ris pas, moi; et que, si vous m'échauffez la tête, je vous ferai rire d'une autre sorte?

(*Maître Jacques pousse Valère jusqu'au bout du théâtre, en le menaçant.*)

VALÈRE. Hé! doucement.

MAÎTRE JACQUES. Comment, doucement? Il ne me plaît pas, moi ⁵.

1) vgl. S. 69, Anm. 4. — 2) verderbt aus *Mort de Dieu*, also ursprünglich: bei Christi Tod. Gefühl wird nichts anderes als in dem deutschen Sapperment (aus sacramentum). — 3) den Wichtigen spielen, sich breit machen. — 4) *filer* familiär, etwa unser sich drücken (still weggehen), *filer doux*, sich ohne Murren unterwerfen. Er giebt klein bei. — 5) man erwartet à moi. Der Wegfall der Präposition erklärt sich dadurch, daß moi als Apposition zu me gefasst ist. Vgl. S. 72, *il leur vaudrait mieux, les pauvres animaux*.

VALÈRE. De grâce!

MAÎTRE JACQUES. Vous êtes un impertinent.

VALÈRE. Monsieur maître Jacques...

MAÎTRE JACQUES. Il n'y a point de monsieur maître Jacques pour un double¹. Si je prends un bâton, je vous rosserai d'importance².

VALÈRE. Comment! un bâton?

(*Valère fait reculer maître Jacques à son tour.*)

MAÎTRE JACQUES. Hé! je ne parle pas de cela.

VALÈRE. Savez-vous bien, monsieur le fat, que je suis homme à vous rosser vous-même?

MAÎTRE JACQUES. Je n'en doute pas.

VALÈRE. Que vous n'êtes, pour tout potage³, qu'un faquin de⁴ cuisinier?

MAÎTRE JACQUES. Je le sais bien.

VALÈRE. Et que vous ne me connaissez pas encore?

MAÎTRE JACQUES. Pardonnez-moi.

VALÈRE. Vous me rosserez, dites-vous?

MAÎTRE JACQUES. Je le disais en raillant.

VALÈRE. Et moi je ne prends point de goût à votre raillerie. (*Donnant des coups de bâton à maître Jacques.*) Apprenez que vous êtes un mauvais railleur.

MAÎTRE JACQUES, *seul*. Peste soit⁵ la sincérité!

1) Doppelheller = 5 deniers = $\frac{1}{6}$ sou; sprichwörtlich: auch für Geld bin ich nicht Ihr Herr Jacques, d. h. zum Frieden geneigt. — 2) gehörig, tüchtig. Die adverbiale Verwendung des Ausdrucks *d'importance* in diesem Sinne nicht selten. — 3) *potage* heißt jetzt Suppe; ursprünglich aber allgemein: das zum Kochen in den Topf Gethane: Gericht. Daher der Ausdruck: *pour tout potage*, als einziges Gericht und bildlich: alles in allem. — 4) vgl. S. 63, Anm. 8 u. a. ein Lump von Koch. — 5) *la peste soit de* oder *peste soit de*: Hole der Teufel den... (eig.: es möge die Pest zu teil werden). Der Wegfall

c'est un mauvais métier : désormais j'y renonce, et je ne veux plus dire vrai. Passe¹ encore pour mon maître : il a quelque droit de me battre ; mais, pour ce monsieur l'intendant, je m'en vengerai si je puis.

Scène VII.

MARIANE, FROSINE, MAÎTRE JACQUES.

FROSINE. Savez-vous, maître Jacques, si votre maître est au logis² ?

MAÎTRE JACQUES. Oui, vraiment, il y est ; je ne le sais que trop.

FROSINE. Dites-lui, je vous prie, que nous sommes ici.

Scène VIII.

MARIANE, FROSINE.

MARIANE. Ah ! que³ je suis, Frosine, dans un étrange état, et, s'il faut dire ce que je sens, que j'appréhende cette vue !

FROSINE. Mais pourquoi, et quelle est votre inquiétude ?

MARIANE. Hélas ! me le demandez-vous ? et ne vous figurez-vous point les alarmes⁴ d'une personne toute prête à voir le supplice⁵ où l'on veut l'attacher ?

von *de* erklärt sich aus dem in formelhaften Ausdrücken sehr natürlichen Streben nach Kürze.

1) es mag noch hingehen für. — 2) jetzt: *y est*, oder *est chez lui*. — 3) *que* im Ausruf: wie! wie sehr! — 4) ängstliche Beklommenheit. Vgl. über den Plural von Abstrakten S. 49, Anm. 3. — 5) *supplice* Todesstrafe, hier erweitert: Richtblock.

FROSINE. Je vois bien que, pour mourir agréablement, Harpagon n'est pas le supplice que vous voudriez embrasser, et je connais¹, à votre mine, que le jeune blondin dont vous m'avez parlé vous revient un peu dans l'esprit.

MARIANE. Oui. C'est une chose, Frosine, dont je ne veux pas me défendre²; et les visites respectueuses qu'il a rendues chez³ nous ont fait, je vous l'avoue, quelque effet dans⁴ mon âme.

FROSINE. Mais avez-vous su quel⁵ il est?

MARIANE. Non, je ne sais point quel il est. Mais je sais qu'il est fait d'un air⁶ à se faire aimer; que, si l'on pouvait mettre les choses à mon choix⁷, je le prendrais plutôt qu'un autre; et qu'il ne contribue pas peu à me faire trouver un tourment effroyable dans l'époux qu'on veut me donner.

FROSINE. Mon Dieu! tous ces blondins sont agréables, et débitent⁸ fort bien leur fait, mais la plupart sont gueux comme des rats; et il vaut mieux, pour vous, de prendre un vieux mari qui vous donne beaucoup de bien. Je vous avoue⁹ que les sens ne trouvent pas si bien leur compte du côté que je dis, et qu'il y a quelques petits dégoûts à essayer avec un tel époux; mais cela n'est pas

1) jetzt: *reconnais* oder *vois*. — 2) *se défendre de qch.* sich einer Sache erwehren, sich etwas verwehren. — 3) die er bei uns, in unserem Hause gemacht hat. — 4) jetzt *sur*. — 5) hier = *qui il est*. In der heutigen Sprache ist *quel il est* wohl zu unterscheiden von *qui il est*; *quel il est* heißt jetzt: welcher Art er ist, von welcher Sinnesart, von welchem Charakter. — 6) dafs er von solchem Aussehen ist, dafs er Liebe einflößt (eig. dafs er bewirkt, dafs er geliebt wird). — 7) wenn man die Dinge (die Entscheidung) von meiner Wahl abhängen liefse. — 8) *débiter* her-sagen, ausdrücken; *débiter fort bien son fait*, seine Sache geschickt vorbringen; hier: „die Liebeserklärung gewandt ausdrücken.“ — 9) = *accorde*.

pour durer¹; et sa mort, croyez-moi, vous mettra bientôt en état d'en prendre un plus aimable, qui réparera toutes choses².

MARIANE. Mon Dieu! Frosine, c'est une étrange affaire, lorsque, pour être heureuse, il faut souhaiter ou attendre le trépas³ de quelqu'un; et la mort ne suit⁴ pas tous les projets que nous faisons.

FROSINE. Vous moquez-vous⁵? Vous ne l'épousez qu'aux conditions⁶ de vous laisser veuve bientôt; et ce doit être là un des articles du contrat. Il serait bien impertinent de⁷ ne pas mourir dans trois mois. Le voici en propre personne.

MARIANE. Ah! Frosine, quelle figure!

Scène IX.

HARPAGON, MARIANE, FROSINE.

HARPAGON, à *Mariane*. Ne vous offensez⁸ pas, ma belle, si je viens à vous avec des lunettes. Je sais que vos appas frappent assez les yeux, sont assez visibles d'eux-mêmes, et qu'il n'est pas besoin de lunettes pour les apercevoir; mais, enfin, c'est avec des lunettes qu'on observe les astres; et je maintiens et garantis que vous êtes un astre, mais un astre, le plus bel astre qui soit dans le pays des astres. Frosine, elle ne répond mot, et ne témoigne, ce me semble, aucune joie de me voir.

1) jetzt: *mais cela ne sera pas long*. — 2) statt: *toutes les choses*. — 3) poetisches Wort für *mort*. — 4) folgen im Sinne von Folge geben, entsprechen, entgegenkommen = *se prêter à*. — 5) vgl. S. 34, Anm. 1. — 6) jetzt eher: *à la condition de*. — 7) vgl. S. 76, Anm. 1. — 8) *offenser* beleidigen; *s'offenser de qch.* sich durch etwas beleidigt fühlen; Anstofs nehmen, übelnehmen.

FROSINE. C'est qu'elle est encore toute surprise; et puis, les filles ont toujours honte à¹ témoigner d'abord ce qu'elles ont dans l'âme.

HARPAGON, à *Frosine*. Tu as raison. (à *Mariane*.) Voilà, belle mignonne, ma fille qui vient vous saluer.

Scène X.

HARPAGON, ÉLISE, MARIANE, FROSINE.

MARIANE. Je m'acquitte bien tard, madame, d'une telle visite.

ÉLISE. Vous avez fait, madame, ce que je devais faire, et c'était à moi de vous prévenir.

HARPAGON. Vous voyez qu'elle est grande; mais mauvaise herbe croit toujours².

MARIANE, *bas*, à *Frosine*. Oh! l'homme déplaisant!

HARPAGON, à *Frosine*. Que dit la belle?

FROSINE. Qu'elle vous trouve admirable.

HARPAGON. C'est trop d'honneur que vous me faites, adorable mignonne.

MARIANE, à *part*. Quel animal³!

HARPAGON. Je vous suis trop obligé de ces sentiments.

MARIANE, à *part*. Je n'y puis plus tenir⁴.

1) jetzt *de*; aber logisch und sprachlich durchaus richtig: sie sind stets verschämt beim Kundgeben. — 2) sprichwörtliche Redensart: Unkraut vergeht nicht. — 3) etwa wie wir Kerl sagen. — 4) ich kann es nicht mehr aushalten. Sehr gewöhnlich in demselben Sinne sind namentlich *je n'y tiens pas* und *c'est à n'y pas tenir*.

Scène XI.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE,
VALÈRE, FROSINE, BRINDAVOINE.

HARPAGON. Voici mon fils aussi, qui vous vient faire la révérence.

MARIANE, *bas, à Frosine.* Ah! Frosine, quelle rencontre ¹! C'est justement celui dont je t'ai parlé.

FROSINE, *à Mariane.* L'aventure ² est merveilleuse.

HARPAGON. Je vois que vous vous étonnez de me ³ voir de si grands enfants; mais je serai bientôt défait et de l'un et de l'autre.

CLÉANTE, *à Mariane.* Madame, à vous dire le vrai, c'est ici une aventure où ⁴, sans doute, je ne m'attendais pas; et mon père ne m'a pas peu surpris lorsqu'il m'a dit tantôt le dessein qu'il avait formé.

MARIANE. Je puis dire la même chose. C'est une rencontre imprévue qui m'a surprise autant que vous; et je n'étais point préparée à une pareille aventure.

CLÉANTE. Il est vrai que mon père, madame, ne peut pas faire un plus beau choix, et que ce m'est une sensible joie que ⁵ l'honneur de vous voir: mais, avec tout cela, je ne vous assurerai point que je me réjouis du dessein où vous pourriez être ⁶ de devenir ma belle-mère. Le compliment, je vous l'avoue, est

1) welches Zusammentreffen, welcher Zufall! — 2) etwa: Vorfall. — 3) Dativ, deutsch annähernd zu geben durch „bei mir“; man mag übersetzen: „zu sehen, daß ich so erwachsene Kinder habe.“ — 4) = à laquelle. — 5) vgl. S. 23, Anm. 3. — 6) jetzt eher: que vous pourriez avoir.

trop difficile pour moi; et c'est un titre, s'il vous plaît, que je ne vous souhaite point. Ce discours paraîtra brutal aux yeux de quelques-uns: mais je suis assuré que vous serez personne¹ à le prendre comme il faudra; que c'est un mariage, madame, où² vous vous imaginez bien que je dois avoir de la répugnance; que vous n'ignorez pas, sachant ce que je suis, comme il choque mes intérêts, et que vous voulez bien enfin que je vous dise, avec la permission de mon père, que, si les choses³ dépendaient de moi, cet hymen⁴ ne se ferait point.

HARPAGON. Voilà un compliment bien impertinent! Quelle belle confession à lui faire!

MARIANE. Et moi, pour vous repondre, j'ai à vous dire que les choses³ sont fort égales; et que, si vous auriez⁵ de la répugnance à me voir votre belle-mère, je n'en aurais pas moins, sans doute, à vous voir mon beau-fils. Ne croyez pas, je vous prie, que ce soit moi qui cherche à vous donner cette inquiétude. Je serais fort fâchée de vous causer du déplaisir et, si je ne m'y vois forcée par une puissance absolue, je vous donne ma parole que je ne consentirai point au mariage qui vous chagrine.

HARPAGON. Elle a raison. A sot compliment, il faut une réponse de même⁶. Je vous demande

1) nach Analogie von: *être homme à*. — 2) jetzt würde man sagen: *pour lequel*. — 3) vgl. S. 49, Anm. 3. — 4) spr. *i-mèn'*; das poetische, namentlich in der Tragödie sehr gewöhnliche Wort für *mariage*. — 5) Das Konditional nach dem hypothetischen *si* zwar auffallend, doch bei den Dichtern des XVII. Jahrh. nicht ganz unerhört; *si* ist freier für *dans le cas où* gesetzt. — 6) *de même* = *pareille*; zur Satzbildung vgl. das Sprichwort *A sotté (folle) demande, point de réponse*.

pardon, ma belle, de l'impertinence de mon fils; c'est un jeune sot qui ne sait pas encore la conséquence des paroles qu'il dit.

MARIANE. Je vous promets ¹ que ce qu'il m'a dit ne m'a point du tout offensée; au contraire, il m'a fait plaisir de m'expliquer ainsi ses véritables sentiments. J'aime de lui ² un aveu de la sorte; et, s'il avait parlé d'autre façon, je l'en estimerais bien moins.

HARPAGON. C'est ³ beaucoup de bonté à vous de vouloir ainsi excuser ses fautes. Le temps le rendra plus sage ⁴, et vous verrez qu'il changera de sentiments.

CLÉANTE. Non, mon père, je ne suis point capable d'en changer, et je prie instamment madame de le croire.

HARPAGON. Mais voyez quelle extravagance! il continue encore plus fort.

CLÉANTE. Voulez-vous que je trahisse ⁵ mon cœur?

HARPAGON. Encore! avez-vous envie de changer de discours ⁶?

CLÉANTE. Eh bien! puisque vous voulez que je parle d'autre façon, souffrez, madame, que je me mette ici à la place de mon père, et que je vous avoue que je n'ai rien vu dans le monde de si charmant que vous; que je ne conçois rien d'égal au bonheur de vous plaire, et que le titre de votre

1) = je vous assure. — 2) jetzt lieber: de sa part. — 3) Sie haben eine große Güte: Es ist sehr gütig von Ihnen. — 4) vgl. S. 14, Anm. 9. — 5) nicht: verraten, sondern: verleugnen. — 6) jetzt eher: *langage*: ist es bald gefällig anders zu reden? (oder soll ich dich dazu zwingen?)

époux est une gloire, une félicité que je préférerais aux destinées des plus grands princes de la terre. Oui, madame, le bonheur de vous posséder est, à mes regards¹, la plus belle de toutes les fortunes; c'est où² j'attache toute mon ambition. Il n'y a rien que je ne sois capable de faire pour une conquête si précieuse; et les obstacles les plus puissants...

HARPAGON. Doucement, mon fils, s'il vous plaît.

CLÉANTE. C'est un compliment que je fais pour vous à madame.

HARPAGON. Mon Dieu! j'ai une langue pour m'expliquer moi-même, et je n'ai pas besoin d'un procureur³ comme vous. Allons, donnez des sièges.

FROSINE. Non; il vaut mieux que, de ce pas⁴, nous allions à la foire, afin d'en revenir plus tôt, et d'avoir tout le temps ensuite de nous entretenir.

HARPAGON, à *Brindavoine*. Qu'on mette⁵ donc les chevaux au carrosse.

Scène XII.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE,
VALÈRE, FROSINE.

HARPAGON, à *Mariane*. Je vous prie de m'excuser, ma belle, si je n'ai pas songé à vous donner un peu de collation avant que⁶ de partir.

1) gewöhnlicher: à mes yeux. — 2) jetzt eher: c'est à cela que oder voilà à quoi: Daran hefte ich, darin setze ich meinen ganzen Ehrgeiz. — 3) Bevollmächtigter, Anwalt; jetzt gewöhnlich: Staatsanwalt. — 4) stehenden Fußes. — 5) mettre les chevaux à la voiture sehr gebräuchlich für: anspannen (*atteler*). — 6) jetzt vorherrschend: *avant de*; *Ac.* 1878 hat freilich ohne Unterschied als Beispiel für *avant* mit Infinitiv: *Avant que de*

CLÉANTE. J'y ai pourvu, mon père, et j'ai fait apporter ici quelques bassins¹ d'oranges de la Chine, de citrons doux, et de confitures, que j'ai envoyé querir² de votre part³.

HARPAGON, *bas, à Valère*. Valère!

VALÈRE, *bas, à Harpagon*. Il a perdu le sens.

CLÉANTE. Est-ce que vous trouvez, mon père, que ce ne soit pas assez? Madame aura la bonté d'excuser cela, s'il lui plaît.

MARIANE. C'est une chose qui n'était pas nécessaire.

CLÉANTE. Avez-vous jamais vu, madame, un diamant plus vif⁴ que celui que vous voyez que mon père a au doigt⁵?

MARIANE. Il est vrai qu'il brille beaucoup.

CLÉANTE, *ôtant du doigt de son père le diamant, et le donnant à Mariane*. Il faut que vous le voyiez de près.

MARIANE. Il est fort beau, sans doute, et jette quantité de feux⁶.

CLÉANTE, *se mettant au devant de Mariane, qui veut rendre le diamant*. Nenni⁷, madame, il est en de

venir, Avant de venir; Molière, Corneille und Racine konstruieren *avant* auch mit dem reinen Infinitiv, z. B. Molière: *Le dépit amoureux*, II, 1: *Mais avant que passer, Frosine, à ce discours*. Littré sagt: „On dit également *avant de faire* et *avant que de faire*. *Avant* mit reinem Infinitiv nennt er „une tournure poétique“.

1) = *plats* Schüsseln; in diesem Sinne veraltet. — 2) = dem jetzt gewöhnlicheren *chercher*. Ac. 1878 schreibt *querir* (e ohne Acutus). — 3) in Eurem Namen. — 4) lebhaft, feurig, funkelnd. — 5) als den, von welchem Sie sehen, das ihn mein Vater am Finger hat; eine jetzt nicht mehr übliche Konstruktion. — 6) vgl. S. 49, Anm. 3. Strahlen. — 7) spr. nã-ni'; veraltete Form der Negation, die in der Volkssprache sich noch erhalten hat.

trop belles mains. C'est un présent que mon père vous fait.

HARPAGON. Moi?

CLÉANTE. N'est-il pas vrai, mon père, que vous voulez que madame le garde pour l'amour de vous?

HARPAGON, *bas, à son fils*. Comment?

CLÉANTE, *à Mariane*. Belle demande! il me fait signe de vous le faire accepter.

MARIANE. Je ne veux point...

CLÉANTE, *à Mariane*. Vous moquez-vous¹? il n'a garde² de le reprendre.

HARPAGON, *à part*. J'enrage.

MARIANE. Ce serait...

CLÉANTE, *empêchant toujours Mariane de rendre le diamant*. Non, vous dis-je, c'est l'offenser.

MARIANE. De grâce...

CLÉANTE. Point du tout.

HARPAGON, *à part*. Peste soit³!...

CLÉANTE. Le voilà qui se scandalise de votre refus.

HARPAGON, *bas, à son fils*. Ah! traître!

CLÉANTE, *à Mariane*. Vous voyez qu'il se désespère.

HARPAGON, *bas, à son fils en le menaçant*. Bourreau⁴ que tu es!

CLÉANTE. Mon père, ce n'est pas ma faute. Je fais ce que je puis pour l'obliger à la⁵ garder; mais elle est obstinée.

1) vgl. S. 34, Anm. 1. — 2) *je n'ai garde de*, es fällt mir gar nicht ein. — 3) vgl. S. 77, Anm. 5. — 4) eig. Henker, dann allgemeiner: Schurke; *que* ist prädikatives Neutrum, wie z. B. in *Insensé que j'étais de croire à leur bonne foi!* Vgl. Benecke, Gr. II, S. 146, § 88 a. — 5) *la* auf *diamant* bezogen, weil *la bague* vorschwebt.

HARPAGON, *bas, à son fils, avec emportement.* Pendar dard!

CLÉANTE. Vous êtes cause, madame, que mon père me querelle¹.

HARPAGON, *bas, à son fils, avec les mêmes gestes.* Le coquin!

CLÉANTE, *à Mariane.* Vous le ferez tomber malade. De grâce, madame, ne résistez pas davantage.

FROSINE, *à Mariane.* Mon Dieu! que de façons! Gardez la bague, puisque monsieur le veut.

MARIANE, *à Harpagon.* Pour ne vous point mettre en colère, je la garde maintenant; et je prendrai un autre temps pour vous la rendre.

Scène XIII.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE,
VALÈRE, FROSINE, BRINDAVOINE.

BRINDAVOINE. Monsieur, il y a là un homme qui veut vous parler.

HARPAGON. Dis-lui que je suis empêché, et qu'il revienne² une autre fois.

BRINDAVOINE. Il dit qu'il vous apporte de l'argent.

HARPAGON, *à Mariane.* Je vous demande pardon; je reviens tout à l'heure.

1) vgl. S. 26, Anm. 8. — 2) der Konjunktiv nach *dire*, weil eine Aufforderung ausgesprochen wird.

Scène XIV.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE,
VALÈRE, FROSINE, LA MERLUCHE.

LA MERLUCHE, *courant, et faisant tomber Harpagon*. Monsieur...

HARPAGON. Ah! je suis mort.

CLÉANTE. Qu'est-ce, mon père? Vous êtes-vous fait mal?

HARPAGON. Le traître assurément a reçu de l'argent de mes débiteurs, pour me faire¹ rompre le cou.

VALÈRE, *à Harpagon*. Cela ne sera rien.

LA MERLUCHE, *à Harpagon*. Monsieur, je vous demande pardon; je croyais bien faire d'accourir vite.

HARPAGON. Que viens-tu faire ici, bourreau?

LA MERLUCHE. Vous dire que vos deux chevaux sont déferrés.

HARPAGON. Qu'on les mène promptement chez le maréchal.

CLÉANTE. En attendant qu'ils soient ferrés, je vais faire pour vous, mon père, les honneurs de votre logis², et conduire madame dans le jardin, où je ferai porter la collation.

1) um zu veranlassen, dafs ich mir das Genick brêche. —

2) der Zusatz *de votre logis* ist veraltet.

Scène XV.

HARPAGON, VALÈRE.

HARPAGON. Valère, aie un peu l'œil¹ à tout cela, et prends soin, je te prie, de m'en sauver le plus² que tu pourras, pour le renvoyer au marchand.

VALÈRE. C'est assez.

HARPAGON, *seul*. O fils impertinent! as-tu envie de me ruiner?

ACTE QUATRIÈME.

Scène I.

CLÉANTE, MARIANE, ÉLISE, FROSINE.

CLÉANTE. Rentrons ici, nous serons beaucoup mieux. Il n'y a plus autour de nous personne de³ suspect, et nous pouvons parler librement.

ÉLISE. Oui, madame, mon frère m'a fait confidence⁴ de la passion qu'il a pour vous. Je sais les chagrins⁵ et les déplaisirs que sont capables de causer de pareilles traverses⁶; et c'est, je vous as-

1) vgl. S. 66, Anm. 2. *avoir l'œil à qch.* oder *sur qch.*; *tenir l'œil à qch.* = *veiller à qch.* acht geben. — 2) in dem substantivischen *le plus* sprechen einige s, andere nicht. — 3) der partitive Genitiv *de suspect* wird im Deutschen besser durch einen Relativsatz gegeben: niemand, der verdächtig wäre. — 4) *faire confidence de qch.* vertrauliche Mitteilung von etwas machen. — 5) vgl. S. 49, Anm. 3. — 6) *traverse* eig. Querbalken, dann allgemein Querstrich, Hindernis.

sure, avec une tendresse extrême que je m'intéresse à votre aventure¹.

MARIANE. C'est une douce consolation que² de voir dans ses intérêts³ une personne comme vous; et je vous conjure, madame, de me garder toujours cette généreuse amitié, si capable de m'adoucir les cruautés⁴ de la fortune.

FROSINE. Vous êtes, par ma foi, de malheureux gens l'un et l'autre, de ne m'avoir point, avant tout ceci, avertie de votre affaire. Je vous aurais, sans doute, détourné⁵ cette inquiétude, et n'aurais point amené les choses où l'on voit qu'elles sont.

CLÉANTE. Que veux-tu? c'est ma mauvaise destinée qui l'a voulu ainsi. Mais, belle Mariane, quelles résolutions sont les vôtres⁶?

MARIANE. Hélas! suis-je en pouvoir⁷ de faire des résolutions? Et, dans la dépendance où je me vois, puis-je former que⁸ des souhaits?

CLÉANTE. Point d'autre appui pour moi dans votre cœur que de simples souhaits? point de pitié officieuse⁹? point de secourable bonté? point d'affection agissante¹⁰?

MARIANE. Que saurais-je vous dire? Mettez-vous en¹¹ ma place, et voyez ce que je puis faire. Avisez, ordonnez vous-même: je m'en remets à vous, et je vous crois trop raisonnable pour vouloir

1) Vorfall, Geschichte, Schicksal. — 2) vgl. S. 23, Anm. 4. — 3) être dans les intérêts de qn. jem. günstig sein, Anteil an ihm nehmen. — 4) vgl. S. 49, Anm. 3. — 5) jetzt lieber: détourner qch. de qn. oder éviter qch. à qn. — 6) jetzt eher: quelles sont vos résolutions? — 7) = être en état de. — 8) ergänze: autre chose. Diese Ellipse ist bei Molière nicht selten, sie kommt auch sonst vor. — 9) eig.: dienstfertig, hier etwas erweitert: eifrig, emsig. — 10) handelnde, d. h. zum Handeln entschlossene, energische. — 11) häufiger: se mettre à la place de qn.

exiger de moi que¹ ce qui peut m'être permis par l'honneur et la bienséance.

CLÉANTE. Hélas! où me réduisez vous, que de me renvoyer à ce que voudront me permettre les fâcheux sentiments³ d'un rigoureux honneur et d'une scrupuleuse bienséance?

MARIANE. Mais que voulez-vous que je fasse? Quand je pourrais passer sur quantité d'égards où notre sexe est obligé, j'ai de la considération pour ma mère. Elle m'a toujours élevée avec une tendresse extrême, et je ne saurais me résoudre à lui donner du déplaisir. Faites, agissez auprès d'elle; employez tous vos soins à gagner son esprit. Vous pouvez faire et dire tout ce que vous voudrez; je vous en donne la licence⁴ et, s'il ne tient qu'à me déclarer en votre faveur, je veux bien consentir à lui faire un aveu, moi-même, de tout ce que je sens pour vous.

CLÉANTE. Frosine, ma pauvre⁵ Frosine, voudrais-tu nous servir?

FROSINE. Par ma foi, faut-il demander? je le voudrais de tout mon cœur. Vous savez que, de mon naturel, je suis assez humaine⁶. Le ciel ne m'a point fait l'âme de bronze; et je n'ai que trop de tendresse⁷ à rendre de petits services, quand je

1) = *autre chose que*; siehe S. 91, Anm. 8. — 2) der Gebrauch von *que de* beruht auch hier auf der S. 23, Anm. 3 besprochenen Spracherscheinung, der Prädikatsbegriff (es heisst mich machtlos machen) ist nur etwas ungewöhnlich durch die Frage *où me réduisez-vous* ausgedrückt. — 3) man redet im Deutschen nicht von Empfindungen, wohl aber von Urteilen und Vorurteilen der Ehre und des Anstandes. — 4) *licence* = *permission*, in diesem Sinne durchaus veraltet. — 5) vgl. S. 50, Anm. 6. — 6) menschlich, menschlich empfindend, mitleidig. — 7) für *penchant, inclination*.

vois des gens qui s'entr'aident en tout bien et en tout honneur. Que pourrions-nous faire à ceci?

CLÉANTE. Songe un peu, je te prie.

MARIANE. Ouvre-nous des lumières¹.

ÉLISE. Trouve quelque invention pour rompre² ce que tu as fait.

FROSINE. Ceci est assez difficile. (*à Mariane.*) Pour votre mère, elle n'est pas tout à fait déraisonnable, et peut-être pourrait-on la gagner et la résoudre³ à transporter⁴ au fils le don qu'elle veut faire au père. (*à Cléante.*) Mais le mal⁵ que j'y trouve, c'est que votre père est votre père.

CLÉANTE. Cela s'entend.

FROSINE. Je veux dire qu'il conservera du dépit si l'on montre qu'on le refuse, et qu'il ne sera point d'humeur⁶ ensuite à donner son consentement à votre mariage. Il faudrait, pour bien faire, que le refus vint de lui-même, et tâcher, par quelque moyen, de le dégoûter de votre personne.

CLÉANTE. Tu as raison.

FROSINE. Oui, j'ai raison, je le sais bien. C'est là ce qu'il faudrait; mais le diantre⁷ est d'en pouvoir trouver les moyens. Attendez: si nous avons quelque femme un peu sur⁸ l'âge, qui fût de mon talent, et jouât assez bien pour contrefaire

1) ungewöhnlicher Ausdruck. Eröffne uns Lichtblicke, zu einem Ausweg führende Gedanken. — 2) rompre, brechen, hat sehr oft den Sinn von vernichten, zu nichte machen. — 3) résoudre für décider, in diesem Sinne veraltet. — 4) transporter = transmettre. — 5) Übelstand, Schwierigkeit. — 6) être d'humeur à, aufgelegt sein zu. — 7) der Teufel ist, nämlich: die verteuflte Schwierigkeit. — 8) an dem Alter, nahe dem Alter: ältlich.

une dame de qualité¹ par le moyen d'un train² fait à la hâte, et d'un bizarre nom de marquise ou de vicomtesse, que nous supposerions de la Basse-Bretagne, j'aurais assez d'adresse pour faire accroire à votre père que ce serait une personne riche, outre ses maisons, de cent mille écus en argent comptant; qu'elle serait éperdument³ amoureuse de lui, et souhaiterait de se voir sa femme, jusqu'à⁴ lui donner tout son bien par contrat de mariage; et je ne doute point qu'il ne prêtât⁵ l'oreille à la proposition. Car, enfin, il vous aime fort, je le sais, mais il aime un peu plus l'argent; et quand, ébloui de ce leurre⁶, il aurait une fois consenti à ce qui vous touche, il importerait peu ensuite qu'il se désabusât, en venant à vouloir voir clair aux effets⁷ de notre marquise.

CLÉANTE. Tout cela est fort bien pensé.

FROSINE. Laissez-moi faire. Je viens de me ressouvenir⁸ d'une de mes amies qui sera notre fait⁹.

CLÉANTE. Sois assurée, Frosine, de ma reconnaissance, si tu viens à bout¹⁰ de la chose. Mais,

1) eine Dame von Stand, eine vornehme Dame. —
 2) Aufwand, Gefolge; wie man sagt: *mener grand train*. —
 3) genau dem deutschen Ausdruck: sterblich verliebt sein entsprechend (eig.: so dafs man sich selbst völlig verliert). —
 4) = à tel point que, so sehr dafs. — 5) der dem Konditional *prêterait* entsprechende Konjunktiv; vgl. S. 7, Anm. 7. *prêter l'oreille à qn.* geneigt sein zu, eingehen auf. — 6) *leurre*; der Ausdruck stammt aus der Falknerei, bezeichnet ursprünglich einen nachgemachten roten Ledervogel, vermittelt dessen der Falke getäuscht und zurückgerufen, wieder angelockt wurde, man gebrauchte das Wort dann in dem erweiterten Sinne von Lockmittel überhaupt. *Leurre* unterscheidet sich von *appât* (Köder) dadurch, dafs dieses eine dargereichte Nahrung, jenes einen gezeigten Gegenstand bezeichnet. Der Begriff der Täuschung ist beiden Ausdrücken gemeinsam. — 7) *effets*, Güter, Habe, Vermögen. — 8) bei Molière öfter für *souvenir*. — 9) *c'est mon fait*, das ist was ich brauche. — 10) vgl. S. 36, Anm. 6.

charmante Mariane, commençons, je vous prie, par gagner votre mère, c'est toujours beaucoup faire que de rompre¹ ce mariage. Faites-y² de votre part, je vous en conjure, tous les efforts qu'il vous sera possible. Servez-vous de tout le pouvoir que vous donne sur elle cette amitié qu'elle a pour vous. Déployez sans réserve les grâces³ éloquentes, les charmes tout-puissants que le ciel a placés dans vos yeux et dans votre bouche; et n'oubliez rien, s'il vous plaît, de ces tendres paroles, de ces douces prières, et de ces caresses touchantes à qui⁴ je suis persuadé qu'on ne saurait rien refuser.

MARIANE. J'y ferai tout ce que je puis⁵, et n'oublierai aucune chose.

Scène II.

HARPAGON, CLÉANTE, MARIANE, ÉLISE,
FROSINE.

HARPAGON, *à part, sans être aperçu.* Ouais! mon fils baise la main de sa prétendue⁶ belle-mère; et sa prétendue belle-mère ne s'en défend⁷ pas fort. Y aurait-il quelque mystère là-dessous⁸?

ÉLISE. Voilà mon père.

HARPAGON. Le carrosse est tout prêt; vous pouvez partir quand il vous plaira.

1) vgl. S. 93, Anm. 2, rückgängig machen. — 2) jetzt lieber: *pour cela*. — 3) beachte den dem Französischen eigentümlichen Plural. — 4) jetzt: *auxquelles*. — 5) man sollte erwarten: *pourrai*. — 6) *prétendu* vor dem Substantiv heißt jetzt: angeblich, vorgeblich; in der Bedeutung von zukünftig steht es in der heutigen Sprache nach. — 7) *se défendre de qch.* sich gegen etwas sträuben. — 8) sollte etwas Geheimnisvolles darunter verborgen sein? Sollte dahinter wohl etwas stecken?

CLÉANTE. Puisque vous n'y allez pas, mon père, je m'en vais les conduire.

HARPAGON. Non: demeurez. Elles iront bien toutes seules; et j'ai besoin de vous.

Scène III.

HARPAGON, CLÉANTE.

HARPAGON. Oh çà¹, intérêt de belle-mère à part², que te semble³, à toi, de cette personne?

CLÉANTE. Ce qui m'en semble?

HARPAGON. Oui, de son air, de sa taille⁴, de sa beauté, de son esprit?

CLÉANTE. La, la⁵.

HARPAGON. Mais encore?

CLÉANTE. A⁶ vous en parler franchement, je ne l'ai pas trouvée ici ce que je l'avais crue. Son air est de franche⁷ coquette, sa taille est assez gauche, sa beauté très médiocre, et son esprit des⁸ plus communs. Ne croyez pas que ce soit, mon père, pour vous en dégoûter, car, belle-mère pour⁹ belle-mère, j'aime autant celle-là qu'une autre.

HARPAGON. Tu lui disais tantôt pourtant...

CLÉANTE. Je lui ai dit quelques douceurs¹⁰ en votre nom, mais c'était pour vous plaire.

1) vgl. S. 64, Anm. 1. — 2) *à part*, abgesehen von. — 3) *que te semble de* = *que penses-tu?* — 4) Wuchs, Figur. — 5) so so; so ziemlich. — 6) *à* mit dem Infinitiv vertritt oft wie hier ein hypothet. Satzglied. — 7) *franc* vor dem Substantiv heißt: wahr, echt, aber ironisch und im tadelnden Sinne; es ist oft ungefähr durch die Vorsilbe *Erz-* zu geben. — 8) eig.: gehört zu den ganz gewöhnlichen. Vgl. *Sa condition est des plus malheureuses*. Konstruktion zur Hervorhebung des Superlativs. — 9) Stiefmutter um Stiefmutter, ich gebe eine für die andere, sie sind mir alle gleich. — 10) eig.: Süßigkeiten, hier etwa: Artigkeiten.

HARPAGON. Si bien donc que tu n'aurais pas d'inclination pour elle?

CLÉANTE. Moi? point du tout.

HARPAGON. J'en suis fâché; car cela rompt¹ une pensée qui m'était venue dans l'esprit. J'ai fait, en la voyant ici, réflexion sur mon âge; et j'ai songé qu'on pourra trouver à redire de me voir marier² à une si jeune personne. Cette considération m'en faisait quitter le dessein; et, comme je l'ai fait demander³ et que je suis pour elle engagé de parole, je te l'aurais donnée, sans l'aversion que tu témoignes.

CLÉANTE. A moi?

HARPAGON. A toi.

CLÉANTE. En mariage?

HARPAGON. En mariage.

CLÉANTE. Écoutez. Il est vrai qu'elle n'est pas fort à mon goût; mais, pour vous faire plaisir, mon père, je me résoudrai à l'épouser, si vous voulez.

HARPAGON. Moi? je suis plus raisonnable que tu ne penses. Je ne veux point forcer⁴ ton inclination.

CLÉANTE. Pardonnez-moi, je me ferai cet effort pour l'amour de vous.

HARPAGON. Non, non, un mariage ne saurait être heureux où⁵ l'inclination n'est pas.

CLÉANTE. C'est une chose, mon père, qui peut-

1) vgl. S. 93, Anm. 2. — 2) *marier* statt *me marier*, das régime des reflexiven Verbs ist hier nach *voir* ausgefallen, wie es stets nach *faire* wegfällt. Das vorangehende *me* ist wohl der Anlaß dazu gewesen; vgl. S. 54, Anm. 5. — 3) da ich um sie habe werben lassen. — 4) *forcer* (*qn.* oder *qch.*) Gewalt an thun. — 5) = *dans lequel*.

être viendra ensuite; et l'on dit que l'amour est souvent un fruit du mariage.

HARPAGON. Non. Du côté de l'homme on ne doit point risquer l'affaire; et ce sont des suites fâcheuses où¹ je n'ai garde² de me commettre³. Si tu avais senti quelque inclination pour elle, à la bonne heure; je te l'aurais fait épouser, au lieu de moi; mais, cela n'étant pas, je suivrai mon premier dessein, et je l'épouserai moi-même.

CLÉANTE. Eh bien! mon père, puisque les choses sont ainsi⁴, il faut vous découvrir mon cœur, il faut vous révéler notre secret. La vérité est que je l'aime depuis un jour que je la vis dans une promenade; que mon dessein était tantôt de vous la demander pour femme; et que rien ne m'a retenu que la déclaration de vos sentiments et la crainte de vous déplaire.

HARPAGON. Lui avez-vous rendu visite⁵?

CLÉANTE. Oui, mon père.

HARPAGON. Beaucoup de fois?

CLÉANTE. Assez, pour le temps qu'il y a⁶.

HARPAGON. Vous a-t-on bien reçu?

CLÉANTE. Fort bien, mais sans savoir qui j'étais; et c'est ce qui a fait tantôt la surprise de Mariane.

HARPAGON. Lui avez-vous déclaré votre passion, et le dessein où vous étiez⁷ de l'épouser?

1) où = *auxquelles*. — 2) vgl. S. 87, Anm. 2. — 3) *se commettre*, sich aussetzen, ist in diesem Sinne veraltet. — 4) jetzt lieber: *puisque les choses en sont là*, oder: *puisque'il en est ainsi*. — 5) Harpagon fängt an, sich zu ärgern und seinem Sohne zu zürnen, darum redet er ihn jetzt mit *vous* an. — 6) für die (kurze) Zeit, welche es her ist, d. h., während welcher ich sie kenne. — 7) jetzt lieber: *que vous aviez*.

CLÉANTE. Sans doute; et même j'en avais fait à sa mère quelque peu d'ouverture¹.

HARPAGON. A-t-elle écouté, pour sa fille, votre proposition?

CLÉANTE. Oui, fort civilement².

HARPAGON. Et la fille correspond³-elle fort à votre amour?

CLÉANTE. Si j'en dois croire les apparences⁴, je me persuade, mon père, qu'elle a quelque bonté pour moi⁵.

HARPAGON, *bas, à part*. Je suis bien aise d'avoir appris un tel secret; et voilà justement ce que je demandais. (*Haut.*) Oh sus⁶, mon fils, savez-vous ce qu'il y a? C'est qu'il faut songer, s'il vous plaît, à vous défaire de votre amour, à cesser toutes vos poursuites⁷ auprès d'une personne que je prétends⁸ pour moi, et à vous marier dans peu avec celle qu'on vous destine.

CLÉANTE. Oui, mon père; c'est ainsi que vous me jouez⁹! Eh bien! puisque les choses en sont venues là, je vous déclare, moi, que je ne quitterai point la passion que j'ai pour Mariane; qu'il n'y a point d'extrémité où je ne m'abandonne pour vous disputer sa conquête; et que, si vous avez pour

1) im XVII. Jahrhundert sehr gewöhnliche, jetzt etwas veraltete Wendung für: *faire les premières propositions*. — 2) jetzt eher: *poliment*. — 3) veraltete Wendung; jetzt: *partage-t-elle votre amour?* oder *paye-t-elle votre amour de retour?* — 4) *en croire les apparences*, dem Anscheine trauen, gerade wie *en croire ses yeux*, seinen Augen trauen. — 5) = *être bien disposé en ma faveur*. — 6) wohl an; *sus* (spr. *s*) gehört jetzt nur der Volkssprache an. — 7) eig.: Verfolgungen; hier wie auch sonst abgeschwächt: Bemühungen. — 8) *prétendre* = *réclamer*; sehr häufig bei Molière. — 9) *jouer qn.* sein Spiel (seinen Spott) mit jem. treiben.

vous le consentement d'une mère, j'aurai d'autres secours¹ peut-être qui combattront pour moi.

HARPAGON. Comment, pendard! tu as l'audace d'aller sur mes brisées²!

CLÉANTE. C'est vous qui allez sur les miennes, et je suis le premier en date.

HARPAGON. Ne suis-je pas ton père? et ne me dois-tu pas respect?

CLÉANTE. Ce ne sont point ici des choses où les enfants soient obligés de déférer³ aux pères, et l'amour ne connaît⁴ personne.

HARPAGON. Je te ferai bien me connaître avec de bons coups de bâton.

CLÉANTE. Toutes vos menaces ne feront rien.

HARPAGON. Tu renonceras à Mariane.

CLÉANTE. Point du tout.

HARPAGON. Donnez-moi un bâton tout à l'heure.

Scène IV.

HARPAGON, CLÉANTE, MAÎTRE JACQUES.

MAÎTRE JACQUES. Hé! hé! hé! messieurs, qu'est-ce-ci⁵? à quoi songez-vous?

CLÉANTE. Je me moque de cela.

MAÎTRE JACQUES, à Cléante. Ah! monsieur, doucement.

HARPAGON. Me parler avec cette impudence!

1) Beistand; über den Plural vgl. S. 49, Anm. 3. —
 2) *brisées* Brüche, abgebrochene Zweige zur Bezeichnung der Wildbahn; bildl.: *aller sur les brisées de qn.* jem. ins Gehege kommen. — 3) *déférer (à qn.)* aus Achtung nachgeben. — 4) kennt niemand, d. h. erkennt niemand an (über sich). — 5) = *qu'y a-t-il ici?* *Ci* wird jetzt nicht mehr allein gebraucht.

MAÎTRE JACQUES, à *Harpagon*. Ah! monsieur, de grâce!

CLÉANTE. Je n'en démordrai¹ point.

MAÎTRE JACQUES, à *Cléante*. Hé quoi! à votre père?

HARPAGON. Laisse-moi faire.

MAÎTRE JACQUES, à *Harpagon*. Hé quoi! à votre fils? Encore passe pour moi².

HARPAGON. Je te veux faire toi-même, maître Jacques, juge de cette affaire, pour montrer comme j'ai raison.

MAÎTRE JACQUES. J'y consens. (*A Cléante.*) Éloignez-vous un peu.

HARPAGON. J'aime une fille que je veux épouser; et le pendard a l'insolence de l'aimer avec moi, et d'y prétendre malgré mes ordres.

MAÎTRE JACQUES. Ah! il a tort.

HARPAGON. N'est-ce pas une chose épouvantable, qu'³un fils qui veut entrer en concurrence avec son père? et ne doit-il pas, par respect, s'abstenir de toucher à mes inclinations?

MAÎTRE JACQUES. Vous avez raison. Laissez-moi lui parler, et demeurez là. (*Il vient trouver⁴ Cléante à l'autre bout du théâtre.*)

CLÉANTE, à *maître Jacques*. Eh bien! oui, puisqu'il veut te choisir pour juge, je n'y⁵ recule point;

1) *démordre de qch.* von etwas loslassen, abstehen von etwas (eig.: aus den Zähnen lassen). — 2) „für mich mag es noch hingehen.“ — 3) „ist das nicht etwas Entsetzliches, daß ein Sohn... will?“ Das Prädikat ist in diese Frage gekleidet und dadurch hervorgehoben, während das Subjekt durch *que* angefügt wird. Zur Konstruktion vgl. S. 23, Anm. 4 und Benecke, Gr. II, S. 149, § 90. — 4) er geht zu. — 5) etwa = *je ne m'y oppose pas*, ich habe nichts dagegen; die gewöhnliche Konstruktion ist *reculer devant*, ausweichen, zurückschrecken vor.

il ne m'importe qui ce soit¹; et je veux bien aussi me rapporter² à toi, maître Jacques, de notre différend.

MAÎTRE JACQUES. C'est beaucoup d'honneur que vous me faites.

CLÉANTE. Je suis épris d'une jeune personne qui répond à mes vœux, et reçoit tendrement les offres de ma foi³; et mon père s'avise de venir troubler notre amour, par la demande qu'il en⁴ fait faire.

MAÎTRE JACQUES. Il a tort assurément.

CLÉANTE. N'a-t-il point de⁵ honte, à son âge, de songer à se marier? Lui sied-il bien d'être encore amoureux? et ne devrait-il pas laisser cette occupation aux jeunes gens?

MAÎTRE JACQUES. Vous avez raison, il se moque⁶. Laissez-moi lui dire deux mots. (*A Harpagon.*) Eh bien! votre fils n'est pas si étrange que vous le dites, et il se met à la raison⁷. Il dit qu'il sait le respect qu'il vous doit; qu'il ne s'est emporté que dans la première chaleur, et qu'il ne fera point refus⁸ de se soumettre à ce qu'il vous plaira, pourvu que vous vouliez le traiter mieux que vous ne faites, et lui donner quelque personne en mariage dont il ait⁹ lieu d'être content.

HARPAGON. Ah! dis-lui, maître Jacques, que,

1) auffällig ist in der indirekten Frage der Konjunktiv, der jedoch namentlich nach *il n'importe* und *il n'importe peu* öfters vorkommt. — 2) *se rapporter à qn. de qch.* und noch häufiger *s'en rapporter à qn. de qch.* die Entscheidung über eine Sache jem. anheim stellen. — 3) vgl. S. 7, Anm. 1. — 4) *en* bezieht sich auf *une jeune personne*. — 5) jetzt: *avoir honte*, ohne *de*. — 6) er ist nicht gescheit; vgl. S. 34, Anm. 1. — 7) *se mettre à la raison* vernünftig werden, Vernunft annehmen. — 8) *faire refus de* = *refuser*. — 9) Konjunktiv der geforderten Eigenschaft. Vgl. Benecke, Gr. II, S. 295, § 127.

moyennant cela, il pourra espérer toutes choses de moi, et que, hors Mariane, je lui laisse la liberté de choisir celle qu'il voudra.

MAÎTRE JACQUES. Laissez-moi faire. (*à Cléante.*) Eh bien! votre père n'est pas si déraisonnable que vous le faites¹; et il m'a témoigné² que ce sont vos emportements³ qui l'ont mis en colère, et qu'il n'en veut seulement qu'⁴à votre manière d'agir, et qu'il sera fort disposé à vous accorder ce que vous souhaitez, pourvu que vous vouliez vous y prendre⁵ par la douceur, et lui rendre les déférences, les respects et les soumissions⁶ qu'un fils doit à son père.

CLÉANTE. Ah! maître Jacques, tu lui peux assurer que, s'il m'accorde Mariane, il me verra toujours le plus soumis de tous les hommes; et que jamais je ne ferai aucune chose que par ses volontés⁷.

MAÎTRE JACQUES, *à Harpagon.* Cela est fait, il consent à ce que vous dites.

HARPAGON. Voilà qui va le mieux du monde⁸.

MAÎTRE JACQUES, *à Cléante.* Tout est conclu. Il est content de vos promesses.

CLÉANTE. Le ciel en soit loué!

MAÎTRE JACQUES. Messieurs, vous n'avez qu'à parler ensemble: vous voilà d'accord maintenant;

1) *faire* statt *dire*, etwa: als Ihr es darstellt. — 2) = *assuré*. — 3) euer Auffahren; vgl. über den Plural Benecke, Gr. II, S. 22, § 13. — 4) *ne... que seulement*, ein bei Molière sehr häufiger Pleonasmus. *en vouloir à*, zürnen, böse sein. — 5) *se prendre à qch.* etwas angreifen. — 6) über die Plurale vgl. Anm. 3. — 7) „daß ich nicht das geringste (anders) unternehmen werde als durch seinen Willen, d. h. gegen seinen Willen.“ — 8) „das geht ja wunderschön.“

et vous alliez vous quereller¹, faute² de vous entendre.

CLÉANTE. Mon pauvre³ maître Jacques, je te serai obligé toute ma vie.

MAÎTRE JACQUES. Il n'y a pas de quoi⁴, monsieur.

HARPAGON. Tu m'as fait plaisir, maître Jacques; et cela mérite une récompense.

(Harpagon fouille dans sa poche, maître Jacques tend la main; mais Harpagon ne tire que son mouchoir en disant:)

Va, je m'en souviendrai, je t'assure.

MAÎTRE JACQUES. Je vous baise les mains.

Scène V.

HARPAGON, CLÉANTE.

CLÉANTE. Je vous demande pardon, mon père, de l'emportement que j'ai fait paraître.

HARPAGON. Cela n'est rien.

CLÉANTE. Je vous assure que j'en ai tous les regrets du monde⁵.

HARPAGON. Et moi, j'ai toutes les joies du monde de te voir raisonnable.

CLÉANTE. Quelle bonté à vous⁶ d'oublier si vite ma faute!

1) vgl. S. 26, Anm. 8. — 2) *faute de* wird adverbial gebraucht und entspricht der deutschen Wendung aus Mangel an. Übers.: aus Mangel an gegenseitiger Verständigung, oder weil ihr euch nicht verstandet. — 3) vgl. S. 50, Anm. 6. — 4) nicht Ursach (zu ergänzen ist: *me remercier*). — 5) ich versichere, dafs mir nichts auf der Welt so leid thut, als dies. Der Plural *regrets* wie S. 103 *respects* und *soumissions*. — 6) *quelle bonté à vous* = *quelle est votre bonté*, wie gütig Sie sind!

HARPAGON. On oublie aisément les fautes des enfants lorsqu'ils rentrent dans leur devoir.

CLÉANTE. Quoi! ne garder aucun ressentiment de toutes mes extravagances!

HARPAGON. C'est une chose où tu m'obliges par la soumission et le respect où tu te ranges¹.

CLÉANTE. Je vous promets, mon père, que, jusques² au tombeau, je conserverai dans mon cœur le souvenir de vos bontés.

HARPAGON. Et moi, je te promets qu'il n'y aura aucune chose que tu n'obtiennes.

CLÉANTE. Ah! mon père, je ne vous demande plus rien; et c'est m'avoir assez donné que³ de me donner Mariane.

HARPAGON. Comment?

CLÉANTE. Je dis, mon père, que je suis trop content de vous; et que je trouve toutes choses dans la bonté que vous avez de m'accorder Mariane.

HARPAGON. Qui est-ce qui te parle de t'accorder Mariane?

CLÉANTE. Vous, mon père.

HARPAGON. Moi?

CLÉANTE. Sans doute.

HARPAGON. Comment! c'est toi qui as promis d'y⁴ renoncer.

1) dem du dich fûgst, zu dem du dich herbeilâfst. — 2) jusques (mit s statt jusque). Ac. 1878 sagt über diese Form: „On écrit quelquefois, Jusques, avec une s à la fin, quand une voyelle suit, et l'on fait sentir la liaison.“ „Jusques au ciel.“ „Cette nouvelle n'était pas encore venue jusques à nous.“ „Jusques à quand?“ — 3) „und du hast mir genug gegeben, wenn du mir Marianne giebst.“ Das Prädikat ist c'est... donné, das Subjekt de me donner Mariane; beide Satztheile durch que verbunden. Eine wortgetreue Übersetzung ist bei dieser Art von Sätzen ausgeschlossen. Vgl. auch S. 26, Anm. 3. — 4) = à elle; y wird in

CLÉANTE. Moi, y renoncer?

HARPAGON. Oui.

CLÉANTE. Point du tout.

HARPAGON. Tu ne t'es pas départi d'y prétendre?

CLÉANTE. Au contraire, j'y suis porté plus que jamais.

HARPAGON. Quoi, pendard, derechef¹?

CLÉANTE. Rien ne me peut changer.

HARPAGON. Laisse-moi faire, traître.

CLÉANTE. Faites tout ce qu'il vous plaira.

HARPAGON. Je te défends de me jamais voir.

CLÉANTE. A la bonne heure.

HARPAGON. Je t'abandonne.

CLÉANTE. Abandonnez.

HARPAGON. Je te renonce² pour mon fils.

CLÉANTE. Soit.

HARPAGON. Je te déshérite.

CLÉANTE. Tout ce que vous voudrez.

HARPAGON. Et je te donne ma malédiction.

CLÉANTE. Je n'ai que faire³ de vos dons.

Scène VI.

CLÉANTE, LA FLÈCHE.

LA FLÈCHE, *sortant du jardin avec une cassette.*

Ah! monsieur, que je vous trouve à propos⁴! Suivez-moi vite.

der heutigen Sprache nur bei einigen Verben (*penser, fier, croire*) auf eine Person bezogen.

1) = *de nouveau*. — 2) *renoncer qn. pour*, jem. verleugnen als.
— 3) *je n'ai que faire de* = *je n'ai pas besoin de* (eig.: ich weiß nicht, was ich soll mit). — 4) wie gelegen ich Sie antreffe! Wie gut trifft es sich, daß ich Sie finde!

CLÉANTE. Qu'y a-t-il?

LA FLÈCHE. Suivez-moi, vous dis-je: nous sommes bien¹.

CLÉANTE. Comment?

LA FLÈCHE. Voici votre affaire².

CLÉANTE. Quoi?

LA FLÈCHE. J'ai guigné³ ceci tout le jour.

CLÉANTE. Qu'est-ce que c'est?

LA FLÈCHE. Le trésor de votre père, que j'ai attrapé.

CLÉANTE. Comment as-tu fait?

LA FLÈCHE. Vous saurez tout. Sauvons-nous, je l'entends crier.

Scène VII.

HARPAGON, *criant au voleur dès le jardin.*

Au voleur⁴! au voleur! à l'assassin! au meurtrier! Justice, juste ciel! je suis perdu, je suis assassiné! on m'a coupé la gorge: on m'a dérobé mon argent. Qui peut-ce être? Qu'est-il devenu? Où est-il? Où se cache-t-il? Que ferai-je pour le trouver? Où courir? Où ne pas courir? N'est-il point là? N'est-il point ici? Qui est-ce? Arrête. (*A lui-même, se prenant par le bras.*) Rends-moi mon argent, coquin! Ah! c'est moi!.. Mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais. Hélas! mon pauvre argent, mon pauvre

1) wir sind in vortrefflicher Lage, wir sind geborgen. — 2) *voici mon affaire*, das ist gerade was ich brauche. — 3) *guigner*, schießen, *guigner qch.* nach etwas hinschießen, verstohlen nach etwas blicken: habe danach spioniert. — 4) halt den Dieb. (Ein Verb wie *courez* ist zu ergänzen.)

argent, mon cher ami, on m'a privé de toi; et, puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie: tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire¹ au monde. Sans toi, il m'est impossible de vivre. C'en est fait²; je n'en puis plus³, je me meurs; je suis mort, je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, en me rendant mon cher argent, ou en m'apprenant qui l'a pris? Euh? que dites-vous? Ce n'est personne. Il faut, qui que ce soit qui ait fait le coup⁴, qu'avec beaucoup de soin on ait épié l'heure; et l'on a choisi justement le temps que⁵ je parlais à mon traître de⁶ fils. Sortons. Je veux aller querir la justice, et faire donner la question⁷ à toute ma maison; à⁸ servantes, à valets, à fils et à fille, et à moi aussi. Que de gens assemblés! Je ne jette mes regards sur personne qui ne me donne des soupçons, et tout me semble mon voleur. Hé! de quoi est-ce qu'on parle là? de celui qui m'a dérobé? Quel bruit fait-on là-haut? est-ce mon voleur qui y est? De grâce, si l'on sait des nouvelles⁹ de mon voleur, je supplie que l'on m'en dise. N'est-il point caché là parmi vous? Ils me regardent tous, et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part, sans doute, au vol que l'on m'a fait. Allons vite, des

1) vgl. S. 106, Anm. 3. — 2) es ist um mich geschehen. — 3) je n'en puis plus, ich kann nicht mehr; ich ertrage es nicht, ich halte es nicht aus; en steht in diesem formelhaften Ausdruck pleonastisch wie in den Wendungen: je n'en puis mais (kann nicht dafür), en croire ses yeux, en imposer à und vielen anderen. — 4) Streich. — 5) jetzt où. — 6) vgl. S. 63, Anm. 8. — 7) donner la question, die Folter anwenden, foltern lassen. — 8) die Weglassung des Artikels ist durch die Hast der Aufzählung bedingt. — 9) savoir des nouvelles de qu. etwas von jem. wissen.

commissaires, des archers¹, des prévôts², des juges, des gênes³, des potences et des bourreaux. Je veux faire pendre tout le monde; et, si je ne retrouve mon argent, je me pendrai moi-même après.

ACTE CINQUIÈME.

Scène I.

HARPAGON, UN COMMISSAIRE.

LE COMMISSAIRE. Laissez-moi faire; je sais mon métier, Dieu merci. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me mêle de découvrir des vols; et je voudrais avoir autant de sacs de mille francs que j'ai fait pendre de personnes.

HARPAGON. Tous les magistrats sont intéressés à prendre cette affaire en main; et, si l'on ne me fait retrouver mon argent, je demanderai justice de la justice⁴.

LE COMMISSAIRE. Il faut faire toutes les poursuites requises⁵. Vous dites qu'il y avait dans cette cassette?...

1) *archer* Bogenschütz, speziell im Dienste der Polizei und Justiz befindliche, ursprünglich mit einem Bogen versehene Mannschaften — Häscher. — 2) *Gerichtsverwalter*, Handhaber der Polizei. — 3) *gêne* = *question* Folter, Folterwerkzeuge. — 4) Wortspiel: die Gerichte vor Gericht fordern; die gewöhnliche Konstruktion ist *demander quelque chose à quelqu'un*. — 5) *faire toutes les poursuites requises* alle durch das Gesetz vorgeschriebenen Nachforschungen anstellen.

HARPAGON. Dix mille écus¹ bien comptés.

LE COMMISSAIRE. Dix mille écus!

HARPAGON, *en pleurant*. Dix mille écus.

LE COMMISSAIRE. Le vol est considérable!

HARPAGON. Il n'y a point de supplice assez grand pour l'énormité de ce crime; et, s'il demeure impuni, les choses les plus sacrées ne sont plus en sûreté.

LE COMMISSAIRE. En quelles espèces² était cette somme?

HARPAGON. En bons louis d'or et pistoles³ bien trébuchantes⁴.

LE COMMISSAIRE. Qui soupçonnez-vous de ce vol?

HARPAGON. Tout le monde; et je veux que vous arrêtiez prisonniers la ville et les faubourgs.

LE COMMISSAIRE. Il faut, si vous m'en croyez, n'effaroucher⁵ personne, et tâcher doucement d'attraper quelques preuves, afin de procéder⁶ après, par la rigueur, au recouvrement des deniers⁷ qui vous ont été pris.

Scène II.

HARPAGON, LE COMMISSAIRE, MAÎTRE JACQUES.

MAÎTRE JACQUES, *dans le fond du théâtre, en se retournant du côté par lequel il est entré*. Je m'en vais revenir. Qu'on me l'égorge tout à l'heure, qu'on

1) vgl. S. 24, Anm. 2. — 2) *espèce* Art, Gattung; im Plural häufig in der speziellen Bedeutung von: Münzsorten, Geldeswert. — 3) alte Goldmünze, deren Wert zwischen 9 und 22 Franc geschwankt hat. — 4) *trébucher* eig. straucheln, fallen; eine Pistole, welche fällt (*trébuche*), d. h. die Wage senkt, hat das volle Gewicht. *Le trébuchet* heisst die Goldwage. — 5) einschüchtern, kopfscheu machen. — 6) *procéder à qch.* zu etwas schreiten. — 7) vgl. S. 27, Anm. 11; *les deniers* ganz allgemein = Geld; *les deniers publics, les deniers pupillaires* etc.

me lui¹ fasse griller les pieds; qu'on me le mette dans l'eau bouillante, et qu'on me le pendre au plancher².

HARPAGON, à maître Jacques. Qui? celui qui m'a dérobé?

MAÎTRE JACQUES. Je parle d'un cochon de lait³ que votre intendant me vient d'envoyer, et je veux vous l'accommoder à ma fantaisie⁴.

HARPAGON. Il n'est pas question de cela; et voilà monsieur à qui il faut parler d'autre chose.

LE COMMISSAIRE, à maître Jacques. Ne vous épouvantez point. Je suis homme à ne vous point scandaliser⁵, et les choses iront dans la douceur.

MAÎTRE JACQUES. Monsieur est de votre souper?

LE COMMISSAIRE. Il faut ici, mon cher ami, ne⁶ rien cacher à votre maître.

MAÎTRE JACQUES. Ma foi, monsieur, je montrerai tout ce que je sais faire, et je vous traiterai du mieux qu'il me sera possible.

HARPAGON. Ce n'est pas là l'affaire⁷.

MAÎTRE JACQUES. Si je ne vous fais pas aussi bonne chère⁸ que je voudrais, c'est la faute de monsieur votre intendant, qui m'a rogné⁹ les ailes avec les ciseaux de son économie.

1) diese Verbindung von *me lui* ist dem heutigen Sprachgebrauch entgegen. — 2) vgl. S. 45, Anm. 9. — 3) ein noch saugendes oder nur von Milch genährtes junges Schwein, Ferkel. — 4) *fantaisie* Einfall, Gedanke; *à ma fantaisie* nach meinem Belieben, nach meiner Neigung. — 5) *scandaliser* qn. jem. Ärger nis geben, bei jem. Anstofs erregen. Es ist nicht nötig, hier die sonst schwer nachzuweisende Bedeutung von *décrier*, *diffamer* anzunehmen. — 6) jetzt lieber: *il ne faut rien cacher ici*. — 7) das ist die Sache nicht, darum handelt es sich gar nicht. — 8) vgl. S. 68, Anm. 3. — 9) *rogner* beschneiden, *rogner les ailes*, die Flügel beschneiden, d. h. jem. in seiner freien Bewegung hemmen.

HARPAGON. Traître! il s'agit d'autre chose que de souper; et je veux que tu me dises des nouvelles ¹ de l'argent qu'on m'a pris.

MAÎTRE JACQUES. On vous a pris de l'argent?

HARPAGON. Oui, coquin; et je m'en vais te pendre, si tu ne me le rends.

LE COMMISSAIRE. Mon Dieu! ne le maltraitez point. Je vois à sa mine qu'il est honnête homme, et que, sans se faire mettre en prison, il vous découvrira ce que vous voulez savoir. Oui, mon ami, si vous nous confessez ² la chose, il ne vous sera fait aucun mal ³, et vous serez récompensé comme il faut par votre maître. On lui a pris aujourd'hui son argent, et il n'est pas que ⁴ vous ne sachiez quelques nouvelles de cette affaire.

MAÎTRE JACQUES, *bas, à part*. Voici justement ce qu'il me faut pour me venger de notre intendant. Depuis qu'il est entré céans ⁵, il est le favori, on n'écoute que ses conseils; et j'ai aussi sur le cœur les coups de bâton de tantôt.

HARPAGON. Qu'as-tu à ruminer ⁶?

LE COMMISSAIRE, *à Harpagon*. Laissez-le faire, il se prépare à vous contenter; et je vous ai bien dit qu'il était honnête homme.

MAÎTRE JACQUES. Monsieur, si vous voulez que je vous dise les choses, je crois que c'est monsieur votre cher intendant qui a fait le coup.

HARPAGON. Valère?

1) vgl. S. 108, Anm. 9. — 2) beichten, eingestehen. — 3) Satz mit doppeltem Subjekt in passiver Konstruktion; vgl. Benecke, Gr. II, S. 147, § 89. — 4) = *il ne se peut pas que*. — 5) *céans*, hier in das Haus. — 6) eig.: wiederkauen, bildl.: hin und her überlegen.

MAÎTRE JACQUES. Oui.

HARPAGON. Lui, qui me paraît si fidèle?

MAÎTRE JACQUES. Lui-même. Je crois que c'est lui qui vous a dérobé.

HARPAGON. Et sur quoi¹ le crois-tu?

MAÎTRE JACQUES. Sur quoi?

HARPAGON. Oui,

MAÎTRE JACQUES. Je le crois... sur ce que je le crois.

LE COMMISSAIRE. Mais il est nécessaire de dire les indices que vous avez.

HARPAGON. L'as-tu vu rôder autour du lieu où j'avais mis mon argent?

MAÎTRE JACQUES. Oui vraiment. Où était-il, votre argent?

HARPAGON. Dans le jardin.

MAÎTRE JACQUES. Justement. Je l'ai vu rôder dans le jardin. Et dans quoi est-ce que cet argent était?

HARPAGON. Dans une cassette.

MAÎTRE JACQUES. Voilà l'affaire². Je lui³ ai vu une cassette.

HARPAGON. Et cette cassette, comment est-elle faite⁴? Je verrai bien si c'est la mienne.

MAÎTRE JACQUES. Comment elle est faite?

HARPAGON. Oui.

MAÎTRE JACQUES. Elle est faite... elle est faite⁴ comme une cassette.

1) worauf hin? — 2) „Ganz recht.“ — 3) man sagt *connaître, découvrir, trouver, voir, qch. à qu.*, etwas an jem. kennen, entdecken, bei oder an ihm finden, sehen, z. B. *Qui plus que moi, désire vous voir une volonté ferme?* Vgl. Benecke, Gr. II, S. 98, § 58. — 4) *être fait* entspricht sehr oft unserem aussehen.

LE COMMISSAIRE. Cela s'entend. Mais dépeignez-la un peu, pour voir.

MAÎTRE JACQUES. C'est une grande cassette.

HARPAGON. Celle qu'on m'a volée est petite.

MAÎTRE JACQUES. Hé! oui, elle est petite, si on le veut prendre par là; mais je l'appelle grande pour ce qu'elle contient.

LE COMMISSAIRE. Et de quelle couleur est-elle?

MAÎTRE JACQUES. De quelle couleur?

LE COMMISSAIRE. Oui.

MAÎTRE JACQUES. Elle est de couleur... là, d'une certaine couleur... Ne sauriez-vous m'aider à dire?

HARPAGON. Euh?

MAÎTRE JACQUES. N'est-elle pas rouge?

HARPAGON. Non, grise.

MAÎTRE JACQUES. Eh! oui, gris-rouge, c'est ce que je voulais dire.

HARPAGON. Il n'y a point de doute; c'est elle assurément. Écrivez, monsieur, écrivez sa déposition. Ciel! à qui désormais se fier! Il ne faut plus jurer de rien¹; et je crois, après cela, que je suis homme à me voler moi-même.

MAÎTRE JACQUES, à *Harpagon*. Monsieur, le voici qui revient. Ne lui allez pas dire, au moins, que c'est moi qui vous ai découvert cela.

¹ *il ne faut jurer de rien* ist eine sprichwörtliche Redensart: Man muß nie für etwas einstehen wollen, was später sich ereignen kann.

Scène III.

HARPAGON, LE COMMISSAIRE, VALÈRE, MAÎTRE JACQUES.

HARPAGON. Approche. Viens confesser l'action la plus noire, l'attentat le plus horrible qui jamais ait été commis.

VALÈRE. Que voulez-vous, monsieur?

HARPAGON. Comment, traître! tu ne rougis pas de ton crime?

VALÈRE. De quel crime voulez-vous donc parler?

HARPAGON. De quel crime je veux parler, infâme? comme si tu ne savais pas ce que je veux dire! C'est en vain que tu prétendrais¹ de le déguiser; l'affaire est découverte, et l'on vient de m'apprendre tout. Comment abuser ainsi de ma bonté, et s'introduire² exprès chez moi pour me trahir, pour me jouer un tour de cette nature?

VALÈRE. Monsieur, puisqu'on vous a découvert tout, je ne veux point chercher de détours, et vous nier la chose.

MAÎTRE JACQUES, *à part*. Oh! oh! aurais-je deviné sans y penser?

VALÈRE. C'était mon dessein de vous en parler, et je voulais attendre pour cela des conjonctures³ favorables; mais, puisqu'il est ainsi, je vous conjure de ne vous point⁴ fâcher, et de vouloir entendre mes raisons.

1) jetzt ohne *de* in diesem Sinne. — 2) sich einschleichen. — 3) Zeitumstände, Lage der Dinge. — 4) gewöhnlich: *de ne point vous fâcher*. *Ne pas (point)* vor dem Infinitiv zusammen zu lassen, ist nach *Ac. 1878* „*la façon de parler la plus usitée.*“

HARPAGON. Et quelles raisons peux-tu me donner, voleur infâme?

VALÈRE. Ah! monsieur, je n'ai pas mérité ces noms. Il est vrai que j'ai commis une offense envers vous; mais, après tout, ma faute est pardonnable.

HARPAGON. Comment! pardonnable! un guet-apens¹, un assassinat de la sorte!

VALÈRE. De grâce, ne vous mettez point en colère. Quand vous m'aurez ouï², vous verrez que le mal n'est pas si grand que vous le faites³.

HARPAGON. Le mal n'est pas si grand que je le fais! Quoi! mon sang, mes entrailles⁴, pendard!

VALÈRE. Votre sang, monsieur, n'est pas tombé dans de mauvaises mains. Je suis d'une condition⁵ à ne lui point faire de tort; et il n'y a rien, en tout ceci, que je ne puisse bien réparer.

HARPAGON. C'est bien mon intention⁶; et que tu me restitues ce que tu m'as ravi.

VALÈRE. Votre honneur, monsieur, sera pleinement satisfait.

HARPAGON. Il n'est pas question d'honneur là dedans. Mais, dis-moi, qui⁷ t'a porté à cette action?

VALÈRE. Hélas! me le demandez-vous?

HARPAGON. Oui, vraiment, je te le demande.

1) Hinterhalt, heimtückischer Überfall (*guet* = Auf-lauerung, *apens* altfranz. = *attention*, *apensé* altfranz. = *prémédité*.) — 2) vgl. S. 13, Anm. 5. — 3) vgl. S. 103, Anm. 1. — 4) Eingeweide, Herzblut, mein liebstes auf der Welt. — 5) Stand. — 6) *c'est bien mon intention*, d. h. *j'entends bien que tu puisses réparer tout et que tu me restitues* etc. — 7) *qui* statt *qu'est-ce qui*; *qui* in dieser Verwendung findet sich vereinzelt auch noch in der heutigen Sprache, z. B. in *Le verre d'eau* von Scribe: *La reine. Qui (was) vous rend plus hardi?* Masham. *La position où je me trouve.*

VALÈRE. Un Dieu qui porte¹ les excuses de tout ce qu'il fait faire, l'Amour.

HARPAGON. L'amour!

VALÈRE. Oui.

HARPAGON. Bel amour! bel amour, ma foi! l'amour de mes louis d'or!

VALÈRE. Non, monsieur, ce ne sont point vos richesses qui m'ont tenté, ce n'est pas cela² qui m'a ébloui; et je proteste de ne prétendre³ rien à tous vos biens, pourvu que vous me laissiez celui que j'ai.

HARPAGON. Non ferai⁴, de par⁵ tous les diables; je ne te le laisserai pas. Mais voyez quelle insolence de vouloir retenir le vol qu'il m'a fait.

VALÈRE. Appelez-vous cela un vol?

HARPAGON. Si jel'appelle un vol? un trésor comme celui-là!

VALÈRE. C'est un trésor, il est vrai, et le plus précieux que vous avez, sans doute; mais ce ne sera pas le perdre que⁶ de me le laisser. Je vous le demande à genoux, ce trésor plein de charmes; et, pour bien faire, il faut que vous me l'accordiez.

HARPAGON. Je n'en ferai rien. Qu'est-ce à dire cela⁷?

1) ergänze: *en lui, avec lui*. — 2) jetzt gewöhnlich: *ce n'est pas là ce qui*. — 3) etwas veraltete Wendung: nichts zu beanspruchen, keinen Anspruch zu erheben an alle Ihre Güter. — 4) die Auslassung des pronom conj. sujet ist in der alten Sprache ganz gewöhnlich, jetzt nur in der Volkssprache möglich. Der populäre Ausdruck erklärt sich durch die Wut des H. — 5) die eigentümliche Verbindung von *de* und *par* findet sich namentlich in den Formeln: *de par le roi, de par la loi*, im Namen des Königs, im Namen des Gesetzes; danach ist der fam. Ausdruck *de par ma volonté* und der Schwur *de par tous les diables* bei allen Teufeln gebildet (*par* ist entstanden aus *part*. *De la part du roi, de part du roi, de par le roi*). — 6) vgl. S. 26, Anm. 3. — 7) *qu'est-ce à dire* ist = *qu'est-ce que cela signifie?* oder *que faut-il*

VALÈRE. Nous nous sommes promis une foi¹ mutuelle, et avons fait serment de ne nous point abandonner.

HARPAGON. Le serment est admirable, et la promesse plaisante!

VALÈRE. Oui, nous nous sommes engagés d'²être l'un à l'autre à jamais.

HARPAGON. Je vous en empêcherai bien, je vous assure.

VALÈRE. Rien que la mort ne nous peut séparer.

HARPAGON. C'est être bien endiablé³ après mon argent!

VALÈRE. Je vous ai déjà dit, monsieur, que ce n'était point l'intérêt qui m'avait poussé à faire ce que j'ai fait. Mon cœur n'a point agi par les ressorts⁴ que vous pensez, et un motif plus noble m'a inspiré cette résolution.

HARPAGON. Vous verrez que c'est par charité chrétienne qu'il veut avoir mon bien! Mais j'y donnerai⁵ bon ordre; et la justice, pendard effronté, me va faire⁶ raison de tout.

VALÈRE. Vous en userez⁷ comme vous voudrez, et me voilà prêt à souffrir toutes les violences qu'il vous plaira; mais je vous prie de croire au moins que, s'il y a du mal, ce n'est que moi qu'il en faut

penser de cela? Das dazu gesetzte *cela* verstärkt das als Subjekt stehende *ce*. Diese Art der Frage bezeichnet persönliche Verwunderung oder Unzufriedenheit.

1) vgl. S. 7, Anm. 1. — 2) jetzt ist à üblicher. — 3) *endiablé* vom Teufel besessen; *être endiablé après qch.* auf etwas versessen sein (wie vom Teufel getrieben sich auf etwas stürzen); *höllisch versessen sein auf.* — 4) durch die Triebfedern, aus den Beweggründen. — 5) jetzt: *j'y mettrai bon ordre.* — 6) *faire raison à qu. de qch.* jem. Genugthuung für etwas verschaffen; jem. zu etwas verhelfen. — 7) *en user = agir.*

accuser, et que votre fille, en tout ceci, n'est aucunement coupable.

HARPAGON. Je le crois bien, vraiment! il serait fort étrange que ma fille eût trempé¹ dans ce crime. Mais je veux ravoïr mon affaire, et que² tu me confesses en quel endroit tu me l'as enlevée.

VALÈRE. Moi?.. je ne l'ai point enlevée; et elle est encore chez vous.

HARPAGON, *à part*. O ma chère cassette! (*Haut.*) Elle n'est point sortie de ma maison?

VALÈRE. Non, monsieur.

HARPAGON. Hé! dis-moi donc un peu: tu n'y as pas touché?

VALÈRE. Moi, y toucher? Ah! vous lui faites tort, aussi bien qu'à moi; et c'est d'une ardeur toute pure et respectueuse que j'ai brûlé³ pour elle.

HARPAGON, *à part*. Brûlé pour ma cassette!

VALÈRE. J'aimerais mieux mourir que de lui avoir fait paraître⁴ aucune pensée offensante: elle est trop sage⁵ et trop honnête pour cela.

HARPAGON, *à part*. Ma cassette trop honnête!

VALÈRE. Tous mes désirs se sont bornés à jouir de sa vue; et rien de criminel n'a profané la passion que ses beaux yeux m'ont inspirée.

HARPAGON, *à part*. Les beaux yeux de ma cas-

1) *tremper* eintauchen und intrans. in etwas Nassein liegen; bildl. *tremper dans un crime, dans une conspiration*: teilnehmen. — 2) bemerke die verschiedene Form der beiden von *veux* abhängigen Satztheile, gerade wie S. 116, Anm. 6. — 3) *brûler d'une ardeur pure*, in reiner Liebe erglühen; *de* drückt in vielen Wendungen die Art und Weise aus, namentlich wenn das Verb durch ein sinnverwandtes Substantiv näher erklärt wird. — 4) = *montré*. — 5) vgl. S. 14, Anm. 9.

sette! Il parle d'elle comme un amant d'une maîtresse.

VALÈRE. Dame Claude, monsieur, sait la vérité de cette aventure¹, et elle vous peut rendre témoignage...

HARPAGON. Quoi! ma servante est complice de l'affaire?

VALÈRE. Oui, monsieur, elle a été témoin de notre engagement; et c'est après avoir connu l'honnêteté de ma flamme², qu'elle m'a aidé à persuader votre fille de me donner sa foi, et³ recevoir la mienne.

HARPAGON. Eh? (*A part.*) Est-ce que la peur de la justice le fait extravagner? (*A Valère.*) Que nous brouilles⁴-tu ici de ma fille?

VALÈRE. Je dis, monsieur, que j'ai eu toutes les peines du monde à faire consentir sa pudeur à ce que voulait mon amour.

HARPAGON. La pudeur de qui?

VALÈRE. De votre fille; et c'est seulement depuis hier qu'elle a pu se résoudre à⁵ nous signer mutuellement une promesse de mariage.

HARPAGON. Ma fille t'a signé une promesse de mariage?

VALÈRE. Oui, monsieur, comme de ma part je lui en ai signé une.

1) Geschichte. — 2) in der poetischen Sprache sehr häufig für Liebe. — 3) nichts gewöhnlicher bei Molière als die Auslassung der Präposition vor dem zweiten Infinitiv. — 4) *brouiller* durcheinander mischen, mengen, hineinmengen. — 5) „hat sie sich dazu entschlossen, dafs wir uns ein gegenseitiges Heiratsversprechen unterzeichneten.“ Dieser Gebrauch des Infinitivs bei verschiedenen Subjekten wäre jetzt unzulässig.

HARPAGON. O ciel! autre disgrâce!

MAÎTRE JACQUES, *au commissaire*. Écrivez, monsieur, écrivez.

HARPAGON. Rengrègement¹ de mal! surcroit de désespoir! (*Au commissaire*.) Allons, monsieur, faites le dû² de votre charge; et dressez-lui-moi³ son procès comme larron et comme suborneur.

MAÎTRE JACQUES. Comme larron et comme suborneur.

VALÈRE. Ce sont des noms qui ne me sont point dus; et quand on saura qui je suis...

Scène IV.

HARPAGON, ÉLISE, MARIANE, VALÈRE, FROSINE, MAÎTRE JACQUES, LE COMMISSAIRE.

HARPAGON. Ah! fille scélérate! fille indigne d'un père comme moi! c'est ainsi que tu pratiques⁴ les leçons que je t'ai données? Tu te laisses prendre⁵ d'amour pour un voleur infâme, et tu lui engages ta foi sans mon consentement! Mais vous serez trompés l'un et l'autre. (*A Élise*.) Quatre bonnes murailles me répondront de ta conduite; (*à Valère*.) et une bonne potence me fera raison⁶ de ton audace.

VALÈRE. Ce ne sera point votre passion qui ju-

1) ein veraltetes Wort = *augmentation*. — 2) *le dû* veraltet für *devoir*. — 3) die Verbindung der beiden Dativpronomina ist gegen den heutigen Sprachgebrauch (*moi* in meinem Interesse). — 4) ausführen, befolgen. — 5) *se prendre de qch.* von etwas gefesselt werden, z. B. *se prendre d'amitié, d'aversion, d'enthousiasme*; ebenso *se prendre d'amour* von Liebe erfasst werden, und *se laisser prendre d'amour*, dulden, dafs man von Liebe erfasst wird, d. h.: sich der Liebe hingeben. — 6) vgl. S. 118, Anm. 6.

gera l'affaire; et l'on m'écouterà, au moins, avant que de me condamner.

HARPAGON. Je me suis abusé de dire une potence; et tu seras roué tout vif.

ÉLISE, *aux genoux d'Harpagon*. Ah! mon père, prenez des sentiments un peu plus humains, je vous prie; et n'allez point pousser les choses dans ¹ les dernières violences du pouvoir paternel. Ne vous laissez point entraîner aux premiers mouvements de votre passion, et donnez-vous le temps de considérer ce que vous voulez faire. Prenez la peine de mieux voir celui dont vous vous offensez ². Il est tout autre que vos yeux ne le jugent; et vous trouverez moins étrange que je me sois donnée à lui, lorsque vous saurez que, sans lui, vous ne m'auriez plus il y a longtemps. Oui, mon père, c'est celui qui me sauva de ce grand péril que ³ vous savez que je courus dans l'eau, et à qui vous devez la vie de cette même fille dont...

HARPAGON. Tout cela n'est rien; et il valait bien mieux pour moi qu'il te laissât noyer ⁴ que de faire ce qu'il a fait.

ÉLISE. Mon père, je vous conjure, par l'amour paternel, de me...

HARPAGON. Non, non, je ne veux rien entendre, et il faut que la justice fasse son devoir.

MAÎTRE JACQUES, *à part*. Tu me paieras mes coups de bâton!

FROSINE, *à part*. Voici un étrange embarras!

1) jetzt: *aux*. — 2) den besser zu kennen, von dem Sie sich beleidigt fühlen. Die Wendung ist veraltet; jetzt: *par qui vous vous croyez offensé*. — 3) von der Sie wissen, daß ich mich ihr aussetzte; veraltete Konstruktion. — 4) vgl. S. 54, Anm. 5 und S. 97, Anm. 2.

Scène V.

ANSELME, HARPAGON, ÉLISE, MARIANE,
FROSINE, VALÈRE, LE COMMISSAIRE,
MAÎTRE JACQUES.

ANSELME. Qu'est-ce, seigneur Harpagon ? je vous vois tout ému.

HARPAGON. Ah ! seigneur Anselme, vous me voyez le plus infortuné de tous les hommes ; et voici bien du trouble et du désordre au¹ contrat que vous venez faire ! On m'assassine dans le bien, on m'assassine dans l'honneur ; et voilà un traître, un scélérat, qui a violé tous les droits les plus saints, qui s'est coulé² chez moi sous le titre de domestique³, pour me dérober mon argent, et pour me suborner ma fille.

VALÈRE. Qui songe à votre argent, dont vous me faites un galimatias⁴ ?

HARPAGON. Oui, ils se sont donné l'un à l'autre une promesse de mariage. Cet affront vous regarde⁵, seigneur Anselme ; et c'est vous qui devez vous rendre partie⁶ contre lui, et faire toutes les poursuites⁷ de la justice, pour vous venger de son insolence.

ANSELME. Ce n'est pas mon dessein de me faire épouser par force, et de rien prétendre⁸ à un cœur

1) bei. — 2) coulé = glissé; coulé ist in diesem Sinne veraltet. — 3) vgl. S. 10, Anm. 6. — 4) verworrenes Geschwätz. — 5) cela me regarde das geht mich an, das betrifft mich. — 6) juristischer Ausdruck; se rendre partie, sich zum Kläger aufwerfen, klagbar werden. — 7) vgl. S. 109, Anm. 5. — 8) prétendre = demander.

qui se serait donné¹, mais pour vos intérêts, je suis prêt à les embrasser² ainsi que les miens propres.

HARPAGON. Voilà monsieur qui est un honnête commissaire, qui n'oubliera rien, à ce qu'il m'a dit, de la fonction de son office. (*Au commissaire, montrant Valère.*) Chargez³-le comme il faut, monsieur, et rendez les choses bien criminelles⁴.

VALÈRE. Je ne vois pas quel crime on me peut faire de la passion que j'ai pour votre fille, et le supplice où vous croyez que je puisse⁵ être condamné pour notre engagement, lorsqu'on saura ce que je suis...

HARPAGON. Je me moque de tous ces contes; et le monde aujourd'hui n'est plein que de ces larrons de noblesse⁶, que de ces imposteurs qui tirent avantage de leur obscurité, et s'habillent insolemment du premier nom illustre qu'ils s'avisent de prendre.

VALÈRE. Sachez que j'ai le cœur trop bon pour me parer de quelque chose qui ne soit point à moi; et que tout Naples peut rendre témoignage de ma naissance.

ANSELME. Tout beau⁷! prenez garde à ce que vous allez dire. Vous risquez ici plus que vous ne pensez; et vous parlez devant un homme à qui tout

1) ergänze: einem anderen. — 2) *embrasser les intérêts de qn.* das Interesse jemandes wahrnehmen. — 3) deutsch ebenfalls: belasten, Belastungszeugen u. s. w. — 4) mache die Sache recht verbrecherisch, d. h.: stelle das Verbrechen in das grellste Licht. — 5) der Konjunktiv, weil nach der Überzeugung des Redenden der Gedanke sich nicht verwirklichen kann. — 6) Adelsräuber, d. h. Leute die sich ohne Berechtigung für adelig ausgeben. — 7) Sachtel!

Naples est connu, et qui peut aisément voir clair dans l'histoire que vous ferez.

VALÈRE. Je ne suis point homme à rien craindre ; et si Naples vous est connu, vous savez qui était Don Thomas d'Alburci.

ANSELME. Sans doute, je le sais ; et peu de gens l'ont connu mieux que moi.

HARPAGON. Je ne me soucie ni de Don Thomas ni de Don Martin.

(Harpagon, voyant deux chandelles allumées, en souffle une.)

ANSELME. De grâce, laissez-le parler ; nous verrons ce qu'il en ¹ veut dire.

VALÈRE. Je veux dire que c'est lui qui m'a donné le jour.

ANSELME. Lui ?

VALÈRE. Oui.

ANSELME. Allez, vous vous moquez ². Cherchez quelque autre histoire qui vous puisse mieux réussir ; et ne prétendez pas vous sauver sous cette imposture.

VALÈRE. Songez à mieux parler. Ce n'est point une imposture, et je n'avance rien qu'il ne me soit aisé de justifier.

ANSELME. Quoi ! vous osez vous dire fils de Don Thomas d'Alburci ?

VALÈRE. Oui, je l'ose ; et je suis prêt de ³ soutenir cette vérité contre qui que ce soit.

ANSELME. L'audace est merveilleuse ! Apprenez, pour vous confondre ⁴, qu'il y a seize ans, pour le

1) = *de lui*. — 2) vgl. S. 34, Anm. 1. — 3) jetzt nur: *prêt à*. — 4) verwirren, aus der Fassung bringen, vernichten.

moins, que l'homme dont vous nous parlez périt sur mer avec ses enfants et sa femme, en voulant dérober leur vie aux cruelles persécutions qui ont accompagné les désordres de Naples, et qui en firent exiler plusieurs nobles familles.

VALÈRE. Oui; mais apprenez, pour vous confondre, vous, que son fils, âgé de sept ans, avec un domestique, fut sauvé de ce naufrage par un vaisseau espagnol, et que ce fils sauvé est celui qui vous parle. Apprenez que le capitaine de ce vaisseau, touché de ma fortune¹, prit amitié pour moi; qu'il me fit élever comme son propre fils, et que les armes furent mon emploi dès que je m'en trouvai capable; que j'ai su² depuis peu que mon père n'était point mort, comme je l'avais toujours cru; que, passant ici pour l'aller chercher, une aventure³ par le ciel concertée⁴ me fit voir la charmante Élise; que cette vue me rendit esclave de ses beautés; et que la violence de mon amour et les sévérités⁵ de son père me firent prendre la résolution de m'introduire dans son logis⁶, et d'envoyer un autre à la quête⁷ de mes parents.

ANSELME. Mais quels témoignages encore, autres que vos paroles, nous peuvent assurer que ce ne soit⁸ point une fable que vous ayez bâtie sur une vérité?

VALÈRE. Le capitaine espagnol, un cachet de

1) jetzt: *infortune* oder *malheur*. — 2) *savoir* = erfahren. — 3) *aventure* = *hasard* zufälliges Ereignis. — 4) verabreden, zu stande bringen. — 5) vgl. S. 8, Anm. 1. — 6) jetzt: *chez lui*. — 7) jetzt: *recherche*, doch sagt man noch jetzt sehr gut: *être, se mettre en quête de*, Nachforschungen anstellen. — 8) der Konjunktiv drückt den Zweifel des Redenden aus, dafs die erzählte Geschichte wahr sei.

rubis qui était à mon père, un bracelet d'agate que ma mère m'avait mis au bras, le vieux Pédro, ce domestique qui se sauva avec moi du naufrage.

MARIANE. Hélas! à vos paroles je puis ici répondre, moi, que vous n'imposez¹ point; et tout ce que vous dites me fait connaître clairement que vous êtes mon frère.

VALÈRE. Vous, ma sœur!

MARIANE. Oui. Mon cœur s'est ému² dès le moment que vous avez ouvert la bouche; et notre mère, que vous allez ravir, m'a mille fois entretenue des disgrâces³ de notre famille. Le ciel ne nous fit point aussi⁴ périr dans ce triste naufrage; mais il ne nous sauva la vie que par la perte de notre liberté; et ce furent des corsaires qui nous recueillirent, ma mère et moi, sur⁵ un débris de notre vaisseau. Après dix ans d'esclavage, une heureuse fortune nous rendit notre liberté, et nous retournâmes dans Naples, où nous trouvâmes tout notre bien vendu, sans y pouvoir trouver des nouvelles de notre père. Nous passâmes à Gênes, où ma mère alla ramasser quelques malheureux restes d'une succession⁶ qu'on avait déchirée; et de là, fuyant la barbare injustice de ses parents, elle vint en ces lieux, où elle n'a presque vécu que d'une vie languissante⁷.

1) jetzt: que vous n'en imposez pas im Sinne von täuschen; imposer ohne en heisst in der jetzigen Sprache: imponieren. — 2) war gerührt. — 3) Mißgeschick; der Plural bezeichnet die Aufeinanderfolge, die Menge der Unglücksfälle. — 4) statt point aussi verlangt der heutige Gebrauch: pas non plus. — 5) übersetze: herabholten von; vgl. S. 64, Anm. 5. — 6) Erbschaft. — 7) languir kraftlos sein, dahin welken; vivre d'une vie languissante, ein kümmerliches Leben führen. Der Gebrauch von de erklärt sich aus dem S. 9, Anm. 6 angedeuteten Prinzip.

ANSELME. O ciel! quels sont les traits de ta puissance! et que tu fais bien voir qu'il n'appartient qu'à toi de faire des miracles! Embrassez-moi, mes enfants; et mêlez tous deux vos transports¹ à ceux de votre père.

VALÈRE. Vous êtes notre père?

MARIANE. C'est vous que ma mère a tant pleuré?

ANSELME. Oui, ma fille; oui, mon fils, je suis Don Thomas d'Alburci, que le ciel garantit² des ondes avec tout l'argent qu'il portait, et qui, vous ayant tous crus morts, durant plus de seize ans, se préparait, après de longs voyages, à chercher, dans l'hymen³ d'une douce et sage personne, la consolation de quelque nouvelle famille. Le peu de sûreté que j'ai vu pour ma vie à⁴ retourner à Naples m'a fait y renoncer pour toujours; et, ayant su trouver moyen d'y faire vendre ce que j'avais, je me suis habitué⁵ ici, où, sous le nom d'Anselme, j'ai voulu m'éloigner⁶ les chagrins de cet autre nom qui m'a causé tant de traverses⁷.

HARPAGON, à *Anselme*. C'est là votre fils?

ANSELME. Oui.

HARPAGON. Je vous prends à partie⁸ pour me payer dix mille écus qu'il m'a volés.

ANSELME. Lui! vous avoir volé?

HARPAGON. Lui-même.

1) etwa: Entzücken. — 2) hier im Sinne von *sauver*; gewöhnlich heisst *garantir de* schützen vor, z. B. *garantir du froid, du mal, de la peur; se garantir des invasions de l'ennemi*. — 3) das poetische Wort für *mariage*; *de* ungewöhnlich für *avec*. — 4) übersetze: bei meiner Rückkehr nach. — 5) veraltet für *établi*. — 6) von mir fernhalten; man würde jetzt sagen: *éloigner de moi* oder *écarter*. — 7) vgl. S. 90, Anm. 6. — 8) *prendre qn. à partie*, sich an jem. halten.

VALÈRE. Qui vous dit cela?

HARPAGON. Maître Jacques.

VALÈRE, à maître Jacques. C'est toi qui le dis?

MAÎTRE JACQUES. Vous voyez que je ne dis rien.

HARPAGON. Oui. Voilà monsieur le commissaire qui a reçu sa déposition.

VALÈRE. Pouvez-vous me croire capable d'une action si lâche?

HARPAGON. Capable ou non capable, je veux ravoïr mon argent.

Scène VI.

HARPAGON, ANSELME, ÉLISE, MARIANE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE, LE COMMISSAIRE, MAÎTRE JACQUES, LA FLÈCHE.

CLÉANTE. Ne vous tourmentez point, mon père, et n'accusez personne. J'ai découvert des nouvelles de votre affaire; et je viens ici pour vous dire que, si vous voulez vous résoudre à me laisser épouser Mariane, votre argent vous sera rendu.

HARPAGON. Où est-il?

CLÉANTE. Ne vous en mettez point en peine¹. Il est en lieu² dont je répons, et tout ne dépend que de moi. C'est à vous de me dire à quoi vous vous déterminez; et vous pouvez choisir, ou de me donner Mariane, ou de perdre votre cassette.

HARPAGON. N'en a-t-on rien ôté?

CLÉANTE. Rien du tout. Voyez si c'est votre dessein de souscrire³ à ce mariage, et de joindre

1) *se mettre en peine de qch.* um etwas besorgt sein, sich um etwas beunruhigen. — 2) *statt dans en lieu.* — 3) = *consentir à.*

votre consentement à celui de sa mère, qui lui laisse la liberté de faire un choix entre nous deux.

MARIANE, à Cléante. Mais vous ne savez pas que ce n'est pas assez que¹ ce consentement; et que le ciel, (*montrant Valère.*) avec un frère que vous voyez, vient de me rendre un père, (*montrant Anselme.*) dont vous avez à m'obtenir.

ANSELME. Le ciel, mes enfants, ne me redonne¹ point à vous pour être contraire à vos vœux. Seigneur Harpagon, vous jugez bien que le choix d'une jeune personne tombera sur le fils plutôt que sur le père. Allons, ne vous faites point dire ce qu'il n'est pas nécessaire d'entendre et consentez, ainsi que moi, à ce double hyménée.

HARPAGON. Il faut, pour me donner conseil³, que je voie ma cassette.

CLÉANTE. Vous la verrez saine et entière.

HARPAGON. Je n'ai point d'argent à donner en mariage à mes enfants.

ANSELME. Eh bien! j'en ai pour eux; que cela ne vous inquiète point.

HARPAGON. Vous obligerez-vous à faire tous les frais de ces deux mariages?

ANSELME. Oui, je m'y oblige. Êtes-vous satisfait?

HARPAGON. Oui, pourvu que, pour les noces, vous me fassiez faire un habit.

ANSELME. D'accord⁴. Allons jouir de l'allégresse que cet heureux jour nous présente.

1) vgl. S. 23, Anm. 3. — 2) redonner heisst „zum zweitemale schenken“; vgl. *ce remède m'a redonné la vie. Ac.* — 3) *se donner conseil* veraltet für: *réfléchir, se décider.* — 4) *Einverstanden* (*je suis d'accord avec vous là-dessus*); vgl. S. 28, Anm. 5.

LE COMMISSAIRE. Holà, messieurs, holà. Tout doucement, s'il vous plaît. Qui me paiera mes écritures?

HARPAGON. Nous n'avons que faire¹ de vos écritures.

LE COMMISSAIRE. Oui! mais je ne prétends pas, moi, les avoir faites pour rien.

HARPAGON, *montrant maître Jacques*. Pour votre paiement, voilà un homme que je vous donne à pendre.

MAÎTRE JACQUES. Hélas! comment faut-il donc faire? On me donne des coups de bâton, pour dire vrai, et on me veut pendre pour mentir!

ANSELME. Seigneur Harpagon, il faut lui pardonner cette imposture.

HARPAGON. Vous paierez donc le commissaire?

ANSELME. Soit. Allons vite faire part de notre joie à votre mère.

HARPAGON. Et moi, voir ma chère cassette.

1) *je n'ai que faire de*, ich weiß nicht was ich soll mit.



Druck von Velhagen & Klasing in Bielefeld.

Théâtre français publié par C. Schütz. Textausgaben.

9. Le Gardien par Scribe et Bayard.
10. Halifax par Dumas.
11. Chut! par Scribe.
12. Les Demoiselles de Saint-Cyr par Dumas.

V^e Série.

1. Une Chaumière et son Cœur par Scribe et Alphonse.
2. Yelva par Scribe, Devilleneuve et Desvergers.
3. Le bon Garçon par Picard et Mazères.
4. Un Moment d'imprudence par Wafflard et Fulgence.
5. et 6. Les Mystères de Paris par Dinaux et Sue. — Les Moralistes par Scribe et Varner.
7. La Somnambule par Scribe et Delavigne.
8. La Berline de l'Émigré par Mélesville et Hestienne.
9. Le Chevalier du Guet p. Lockroy.
10. Mathilde p. Bayard et Laurencin.
11. Les vieux Péchés p. Mélesville et Dumanoir.
12. Le Diplomate par Scribe et Delavigne.

VI^e Série.

1. Mademoiselle de Belle-Isle par Dumas.
2. Le Mari à la campagne par Bayard et de Vailly.
3. Est-ce un Rêve? par de Rougemont.
4. Le Médecin malgré lui p. Molière.
5. L'Héritière par Scribe et Delavigne. — Le Secrétaire et le Cuisinier par Scribe et Mélesville.
6. Le Célibataire et l'Homme marié par Wafflard et Fulgence.
7. La Ciguë par Angier.
8. Les Surprises par Scribe.
9. Elle est folle par Mélesville.
10. Estelle par Scribe.
11. Zoë p. Scribe et Mélesville. — Le Cadet de famille par Lemaitre.
12. Valérie par Scribe et Mélesville.

VII^e Série.

1. L'Ambitieux par Scribe.
2. Marie Mignot par Bayard et Dupont.
3. Le Malade imaginaire par Molière.
4. Clermont par Scribe et Vanderburch.
5. Lucrèce par Ponsard.
6. Le Budget d'un jeune Ménage par Scribe et Bayard.

7. Diogène par Pyat.
8. Une Journée à Versailles par Duval.
9. Le Barbier de Séville par Beaumarchais.
10. Le Mousse par Souvestre.
11. Geneviève par Scribe.
12. Kean par Dumas.

VIII^e Série.

1. La Loi salique par Scribe.
2. L'École des Femmes par Molière.
3. Un Mari qui se dérange par Cormon et Grandé.
4. Un Nuage au Ciel par Bayard et Mercier. — La Gloire et le Pot au feu par Bayard et de Courcy.
5. La Protégée sans le savoir par Scribe.
6. Agnès de Méranie par Ponsard.
7. Le Gant et l'Éventail par Bayard et Sauvage.
8. Loïsa par M^{me} Ancelot.
9. Honorine par Radet.
10. Phèdre par Racine.
11. D'Aranda par Scribe.
12. Ce que Femme veut . . . par Duvert et Lauzanne.

IX^e Série.

1. Le Chevalier de Maison-Rouge par Dumas et Maquet.
2. Une Femme qui se jette par la fenêtre par Scribe et Lemoine.
3. Louis XI par Delavigne.
4. Didier l'honnête homme par Scribe et Masson.
5. Le Puff par Scribe.
6. La Lune de miel p. Scribe, Mélesville et Carmonche.
7. Le Pouvoir d'une Femme par Rosier.
8. Les Projets de mariage p. Duval.
9. Le Chiffonnier de Paris par Pyat.
10. La Famille Riquebourg par Scribe.
11. Noémi par Dennery et Clément.
12. Les Aristocraties par Arago.

X^e Série.

1. Louise par Scribe.
2. Le Cid par Corneille.
3. O Amitié! par Scribe et Varner.
4. M. Musard par Picard.
5. L'Amitié des Femmes par Mazères.
6. La Propriété c'est le Vol par Clairville et Cordier.
7. Le Bourgeois Gentilhomme par Molière.
8. Louison par de Musset.

b 1646235x

1 22486847